Les effets des neuroleptiques :

- Impatiences nocturnes : se réveiller pour marcher
- Sommet de la torture, de l’horreur
- Urine nocturne
- Urine très fréquente
- Difficulté à marcher
- Perte de poids énorme
- Perte de résistance à la chaleur, torture, réveils dus à la chaleur*perte de résistance au froid, fatigue, souffrance et problème aux reins probablement causés par cela dus aux neuroleptiques
- Perte de toute sensation de repos et de bien-être
- Ne rien ressentir comme émotion : capacité à mémoriser, libido, appétit, soif, imagination, intelligence, énergie, vitalité, réflexion, sensation, motivation, envie, désir, joie, tristesse.
- Destruction, torture, horreur
- Couper le sommeil
- Le sommeil devient inter coupé, de mauvaise qualité et plus court
- Destruction, torture, horreur
- Syndrome des jambes sans repos : impatience
- Des cauchemars
- Des tourments
- Une sensation de monde sombre dû aux neuroleptiques
- Torture mentale, torture physique, destruction, horreur
- Couper l’appétit
- Anorexie ou boulimie
- Anorexie quand tout est coupé
- Boulimie quand on perd tout plaisir, on mange
- Couper la libido
- Couper toutes les hormones
- Torture mentale et physique
- Perturbation du système neuro-hormonal
- Déformation de la langue et de la mâchoire (dyskinésie faciale), torture
- Le temps passe lentement et lourdement, torture
- Larmoiement très douloureux des yeux, gerçures aux lèvres
- Couper tout repas (sommeil, jambes sans repos, torture mentale, la lenteur du temps, cauchemars, tourments)
- Ralentissement dans la marche et les mouvements, torture
- Couper la dopamine, sérotonine, mélatonine, adrénaline ou bloquer, torture
- Perturbation du système neuro-hormonal

- Ils prétendent « soigner » des maladies inexistantes et irréelles mais en vérité ils causent de vraies maladies et de la destruction physique et mentale et un état de santé pas naturel, pas normal, malsain.

- La définition de maladie est un état dans lequel une personne sent une certaine douleur et est dans un état inhabituel par rapport à son corps : c'est ce que font les neuroleptiques.

  Contrairement à ce qu'ils appellent « maladie » qui est inexistante et irréelle et est un état habituel et sain et normal et naturel dans lequel se trouve la personne.

  Les petits problèmes ou problèmes irréels que prétendent soigner ces gens par de vrais problèmes et problèmes réels, énormes, horribles et destructeurs et par la torture

  Anorexie, par une coupure de l'appétit

  Dépression ou le petit mal être par de grands tourments et un monde sombre

  Instabilité mentale par une perturbation totale et destructrice du système neuro-hormonal et du mental de la personne

  Idées ??? suicidaires ??? irréels ou inexistantes » par un monde sombre et des tourments et une torture physique et mentale ???

  INTERROGATION ???
- Petits problèmes irréels au niveau social par une perte totale de motivation, d'envie et d'énergie et de capacité réelle d'intégration

  DU NON SENS, DU N'IMPORTE QUOI
- Petits problèmes au niveau émotionnel inexistants et irréels par une perturbation réelle physique et totale du système neuro hormonal et sa destruction (qui est la source et le moteur des émotions)
- « Maladie irréelle et inexistante par la destruction du cerveau
- Prétendre que « nier la maladie est un symptôme de plus » la maladie irréelle, inexistante » par des « soins » qui sont destructeurs, torture, maladie vraie et réelle
- Des théories pseudo-scientifiques qui sont
- N'IMPORTE QUOI
- NON SENSE
- CONTRE LA PERSONNE HUMAINE
- MENSONGE DES MEDECINS ET DES LABOS
- RISPERDAL est une molécule hyper destructrice
- L'ABILIFY est une molécule plus douce et modérée. Mensonge. Elle est presque autant destructrice à 95% et non pas 50% des effets secondaires.

- Quand le médicament ne marche pas, change par un autre comme ABILIFY (ou autre)
- MENSONGE, puisqu'ils ont le même effet et sont tous destructeurs
- « effets secondaires » MENSONGES, puisque son effet primaire est de détruire la personne et son système neuro-hormonal
- L'effet le plus « secondaire » est l'akathisie= impatiences motrices= jambes sans repos, fait partie de l'effet premier qui est la destruction du système nerveux qui cause ces impatiences aux jambes, idem pour la dyskinésie faciale, déformation de la langue et de la mâchoire (dû à l'assèchement des hormones) idem pour le larmoiement et
- -« Le malade » est dans le déni de la « maladie » MENSONGE

  Déjà démontré puisque « la maladie » est irréelle et inexistante alors que, par contre les problèmes causés par les neuroleptiques sont <u>réels</u>, <u>vrais</u>, <u>destructeurs</u>, <u>horribles</u>.
- « Malade mental » ou « maladie mentale » MENSONGES. Déjà démontré puisque la personne est dans un état initial sain, naturel, vivables, sans douleurs physiques, ou problèmes inexistant et irréels ou « petits problèmes, puisque est dans un état destructeur, douloureux, tourmenté, sombre, folie, cauchemars, torture
- « La personne ne mange pas » MENSONGE, déjà démontré la personne avait de « petits problèmes d'appétits ou même inexistants et irréels.

  Puis la personne n'a

  1) Aucun plaisir donc aucun plaisir à boire ou à manger NON SENSE
     N'IMPORTE QUOI
     DESTRUCTION
     ??? INTERROGATION ???
  2) La personne mange difficilement avec les neuroleptiques ANOREXIE REELLE .idem ???
  3) Anorexie ou boulimie
     Anorexie + boulimie
     Etat initial sain
     Etat aux extrêmes malsains avec les neuroleptiques Idem

  4) Etat de torture physique et mentale, état sombre et tourmenté qui évidemment ne donne pas ni l'appétit ni l'envie de manger
- L'effet premier des neuroleptiques est de couper toute émotion, sensation, plaisir, envie, motivation, ce qui est déjà une torture horrible et une destruction
- Et pour cela les neuroleptiques « bloquent » ou coupent toutes les hormones comme la dopamine, la sérotonine… Idem

- Donc, elles vont couper les hormones du sommeil (ou mélatonine) Idem (torture, destruction) ce qui a pour effet de couper le sommeil et de perturber et l'amoindrir. ENORME TORTURE. HORRIBLE.
- Par la même méthode, ils coupent le repos aux jambes et au corps. « Effets secondaires » liés à l'effet premier idem
  ENORME
- Déformation du système nerveux, ce qui entraine la dyskinésie de la mâchoire
- Cet effet « secondaire » est directement lié à l'effet primaire
- « Blocage et coupure des hormones
- Coupure de la libido
- Par la même méthode, on peut dire qu'ils assèchent le corps
- Perte de la sensation de la soif. Horrible et destructeur.
- Par la même méthode, cela cause les larmoiements très douloureux des yeux
- Par la même méthode, cela cause les gerçures des lèvres
- Idem effet « secondaire » directement lié à l'effet du premier

  Ces Neuroleptiques ou « médicaments » aident à se reposer = MENSONGE démontré : 1) perte de sommeil
  2) jambes sans repos
  3) perte de plaisir
  4) perte de sensation
  5) torture mentale
  6) torture physique

- « Effet secondaire » = MENSONGE. Il s'agit des effets primaires
  L'effet primaire est de couper toute émotion et sensation, ce qui est déjà une torture et une destruction 1)
  Cet effet cause un autre effet destructeur qui cause un autre effet destructeur et ainsi de suite. 2)
  Ces effets font directement et totalement et complètement partie du tout premier effet (couper les émotions et les sensations)3)
  Rap : effet « secondaire » = FAUX
- Si ce n'est tout simplement, c'est que l'effet voulu est la destruction, la torture, l'horreur, la terreur sur la personne = le vrai effet premier 4)
- Il n'ya pas à parler d'effets secondaires 5)
- Déjà que le fait de couper toute émotionet sensation est une destruction, torture, horreur 6) 1+5=6
- « Se reposer » = Mensonge. FAUX

- Les « soins vont faire reprendre une vie normale à la personne = Mensonge. FAUX
- Déjà démontré puisque les neuroleptiques vont faire perdre à la personne sa vitalité, son énergie, sa capacité de réflexion et mémoire, motivation, envie.
    - La personne ne va pas bien (avant les soins) = Mensonge. FAUX
        1) La personne avait de « petits problèmes » relatifs ou irréels ou inexistants qui ont été exagérés.
           Il est naturel de ressentir de la joie face à quelque chose de positif et de la tristesse face à quelque chose de négatif, ce qui est un état sain et naturel.
           Les Neuroleptiques visent à rendre la personne « lobotomisée », abruti totalement, qui ne ressent rien, ce qui est vraiment le MAL ABSOLU REEL LA MAL VRAI+ la torture+ la destruction. C'est donc on peut dire que « j'allais bien avant les Neuroleptiques (ou du moins sur ce point.
        2) La personne avait « certains problèmes » concernant sa vie qui sont extérieurs, relatifs, réels (es : personnels, travail, études, immigration…) dont il est totalement normal et naturel de ressentir un besoin de résoudre ces problèmes. Ces problèmes extérieurs relatifs et « petits » sont le « ne pas aller bien 1) « ou problèmes petits » 2 intérieurs. Ceci est un état sain, naturel et normal.
        3) Avec les Neuroleptiques, la personne ne va vraiment et réellement pas bien au niveau intérieur et extérieur à cause des problèmes de santé vrais et réels causés par les NEUROLEPTIQUES (torture, souffrance, destruction, perte de sensation)
        4) 3) Les problèmes « exagérés par les « médecins » sont théoriques, irréels, relatifs et inexistants et petits ».
           Remarque : théoriques : Dans l'idéologie pseudo-scientifique de la psychiatrie qui est un total non-sens et un véritable n'importe quoi.
- Les problèmes minimes par les « médecins causés par leurs NEUROLEPTIQUES sont réels, vrais, totales, absolus, « Enormes, « grands », destructeurs, horribles, corporels, célébrables, neuro-hormonales, vrais « problèmes de santé
    5) J'ALLAIS BIEN avant les NEUROLEPTIQUES
    6) Pour dire plus simple et facile « Avec les NEUROLEPTIQUE », c'est pire »

    - « La personne avait des idées noires ou suicidaires » (avant les NEUROLEPTIQUES) Mensonge. FAUX. GRAND Mensonge. Véritable Mensonge.

1) Comme déjà dit, la personne avait avant les « soins « des « problèmes » relatifs, « petits », irréels ou inexistants dont il est normal et naturel et sain d'éprouver des émotions et sensations positives ou négatives face à eux.

- Mais avant les NEUROLEPTIQUE, la personne est dans le mal total, un monde sombre, un monde de cauchemars, un vide violent
- L'injection forcée de NEUROLEPTIQUE est pire que du meurtre.
- C'est le sommet de la barbarie, de l'horreur, de la criminalité et de la violence gratuite.

2) Les « idées » exagérées par les médecins (d'avant les « soins ») sont donc irréels, inexistants, faux, exagérés, relatifs, « petits.

- Exemple : dans l'état sain et naturel de la personne, il est tout à fait normal, naturel d'éprouver des émotions ou sensations soit positives ou négatives et donc d'interagir on peut avoir des idées et des pensées relatifs selon la sensation. Dans le cas où onest triste, cela ne signifie pas qu'on est suicidaire. Il est tout à fait sain, naturel et normal d'être triste.
- Leurs théories et leurs idéologies sont un NON-SENS TOTAL et un Vrai N'IMPORTE QUOI.

  Ajoutons à cela, le non-sens et le n'importe quoi de « maladie » de leurs théories et idéologies pseudo-scientifique ex 1: on peut dire « oh, merde » cela ne signifie pas qu'on veut de la matière fécale.
  Ex 2 : des enfants peuvent s'amuser en disant « va te … » cela ne signifie pas qu'il attend de lui tel ou tel.
  Les idées sont des idées
  Les pensées sont des pensées
  Les paroles sont des paroles
  Les envies sont des envies
  Les pensées sont des pensées réelles
  Les actes sont des actes
  Les intentions d'idées   intention d'actions
  Pensées réelles   pensées réelles
- Quand l'effet des NEUROLEPTIQUE est le vide émotionnel et sensationnel, la destruction, la torture, le monde cauchemardesque et sombre de NEUROLEPTIQUE. On peut déduire l'évidence ?? INTERROGATION ? EXCLAMATION !! HORREUR

2)Face au questionnaire digne de guestapo/après une longue attente au CPOA+ une atmosphère lugubre de l'hôpital), l'infirmière va s'acharner sur cette fameuse question : »tu as des idées…. ???

La personne va répondre « A »

1) Ce que la personne a dit « A » n'est pas un « oui » ni « j'ai des idées… », elle a exprimé Tel selon un état sain et naturel et normal sans savoir que ce service va réagir de cette manière inhumaine
2) TOUT D'ABORD, « A » n'est pas « idées s**** », ça d'apparence et de lettre et ce qu'a dit la personne la 1ère fois A1, et la 2ème fois A2

- « A1 » ou « A23 dans la forme et dans la lettre n'est pas « idées s** »ça de 1 et de 2

2)Comme déjà dit, il y a le questionnaire, l'attente, l'atmosphère, l'acharnement de l'infirmier sur cette question qui n'a pas lieu d'être.

- La personne dans son état naturel et normal interagit avec telle situation et pourrait exprimer tel face à telle situation.
- Comme déjà dit, il y a de simples idées en l'air de simples paroles en l'air Qui ne sont ni sérieux ni réels
- Ce que la personne ressentait ou pensait ou a exprimé ou dit ; A ne veut pas dire « idées s** »
  « A » dans le fond ne signifie pas « idées s*** »
  3)« A » ; « A1 » ou « A2 » ne signifie pas « idées s**, ni dans le fond ni dans la forme, ni littéralement ni dans la signification.
  4) NON-SENS
  N'IMPORTE QUOI
  Théories
  Idéologie presque nazie
- La personne a « une maladie et des « symptômes » = Mensonges FAUX
  1) Il s'agit de théories fausses d'un grand n'importe quoi, d'un non-sens total. Il n'y a pas de maladie. Ex : « Il porte une veste bleu » : Maladie
  2) « il est maigre » : Maladie
  3) « Il est gros » : Maladie
  4) « Il est timide » : Maladie
  5) « Il parle beaucoup » : Maladie
  6) « Il porte une veste rouge » : Maladie
  7) « Il porte une casquette » Maladie
  8) « Il y a une pièce de 50 centimes sous sa chaussure » : Maladie
  9) « Il n' y a rien ». Maladie
  10) « Il a croisé un Monsieur, lui a dit Bonjour, puis a mangé un gâteau, puis a joué au ballon » Maladie… etc.
  11) Le plus grand N'IMPORTE QUOI. NON -SENS
  Ce n'est pas de la médecine !!!

Et, avec ça, ils font tout comme théories, avec des « symptômes », des « maladies » et ils donnent des « médicaments » destructeurs, sombres et de torture.
NON -SENS
N'IMPORTE QUOI
Ce n'est pas de la médecine

3) Les symptômes » évoqués sont contradictoires et n'ont aucun sens et sont N'IMPORTE QUOI. Ex : « idées s** « , « idées délirantes », « problèmes de communication », « vois douce », « ralentissement », « yeux baissés »
4) 3) (par nature contradictoire, qu'il y a des symptômes : intérieurs et extérieurs, corporels et mentaux liés à la personne et contextuels)

(Bref, la nature contradictoire des symptômes, c'est une petite parenthèse pour appuyer le non-sens et le n'importe quoi de leurs théories pseudo-scientifique)

« Idées s*** » ou « symptôme = N'importe quoi. NON-SENS

« Idées s*** », inexistants, il n'y a pas

« Idées délirants » « symptômes » « maladie »= NON -SENS, N'IMPORTE QUOI

- C'est du non-sens de dire que des idées » sont « délirants » et « symptôme de maladie »
- Qu'est-ce que des idées délirantes
- De quel droit jugent-ils les idées d'une personne ?
- DU NON -SENS, N'IMPORTE QUOI
- « Les particularités ou différences sont « symptômes, maladie » = CRIME MORAL RACISME BARBARIE HORREUR NON-SENS
- N'IMPORTE QUOI Théorie pseudo-scientifique
- Ce n'est pas une médecine
- Ces particularités ou « problèmes de communication » sont des problèmes irréels, inexistants, petits et relatifs et extérieurs et par rapport aux autres at qui ne sont aucun problème pour la personne
- Le fait de les appeler « symptôme » ou « maladie » , c'est du *jahl* ignorance (mentalité d'époque sombre), crime moral et racisme et barbarie envers la personne.

- « La personne ne ressemble pas aux autres ou « la personne n'est pas conforme socialement » : « Maladie » = CRIME= RACISME=BARBARIE.
- Les NEUROLEPTIQUE causent par contre des problèmes réels et corporels et physiques et même mentales.
- « Les problèmes de communication » ne posent aucun problème à la personne
- Remarque : Les NEUROLEPTIQUES font perdre à la personne sa capacité d'interaction, et même ses capacités réelles de communication et d'adaptation
- « Le ralentissement » dont ils parlent est irréel, inexistant ou c'est juste « la personne ne ressemble pas aux autres personnes et n'est pas conforme » dans leur vision criminelle et imaginaire, ignorant et raciste et barbare.
- La personne avait toute sa vitalité, son énergie, sa motivation, ses sensations avant les NEUROLEPTIQUES
- C'est après les NEUROLEPTIQUES que la personne marchait lentement et était réellement au ralenti dans ses mouvements. La personne souffrait et avait des difficultés et de la souffrance physique pour faire quoi que ce soit avec les NEURLEPTIQUES. La personne était abrutie, lobotomisée, légumisé par les NEUROLEPTIQUES.
- « Ralentissement » (avant les NEUROLEPTIQUE) =MENSNGE. BARBARIE= FAUX

« Problème de communication » Maladie = IDEES RACISTES
IDEES BARBARES
CRIMES
MENSONGE FAUX

« Particularités », ou « Différences » Maladie= idem
Plus on arrête le « médicament », plus on va mieux
Donc « la personne ne va pas bien « /avant les NEUROLEPTIQUE+ MENSONGE FAUX
« la personne a une maladie »
La personne idem MENSONGE FAUX
Si la personne a des problèmes après les NEUROLEPTIUES ou après leur arrêt, c'est à cause de la « maladie »= MENSONGE FAUX
Le sommet du cynisme, du non-sens et du n'importe quoi : Une « médecin » stagiaire Dr Myriam ZARZOUR a dit « C'est de sa maladie » (parlant du syndrome des jambes sans repos) qui est l'effet malsain des neuroleptiques le

plus évident et apparent. AUCUNE LOGIQUE CYNISME NON SENS-SENS, N'IMPORTE QUOI

Après les NEUROLEPTIQUE, il y a :

Une amélioration réelle et bénéfique qui est directement à l'arrêt bénéfique des NEUROLEPTIQUE.

Certains effets malsains au début de l'arrêt dus à l'effet destructeur des NEUROLEPTIQUE dur, persistant et violent et au sevrage difficile et violent dû à la perturbation du système nerveux par les NEUROLEPTIQUE.

Les effets restent longtemps après l'arrêt des NEUROLEPTIQUES

Une partie des dégâts et des effets destructeurs qui reste. Effet permanent, irréversible voulu par ces criminels barbares qui veulent détruire et torturer et faire souffrir et donc qui le veulent définitif, permanent et irréversible.

La torture, souffrance, tournent, destruction avec RISPERDAL ou avec une dose maximale et infernal : impatiences maximales, impatiences nocturnes, vide très violent. 100%

Avec ABILIFY et dose diminué. C'est moins violent mais l'effet des NEUROLEPTIQUES reste complet et total : impatience, sommeil, faible et entrecoupé, vide reste total : torture 80% vers avril 2019

Un mois et demi après l'arrêt : la personne se sent un peu mieux : fin des impatiences, moins de torture et de tourments, meilleur sommeil et meilleure libido (« petits ») (« amoindris » (mais pas complètement bloqués) torture 50%

Plus on arrête les NEUROLEPTIQUE, plus on va mieux

3 mois et demi après l'arrêt : retour des sensations, meilleur sommeil, et meilleure libido, plus « vivable », beaucoup moins de torture et de vide et de tourments, beaucoup mieux torture à 25% vers fin août 2019. La personne va très beaucoup mieux, depuis mais tout est amoindri « (sensations, libido, sommeil) avec une con vide certes moins violent et des tourments, torture, souffrance, monde sombre, moins violents.

A la prise des NEUROLEPTIQUES, l'effet et la sensation horrible sont tellement violents, durs et persistants qu'on pense déjà à la destruction permanente et irréversible.

CRIMINELS

L'effet irréversible existe (nuance)

Même si la torture, les tourments, le monde cauchemardesque sont beaucoup moins violents, les impatiences motrices partent, l'effet maximal ainsi que l'effet complet partent)

Il y a :

- Les sensations, le sommeil, le repos qui sont amoindris
- Il reste une destruction de 25% qui est irréversible

- Il reste un peu de torture, tourments, monde sombre et du cauchemar 5%
- Plus on arrête le NEUROLEPTIQUE, plus on va mieux= EVIDENCE
  Tout ce que je dis est une évidence et devrait être une évidence. Mais ces criminels ont réussi à imposer leur cynisme, leurs mensonges et leurs fausses théories, et leurs fausses médecines.
  Ces criminels me fatiguent à démontrer des évidences dans le monde ou ils ont réussi à imposer leur corruption et leur barbarie : (les gens sont stupides et cyniques)
  1) Il n'y a pas de maladie
  2) 2) c'est du NON-SENS. N'IMPORT QUOI

Théories pseudo-scientifiques et fausses. Ce n'est pas de la médecine. Formule beaucoup de fois répétées.

Rappel de l'évidenc3) les « problèmes » dont parlent ces criminels sont irréels, inexistants, relatifs, « petits », ne posent aucun problème à la personne, faux exagérés par ces criminels, mensongers, non-sens, n'importe quoi

3) Les problèmes causés par les NEUROLEPTIQUES sont réels, vrais existants, posent un vrai problème à la personne, ENORMES, HORRIBLES, destructeurs, torture
4) Formule très répétée UNE EVIDENCE
5) 5) Les NEUROLEPTIQUES sont une torture : impatience nocturne, couper le sommeil et l'affaiblir et l'entrecouper, vide émotionnel et sensationnel horrible et violent, tourments, torture mentale, monde semble cauchemardesque
6) Les NEUROLEPTIQUES sont une destruction : la torture, les mêmes effets qui sont cités dans 5), perte de plaisir et d'envie et de sensation et d'émotion et de motivation, l'effet irréversible, la négation des droits, le cynisme u système, viser la personne pour « des particularités » qui sont belles et qu'ils considèrent comme « maladie », la destruction et la torture alors qu'on a rien fait de mal, la manipulation et les mensonges et la désinformation et les méthodes frauduleuses utilisées par ces criminels (en psychiatrie hospitalière Dr CHAMI et même en psychiatrie libre Dr Maria MARTINEZ
   Plus, on arrête les NEUROLEPTIQUES, plus on va bien

Remarque : ABILIFY 5 mg cause des impatiences, ce qui prouve que même la toute petite dose de NEUROLEPTIQUE a des effets graves et destructeurs

ABILIFY est plus soft et bloquer partiel= MENSONGE. FAUX

Les NEUROLEPTIQUES s'arrêtent progressivement, peut être un mensonge et FAUX et sans motif.

Cela concerne d'autres produits .ex : les anti-dépresseurs

- Les NEUROLEPTIQUES sont tellement destructeurs qu'il faut les arrêter dès que possible
- On peut les arrêter d'un coup 1) avec expérience 2) avis d'un tés grand psychiatre 3) C'estconnu qu'on peut les arrêter d'un coup.

S'il y a des effets indésirables » ou sevrage, je pense qu'ils seront inévitables et qu'ils seront pire si on arrête plus tard, l'on prend plus pour l'arrêt « progressif)

Je conseille l'arrêt d'un coup

Mensonge qui leur permet de gagner de l'argent

« A » veut dire « idées s*** » = FAUX MENSONGE

« avoir un air « triste » ou « pauvre » veut dire « idées s*** »= FAUX MENSONGE

« ne mange pas « veut dire « idées s*** » = FAUX MENSONGE

Comme déjà dit, ce qu'ils appellent « il ne mange pas « ou ce que la personne a voulu dire par « je ne mange pas » s'agit en réalité de « problèmes « relatifs, petits, irréels, inexistants faux et exagérés.

- La personne a dit « B »
- « B » signifie ni « idées s** » ni « anorexie »
- « B » signifie un rythme alimentaire relativement et d'une façon insignifiante pas très idéle
- Ex : 1 seul repas pas jour (mais ce repas est nutritif)
- Ex1 : manger beaucoup de biscuits et de gâteaux
- Ex3 : manger de « petits « plats ou bien de vrais » plats.

- Par contre, les NEUROLEPTIQUES ont causé une anorexie réelle, une perte d'envie et de plaisir de manger, perte d'appétit et sa destruction
- Et de même la perte de l'envie et le plaisir de boire, de la sensation de soif
- Ce qui est très dangereux et meurtrier
- * « tristesses » ou « dépression », « c'est « idées s**3
- Faux mensonge exagération folle
- Exagérationbarbare
- Exagération corrompue
- Exagérationmensongère

Comme déjà dit, la tristesse fait partie d'un état naturel, sain et normal (ce qui est une évidence que nient ces criminels corrompus cyniques)

Pa contre, le NL sont le mal absolu, le sombre absolu, la destruction, torture….

Le mot « dépression » ou « déprime » est un terme « nouveau et inventé et théorique et pseudo-scientifique et « mou » ; Sinon, dans l'autre cas, il signifie des « problèmes » relatifs, irréels, petits, inexistants, pas grave, pas dangereux, « mous » exagères d'une manière barbare et corrompus, « psychologique »

Par contre les NL sont une destruction et souffrance et tourmente et mal total et absolu

Remarque : Regardons cette contradiction hypocrite : ils prétendent « aider » et exagèrent « la dépression », par contre ils sont cyniques et minimisent la torture et l'effet destructeur des neuroleptiques.

« ils sont en train « d'aider »= FAUX. MENSONGE

« plus » (problème » relatifs, irréels, petits par la destruction, la torture, la tourmente réelle et totale

« les malades « souffrent » de la « maladie »= FAUX. MENSONGE

1) Il n'y a pas de « maladie ». C'est des théories corrompues et fausses et qui n'apas de sens
2) A l'état initial, les « plus » sont relatifs, irréels, inexistants et insignifiants et « petit »
3) Avec les NL, il y a des problèmes corporels, réels, au niveau de santé, destruction, torture, physique et mentale sombre et cauchemardesque
4) La contradiction hypocrite : ils exagèrent des « plus « petits et minimisent la torture et la destruction

- « ils stabilisent » FAUX.MENSONGE
  -Ils détruisent et déstabilisent le système neuro-hormonal et la personne

* « folie » malade mental ou fou= FAUX.MENSONGE

C'est les NL qui rendent fou et malade et détruisent le système neuro-hormonal

- Les NL détruisent le corps et le cerveau et mettent la personne dans un état qui n'est pas naturel et qui est douloureux, ce qui correspond à une vraie maladie
- Par contre, la personne sals les NL est dans un état sain, vivable, naturel sans cette torture, et ces tourments et ces effets malsains causés par les NL.
- « tel » ou « tel » est raison d'hospitalisation sans consentement »= CRIME
  1) Déjà, de quel droit, ils mettent la personne sans son consentement ?
     Ils n'ont pas le droit !!
     Ils ne devraient pas se mêler ni questionner. C'est une injustice et un crime et une barbarie.
     Toute personne a des droits
  2) « tel ou « tel » est raison d'hospitalisation sans consentement
     C'est du non-sens
     Du N'IMPORTE QUOI
     Du MENSONGE
  3) Ce « tel » et « tel » est déjà FAUX et MENSONGE
  4) Tous théories et « maladie » sont fausses
  5) Conclusions :

  Ils se basent sur quelque chose de faux (3) qu'ils ont compris de manière erronée sur la personne, et sur leurs théories mensongères pseudo-scientifiques, fausses qui n'ont aucun sens 4) et qu'ils mettent un lien de NON-SENS et de n'IMPORTE QUOI 2) et déjà de quel droit se permettent-ils :

a) D'interner et d'hospitaliser la personne sans consentement
b) De lui donner des « médicaments » de force
c) Ces médicaments » sont un poison, une torture, une destruction, une horreur, un crime.

NUL n'a le droit de faire ça à autrui.

Ces criminels abusent des prérogatives que la loi leur permet sans que la « justice » ni l'Etat ne fait rien.

Complicité de l'Etat et de la «justice ».

La démarche mensongère, cynique et corrompue des psychiatres délabrés :

- Si on évoque tel effet criminel de ces corrompus, ils vont utiliser comme carte : « Mais il n'allait pas bien (parlent d'avant les « soins » et les NL= FAUX, MENSONGE

1) déjà, de quel droit, ils font ça ? a) l'hospitalisation sans consentement

- B) forcer à prendre les NL
- C) les NL torturent et horrifient et terrorisent et détruisent

2)Quel est le rapport ? Quel est le lien ?

N'IMPORTE QUOI
NON-SENS
CYNISME

3) « La personne n'allait pas bien »
FAUX, MENSONGE
   a) Comme déjà dit, la personne était dans un état naturel, sain, en bonne santé, insignifiants comparés à celui des NL, irréels et inexistants
   b) Avec les NL, la personne est dans la torture, la destruction, la tourmente, l'atmosphère cauchemardesque et sombre de l'effet de NL
   c) Pour faire plus simple

C1 « j'allais bien avant les NL »

C2 « peut être que j'avais des « petits » problèmes ou j'allais « un peu » pas bien. Mais avec les NL, je vais vraiment et réellement pas bien et énormément pas bien. C'est incomparable par rapport à avant les NL

C 3 pour plus simple : c'est pire avec les NL

D'une façon incomparable ;

NL= torture, destruction, atmosphère de cauchemar et de souffrance et de tourment.

C4 « j'avais peut-être de « petits « problèmes, mais ce ne sont pas dont parle les « médecins » qui n'ont rien compris à mon histoire et qui ne connaissent pas ma vie

C5) ces « médecins » sont dans une illogique irrationnelle non-constructive et destructive : « ça ne va pas, je détruis et je change en pire » sans oublier que :

Remarque 1 : ils ont fait ça de force, sans consentement et l'ont imposé à la personne

Remarque 2 « ça ne va pas » FAUX. MENSONGE. N'IMPORTE QUOI. NON-SENS

Déjà démontré et expliqué

-ils n'ont pas compris (c)

- problèmes relatifs vers la destruction c1, c2, c3)

Les deux grandes démarches illogiques cyniques des « médecins » dans l'argumentation mensongère et cynique

Démarche 1 : celle déjà évoquée au début du paragraphe. Si on évoque leurs dégâts, ils utilisent la carte du « il n'allait pas bien avant »

Démarche 2 : « la démarche illogique irrationnelle déconstructive et destructive. « ça ne va pas, je détruis et je change en pire.

Déjà, 'st quoi le « il ne va pas bien avant » ???

1) Déjà ils m'imposent leur hospitalisation, leur « soins », leurs « médicaments », leurs mensonges et leur cynisme concernant leur idéologie fausse et pseudo-scientifique, leur mensonge et cynisme concernant la « maladie », leurs mensonges et leur cynisme concernant moi la personne concernée
2) C'est quoi le rapport, c'est N'IMPRTE QUOI. DU NON-SENS
3) Non, je vais bien et je n'ai pas besoin de leurs « soins » et leur poison torture destruction qu'ils appellent médicament
4) Au début, c'était des « problèmes » relatifs, irréels, inexistants, petits, j'étais dans un état sain, naturel
5) Avec les NL, c'est le mal absolu, la torture, la destruction, une atmosphère sombre et cauchemardesque. C'est là que je vais vraiment et réellement pas bien.
6) Ils n'ont pas compris ce que veut dire « je ne vais pas bien ». ils n'ont rien compris à mon histoire et ne connaissent pas ma vie.
7) Et à tous les niveaux, psychologique, mental, appétit, communication, vitalité, pas d'idées s***, pas de « maladie »

8) Leurs théories sont fausses, mensongères, pseudo-scientifiques, NON -SENS, N'IMPORTE QUOI, CRIME

- J'ai dû répéter des informations qui sont pour moi évidences et que je n'ai pas à faire autant d'efforts pour les démontrer, prouver et même répéter plusieurs fois.
- C'est tellement le cynisme, le mensonge, l'irrationnel de leurs théories, la violence de leur viol sur la personne humaine, leurs théories pseudo-scientifiques qui s'imposent, leur argumentation cynique mensongère qui gagne et s'impose, leurs négation des droits et de la personne humaine, leur racisme barbare, leurs mensonges barbares, leur viol barbare sont si durs, persistants, violents, tenaces et s'imposent dans un monde corrompu à leur image et ignorant à leur image, cynique et mensonger à leur image et à un Etat et unsystème et « justice » complices dans leur crime.
- Selon eux, une personne qui a « une maladie est une personne qui a le plus besoin de « médicaments ». Mais on remarque qu'ils ont jugé « malade » réagit plus mal à ce poison « médicament » que d'autres personnes classées comme « malade » ou pas. Malgré le fait que cette personne est jeune et en bonne, et que même que son corps a une meilleure capacité de récupération et de régénération contre le NL poison.

  Cette personne donc vit plus mal que d'autres et s'adapte plus mal que d'autres.

  On peut déduire que les NL ne lui conviennent pas. Donc cette personne n'a pas besoin de NL.

  Remarque : on change de traitement= MENSONGE. FAUX. FRAUDE

  Parce que ils ont tous le même effet. Et même que l'ABILIFY considéré comme « bloqueur partiel » ou plus « soft » est déjà très destructeur et la personne ne s'adapte ni à BILIFY et encore moins à RISPERDAL. La personne réagit mal

  Les correcteurs= Mensonge, FAUX, FRAUDE. C'est comme « changer » de traitement, c'est comme exprimé cynique et corrompue de ces criminels

  Ces correcteurs vont causer d'autres effets malsains « indésirables » ou « secondaires »

  Ils feront appel à d'autres correcteurs et ainsi de suite. Industrie corrompue qui gagne de l'argent par leurs poisons malsains.

  Les correcteurs n'ont aucune efficacité ex : celui des selles

  Déjà, de quel droit ? On ne devrait pas même pas prendre le 1er poison pour ensuite parler de « correcteurs »

  Les NL ne lui conviennent pas. Il n'a pas besoin de NL.

Cette personne n’est pas « malade »
Le diagnostic est erroné.
Déjà que leurs théories sont fausses, N’IMPORTE QUOI. NON-SENS, et qu’il n’ya pas de « maladie » et que les NL sont torture et destruction pour toute personne.
Les NL ne sont ni « des calmants », ni « des somnifères », ni des « antidépresseurs », ni des « médicaments »
Les gens, par ignorance+ par un mensonge de ces criminels appellent ces « médicaments » des calmants. C’est FAUX. Ils perturbent, détruisent et font souffrir la personne et font entrer la personne dans une atmosphère lugubre et horrible et cauchemardesque.
Ce poison empêche le sommeil.
Ce ne sont pas des « calmants », ils perturbent et détruisent le système neuro-hormonal.
Ce ne sont pas des « calmants », c’est tout simplement de la torture, de l’horreur, de la destruction.
Les mots « torture », « horreur », « cauchemar », destruction sont très, très, trèeees faibles pour qualifier l’effet des NL
Les mots « criminels » corrompus, « barbares sont très trèstrèeees faibles pour qualifier ces barbares criminels corrompus.
C’est au-delà de toute torture, destruction, meurtre, horreur, cauchemar, barbarie, crime, racisme, corruption.
Quand on compare ça à de la torture, les NL sont beaucoup pire

1) La torture dure un moment, alors que les NL sur une durée
2) Pire encore, les NL ont un caractère permanent et irréversible
3) Les NL bousillent et dérèglent tout le métabolisme de l’être humain, ce que la torture ne fait pas.
4) Les NL font ressortir une atmosphère horrible et lugubre et cauchemardesque, ce que la torture ne fait pas
   Même chose concernant le fait que les NL sont au-delà de toute destruction, il ne s’arrête pas à une destruction mais vont jusqu’à faire souffrir la personne d’une façon atroce et la torture d’une façon atroce et de lui faire vivre un cauchemar réel. Et c’est même au-delà de cela et c’est des mots petits par rapport à ce que font les NL.

   La personne n’a pas la conscience pour consentir ou non à l’hospitalisation= FAUX. MENSONGE. NON-SENS. N’IMPORTE QUOI

   1) La personne est consciente pour décider de sa -non-hospitalisation.

Il n'y a pas de « Maladie » ; c'est FAUX ; il s'agit de fausses théories pseudo-scientifiques qui n'ont ni queue ni tête

2) L'hospitalisation sans consentement se fait dans la négation totale des droits de la personne humaine.
   Nul n'a le droit d'interner autrui de force ni de lui faire prendre des médicaments ni de lui donner les neuroleptiques destructeurs qui sont une torture et horreur et cauchemar
3) Cette hospitalisation se fait contre les intérêts de la personne ; les NL sont destructeurs, torture et horreur ; Cela fait tomber toute légitimité de la psychiatrie e des hospitalisations sans consentement.
   Déjà qu'elle se fait contre la liberté de la personne et sa volonté.
4) C'est avec les NL que la personne perd toute volonté, capacité d'agir, de réfléchir, de décider et d'indépendance et de gestion de sa vie.
   C'est avec les NL que la personne est « mentalement inconsciente »

Par contre, sans les NL, la personne est dans un état sain, naturel et normal

5) Contre la volonté des parents « contre la loi »

« la personne est dangereuse pour elle-même ou pour les autres » = FAUX, MENSONGE, NON-SENS, N'IMPORTE QUOI.

1) C'est FAUX, sans les NL la personne est dans un état sain, naturel et normal. La personne est même inoffensif, introverti, gentil, timide, soucieux pour sa santé. C'est totalement du non-sens de le qualifier dangereux
2) C'est avec les NL, que le système neuro-hormonal est déréglé et bousillé et que la personne est déstabilisée.
3) En plus de cela, les NL détruisent et torturent et horrifient la personne
4) Déjà, toute personne a droit au procès équitable. Nul n'a le droit d'interner de force, de donner des médicaments de force, des substances nuisibles et destructrices et torture sous prétexte « que la personne est dangereuse »
   Remarque : la plupart des personnes en psychiatrie sont loin d'être « dangereux » et même ce n'est pas une raison
   « Ils ne font pas n'importe quoi et quand ils décident de l'hospitalisation sans consentement, ils sonnent » = FAUX

   1) Ça se fait d'une façon arbitraire. C'est une stagiaire LYNA CHAMI qui décide de ça alors qu'elle s'est entretenue que quelques minutes. Puis, l'autre service va suivre la même décision alors qui ne sont entretenue que

quelques minutes avec moi. Est le juge de liberté ne vérifie rien, il ne fait que suivre la décision « médical »

2) Il n'y a pas de « maladie », ce sont des théories pseudo-scientifiques qui n'ont pas de sens et de n'importe quoi.
3) Il n'y a pas de « maladie ». Et cela, selon l'expertise de grands psychiatres et qui ont pris le temps de bien diagnostiquer la personne et d'une façon attentionnée et responsable
4) Il n'a pas de « maladie » raisonnement par la nuisibilité des médicaments sur la personne
5) Il n'y a pas de « maladie » raisonnement par la définition de la maladie= état non naturel dans lequel se trouve la personne et qui douloureux ou/et qui est une anomalie ou dysfonctionnement dans le corps de la personne ce qui correspond à l'effet des NL
   Sans les NL, on est dans un état sain, en bonne santé, en bonne forme, sans maladie donc il n'y a pas de « maladie »
6) Il n'y a pas de « maladie. C'est les NL qui font perdre à la personne sa capacité d'agir, de réfléchir, de décider, de conscience et de volonté…
   « nier la maladie est le symptôme » = FAUX, MSG, VIOLENCE, BARBARIE, NON SENS 2) 3) 4) 5) du chapitre précédent

   « juge des libertés »= MENSONGE, foutage de gueule, formalité
   Ce juge des libertés suit à 90% de cas la décision « médicale »
   RQ : il parait que l'hôpital a fait exprès que la lettre de convocation arrive tard au domicile de ma mère
   Conclusions :
   1) La liste des effets de NL est interminable et même indestrictipble
   2) C'était fatiguant moralement et mentalement d'essayer de casser les mensonges et faux arguments si nombreux de ces criminels cyniques. Ils ont pleins de tours degueulasse dans leur sac
   3) Les problèmes que les « médecins » prétendent « soigner » (de sous les NL alors qu'il n'y avait pas) ont été causés par eux avec les NL. Ex : avant les NL, je mange vraiment bien plus ou moins.
      Avec les NL, je mange vraiment difficilement
      Avant les NL, je vais plus ou moins bien
      Avec les NL, je vais vraiment pas bien
      Et cela d'une façon incomparable ; on compare pas des « plus relatifs », petit, irréels, inexistants par rapport à une destruction, torture, horreur et tourmente totales.
   4) Pour faire plus simple :

- Avant les NL, je mangeais et j'allais bien

- C’est avec les NL que je mangeais pas et je vais pas bien
  « trouble de la concentration comme symptôme »= FAUX
  1) J’étais dans un état sain où j’avais toutes mes capacités de concentration
  2) Par contre avec les NL, j’ai perdu toute capacité de concentration
  3) C’était de simple parole dans l’air, mais je n’avais ma capacité de concentration et de faire les études
  4) C’était relatif, insignifiant, irréel, « petit » alors qu’avec les NL c’est total destruction…
  5) « la loi protège les gens « = FAUX
  6) « juge des libertés » MENSONGE, formalité
     Même arguments cités au paragraphe p 44 , 45 , arbitraire, fausseté de leurs théories, formalité du juge des libertés
  7) Ces criminels se sentent protégés par la loi et la « justice » et pensent avoir de bons avocats. Et les victimes n’ont pas confiance en la » justice » et sentent que c’est irrecevable et que ces criminels/hôpital+ » médecins »+labos, sont protégés

III RECIT DES FAITS

Dans leur compte-rendu, ils disent que je me suis rendu « spontanément » accompagné d'un « ami »
C'est FAUX
Je ne me suis pas rendu spontanément, c'est cette autre personne ou « ami » qui m'a emmené et même trainé sans me demander vraiment mon avis et sans m'informer. Il ne m'a pas proposé. Il a abusé de la faiblesse, de la vulnérabilité, de la précarité. Il ne m'a pas informé de quoi il s'agit les hôpitaux psychiatriques, il insistait, il harcelait, il mentait, il insistait avec moi sur des choses fausses et insensées et stupides dans lesquelles il s'entêtait et que je savais fausses, insensés et stupides, imprévisibilité autoritaire de la personne) indélicatesse…orgueil..
RQ : je ne savais pas que telles choses existait en notre monde et dans notre époque (qu'on pouvait interner de force sans consentement une personne, forcer une personne à prendre des « médicaments », qu'il y avait des substances aussi horribles, destructrices et torture comme les NL, qu'on pouvait interner une personne arbitrairement et sur un coup de tête après s'être entretenue quelques minutes, dire que la personne a « une « maladie » arbitrairement sur un coup de tête en s'entretenant quelques minutes(1 ou 2 minutes même) par de théories pseudo-scientifiques fausses insensés N'IMPORTE-QUOI, NON-SENS, et qu'il y a tout ce monde de « maladie », « symptôme », « délire », « schizophrénies », « bipolaire »… »psychose », « psychotique » « déni de la maladie est un symptôme de plus »= N'IMPORTE-QUOI
NON-SENS
CRIME
Récit exact de l'épisode avec ce « ami »

- Cette personne était un ami de mes parents, il avait 49 ans et moi 22 ans au moment des faits. Cette personne était juste présentée comme personne de confiance, ce dont elle a abusé.
- Cette personne est venue me parler d'une procédure « dossier médical » concernant l'immigration et m'a dit en insistant d'une manière stupide et entêtée qu'un psy peut me faire un « dossier médical ». Ce qui est faux en plus de n'avoir aucun sens et d'être n'importe quoi. Cette personne me dit que son oncle a eu les papiers comme ça.
- RQ : point commun entre les criminels corrompus et cette personne « ami » avoir des informations et des idées fausses et

erronées , qui n'ont aucun sens et qui sont n'importe quoi, puis les considérer comme vraies, s'entêter et les « imposer, soit par la force, l'abus ou la surprise.

- Je lui réponds qu'on donne une carte de séjour quand on a un problème de santé pour lesquelles, il y absence de soins dans leur pays d'origine, il me dit « dossier médical !! dossier médical ! en s'entêtant. Je lui dis de m'envoyer par mail les détails de cette procédure (je sais que ce qu'il dit est faux et n'a pas de sens) il me répond avec entêtement « je t'envoie pas ». Je lui dis que j'ai une carte de séjour étudiant et que je peux pas faire de procédure comme ça, il s'entête et me dit « dossier médical ! dossier médical ! Mon oncle a eu ses papiers comme ça. Son oncle a probablement eu ses papiers pour quelquechose dont il y a absence de soins en Tunisie) Bref, j'étais pas du tout convaincu ni d'accord avec ce qu'il me disait et je savais que c'était faux, stupide, du non-sens et n'importe quoi.
- Cette personne me harcèle, insiste et s'entête pour que je vois un psy : « Vois un psy, vois un psy ».
- Un jour, on a rendu visite à un journaliste, vieil ami de mon père. Puis, après être rentré, ce journaliste téléphone à cet « ami » et lui dit <u>sur mon dos</u>, <u>sans me demander mon avis ni me proposer</u>, <u>ni connaitre ma situation ni mes besoins réels</u> « il va mal, il a besoin d'un psy ».

  L' « ami » lui répond « je ne connais pas de psy à Paris ». C'est la femme du journaliste qui intervient : « il y a l'hôpital Saint Anne au 14 -ème » et qu'il offre des soins de qualité, (ce qui a peut -être été le cas pour elle mais, pas du tout pour moi). L' « ami » répond : cela ne me concerne pas, c'est l'affaire de ces parents, moi je ne suis pas responsable » ce qu'il contredira le jour même ou le lendemain)

  RQ : les répliques sont à peu près et dans le sens)

  Le 11/02/2019, il était avec moi. Il me dit : « tu vois un psy »

  Je lui réponds : « oui »

  Il me répond : tu prends des médicaments »

  Je lui réponds : « j'ai pris, mais le médicament était fort et me perturbait »

  Il me répond : « tu ne voudrais pas voir un autre psy ? »

  Je réponds : « d'accord » (bien sûr, suite à la pression)

  Il me répond : « on va à Sainte Anne, c'est un hôpital psychiatrique. On y va, si ça ne te convient pas tu sors »

Je réponds : « d’accord » (bien sûr, j’ai cédé à sa pression et son harcèlement

Remarquons :

1) Cette personne a d’abord menti en me disant qu’en hôpital psychiatrique, je suis libre d’entrer et sortir quand je veux
2) Dans ce dialogue, il est évident que j’ai cédé à sa pression, au harcèlement
3) Cette personne m’a imposé, forcé, obligé de faire quelque chose à laquelle j’étais pas convaincu et pour laquelle je lui ai dit que je sais que c’était faux et qui pour moi n’avit pas de sens et était n’importe quoi.

   Cette personne impose son avis à autrui avec entêtement
4) Cette personne a abusé du fait que je connaissais pas le fonctionnement des hôpitaux. Je ne pensais pas que de telles horreurs pouvaient exister (l’hospitalisation forcée, médication forcée, NL malsains)
5) Il y a des abus sur la personne (abus sur personne vulnérable et précaire)
6) Cette personne m’a, en réalité emmené et trainé à Saint-Anne sans me demander mon vrai avis et sans mon consentement réel
7) Cette personne avait connaissance de mes difficultés en matière de communication et relations sociales
8) Cette personne avait connaissance de la vulnérabilité et de la précarité et de la fragilité de la personne (j’ai pas pu lui dire « non »
9) Conclusions : je ne me suis pas rendu « spontanément « accompagné d’un « ami ». Mais, cette personne m’a emmené, trainé à Saint Anne par l’abus, le harcèlement, l’avantage réel qu’il avait sur la personne, absence de consentement réel et vrai, les informations fausses et erronées…

Noms :

« ami » : Slah HNID

Journaliste : Arnaud Viviand

Rq : cet « ami » ou ancien ami de la famille n’est plus ami avec la famille. Il n’est plus ami avec mes parents après les faits.

Anecdote : S.Hnid est le genre de personne quand je lui dis « je suis fatigué, je peux pas faire la descente » il me dit : je vais pas te faire plaisir pour toi, on va faire la descente » C'est un petit exemple du caractère qu'avait S.HNID

Anecdote 2 : S.Hnid, comme déjà dit avec ARANAUD ET SA FEMME ? IL Y A UN TYPE DE COMPORTEMENT ET LEUR DIT TEL ET TEL. Quand je suis seul avec lui, il devient autoritaire et orgueilleux et contredit ce qu'il disait avec Arnaud et sa femme. Même chose quand il est avec mes parents, il a tel comportement et tel discours alors que quand il est avec moi, il est tel et tel. S.Hnid en plus d'être arrogant, entête et orgueilleux, c'est un hypocrite et un lâche.

Anecdote 3 : Arnaud Viviand ne m'a pas dit en face : « vois un psy », mais il a dit cela derrière mon dos quand il a téléphoné à S.Hnid.Sa femme aussi. Quand j'étais avec eux, ils ne disaient rien, alors que derrière moi, il se mêlent de la vie d'autrui et sortent leur carnet d'adresses « et racontent leurs expériences. M etMmeViviand, eux aussi, ils sont lâches et hypocrites.

Ni Hnid , ni M et Mme Viviant n'avaient le droit de m'emmener aux urgences psychiatriques

De quel droit ?

- Nous avons évoqué le fait que je ne me suis pas rendu « spontanément » aux urgences psychiatriques, mais que S.Hnid m'a trainé, alors que je ne le voulais pas vraiment et que je ne ressentais nul besoin d'y aller.
- La demande « floue » dont parlent dans leur compte rendu, c'est ce dossier médical » dont parlait S.Hnid. Autre vérité : ce n'est pas moi qui l'ai formulé. C'est S.Hnid qui l'a formulé au CPOA en mon nom sans que je le veuille. Je n'ai eu ni l'idée ni demandé à l'évoquer ni évoqué ni directement ni indirectement. C'est S.Hnid qui l'a fait du début à la fin.

Autre vérité : pourquoi, ils disent « demande floue ? » C'est parce que Lyna Chami, qui est d'une grande incompétence et d'un grand irresponsabilité et grand cynisme, n'a même pas cherché ni auprès de moi ni de S.Hnid à demander d'expliquer cette « demande floue ». Elle s'est contentée de diriger son questionnaire de gestapo vers

ses questions voulues par eux à leurs théories fausses et pseudo-scientifiques et qui n'ont pas de sens.

Conclusions : déjà que pour le récit des faits, ils ne tiennent même pas compte des réalités et des vérités. Ils se contentent de bâcler ce qu'ils considèrent comme « sujet de leurs théories » et qu'ils considèrent comme « marchandise »

Autre Grande Vérité : ils vont jusqu'à inventer des choses que j'ai jamais dit. Dans leur compte rendu, ils ont mis « hallucinations » et/ou entendre des voix !!!

Ils vont jusqu'à inventer des choses qui n'ont jamais eu lieu et que j'ai jamais dit.

-Nous avons évoqué des faits jugés d'une façon bâclés et qui sont erronés dans leur compte rendu. Ils hospitalisent d'une façon imprévisible, irresponsable, indifférente, s'entretiennent quelques minutes, jugent sur des apparences et surtout en bâclant ou « parce qu'ils ont du travail » donc ils mettent la personne en hospitalisation.

On a aussi évoqué des faits qui n'ont jamais existé ni eu lieu ni je n'ai parlé dont ils ont inventé pour remplir leur compte rendu.

- Quand S.Hnid m'a emmené aux urgences de Sainte Anne, ils nous ont fait attendre + l'atmosphère était lugubre+ l'infirmier est venu pour poser ses questions d'une façon policièreet dirigeait son questionnaire vers les questions que lui veut prenant ainsi le contrôle du questionnaire sans prendre en compte les sujets dont peut être et je dis bien peut être car pas convaincu, que je veux poser, peut-être (comme la « demande floue », peut être que faire reconnaitre un handicap ??? serait à mon avantage légitime.
- L'infirmier me demande : « vous avez des idées s*** » je réponds « A1 »
- Déjà quand j'ai dit A1, A1 ce n'est pas des idées s
- De deux, A1 ne signifie pas idées s*** dans le sens de ce que je pensais peut-être dire on voulait peut-être exprimer. Parce que, comme déjà dit, j'étais dans mon état naturel, normal et sain dont il est tout à fait naturel, normal et sain d'éprouver quelconque interdiction face à une situation ou des « problèmes » (réels relatifs ou irréels et inexistants) RQ, même s'il y a des « plus » réels, ils sont insignifiants et petits face ou « Grand » problème de l'hospitalisation forcée et des neuroleptiques malsains et destructeurs
- Déjà de quel droit ? Et quel est le rapport ?
- C'est du non-sens et n'importe quoi ! C'est de la barbarie et une négation des droits !

Puis, ils appellent S.HNID qui s'entretient rapidement avec LYNA CHAMI.

Puis, il revient. J'apprends par lui qu'ils ont exagéré ce que j'ai dans « A » et qu'ils vont jusqu'à exagérer « idées s** ». Ce à quoi je ne m'attendais pas et je ne savais pas. J'apprends plus tard (après l'hospitalisation) quelques choses qui sont passé dans l'entretien.

L.CHAMI lui a dit à S.HNID à mon sujet : « je l'interne immédiatement »

HNID : »Non, ne l'internez pas ! Ne l'internez pas »

Puis, il évoque le fait de contacter mes parents.

RQ : Même S.HNID l'irresponsable et fautif, a été contre l'hospitalisation et s'y est opposé et est conscient que pour moi cette hospitalisation n'apas lieu d'être. Il a même signé une décharge et donné ses coordonnées.

Ce qui confirme ce que j'ai dit que eux ; ils étaient autour de leurs idées et centrés autour et qu'ils imposaient et dirigeaient vers sans avoir aucun lien ni relation ni connaissance ni lieu d'être avec ma situation et ma réalité.

Puis L.CHAMI s'entretient avec moi et/ou avec moi+S.HNID.

Comme j'ai déjà dit, ils font leur question d'une manière policière et le dirigeant vers leurs sujets à eux et leurs questions qui sont pourmoi Hors-sujet et sans lieu d'être et même n'importe quoi et non-sens.

Mais le pire avec L.CHAMI, c'est qu'elles posent des questions parfois sensibles, gênants et même provoquant afin de diriger vers ses sujets et questions et même vers ce qu'elle appelle « idées délirantes »

Anecdote : certains de ce qu'ils appellent « idées délirantes » m'ont été dit par quelqu'un d'autre.

S.HNID+ la longue attente+ l'atmosphère étouffante au CPOA + le questionnaire harcelant de CHAMI, donc j'ai dit d'une façon vraiment pesée ce qu'ils appellent « idées délirantes »

Ce n'est qu'après ce questionnaire déloyal, qu'elle appelle S.HNID et lui demande ce qu'il ou ce que nous on veut et il exprime la demande floue en mon nom, et de la manière des plus stupides et pas claires « le dossier médical ». En plus de cela, L.CHAMI ne prête pas attention ni demande de clarifier mais dirige vers le sujet qu'elle veut et me propose l'hospitalisation. Elle essaye cette fois d'insister mais unpeu insister en me donnant de faux arguments et des mensonges pour me persuader comme : « il y a des études et la santé sont deux choses » (Ce ne sont pas des « soins » et je n'en avais pas besoin »)

« vous pourrez rester même une nuit »

Et c'est un mensonge pour que quand je rentre, ils me gardent : je suis sûr+ c'est pas des soins+ aucun besoin + aucun lieu d'être

RQ : concernant le très court entretien avec CHAMI, il faut ajouter qu'il :

- La personne a des problèmes de communication
- La personne est vulnérable et précaire
  Entretien très déloyal

A la fin, on a pu partir en signant une sortie de contre avis médical. Un point positif. Mais :

Cet avis médical, comme déjà dit n'a pas lieu d'être ni raison d'être

1) Hors sujet, c'est eux qui ont imposé et dirigé vers leurs avis
2) Avis basé sur des théories fausses pseudo-scientifiques, non-sens, n'importe quoi
3) Avis basé sur non connaissance de ma réalité ni de ma situation
4) De quel droit ? D'abord !

Moi et S.HNID, on a signé cette décharge puis l'infirmier me dit de revenir le mardi 19/02/2019, je lui ai dit que je ne peux pas et que j'ai un stage en lien avec les études. Il me dit quelque chose du genre : « si vous êtes cassé, vous direz pas ça. Vous venez à ce rendez-vous.

Comment peut-on comparer une urgence physique (s'être cassé) avec leurs théories qui n'ont ni queue ni tête et qui sont nuisibles ?

Je conteste ce rendez-vous post consultation comme une forme de harcèlement !!!

Ils ne m'ont pas proposé de revenir si je veux, mais ils m'ont parlé de telle façon que ce rendez-vous du mardi 19 est nécessaire » et l'ont présenté ainsi à S.HNID. C'est donc du harcèlement et ils poussent l'autre personne S.HNID au harcèlement, qui va me suivre et m'y emmener une 2ème fois.

Pourquoi ce rendez-vous du mardi ?

Il n' a aucun lieu ni raison d'être

Ils auraient pu me dire ce qu'ils avaient ce jour là mais CHAMI s'est entretenue quelques minutes avec moi et S.HNID puis me faire revenir une 2ème fois. C'est du harcèlement

Après être rentré S.HNID téléphone à ma mère et lui ditbrièvementqu'ils allaient m'hospitaliser à Saint Anne. (Après m'avoir trainé à cet endroit de malheur, ce qui est irresponsable de sa part, et sans me dire à moi qu'il y a risque

d'hospitalisation, ce qui est déloyal de sa part). Il se peut que même mes parents ne s'attendaient pas qu'il y ait cette hospitalisation si imprévisible. Mais, mon père apprenant ce qui est arrivé a pris l'avion et est venu.

Le Mardi 19, je suis allé tout simple au rdv qu'ils m'ont donné (harcèlement)+S.HNID m'attendait chez moi ou à une station de métro, j'ai oublié (harcèlement) et je ne suis pas allé à une journée de stage au cabinet comptable (lien étude)

Quand , on est entré au CPOA, il y a eu comme la 1ère fois une longue attente, une atmosphère pesante et lugubre, mais surtout un entretien avec CHAMI cette fois plus rapide (je dirais 30 secondes) et plus déloyal et qui juge sur les apparences « pour ne pas se casser la tête » ou parce qu'elle a trop de travail » ou « occupée », caser le patient très vite en le harcelant.

Ce qui s'est passé dans ce micro-entretien, c'est qu'elle a donné des jugements sur l'apparence d'une façon hypocrite « je ressens une grande tristesse en vous ». Dans son compte rendu, ils noteront « air pauvre » (notons la longue attente, l'atmosphère) (Mais, notons que c'est un état sain et naturel contrairement à leur soin).

Avant ce micro-entretien, l'infirmier a commencé par une question très sensible qui est le problème de communication (avant, je ne savais pas que cela était un problème pour les autres et surtout pas que ce soit un « symptôme ». Je pensais qu'on peut vivre avec les autres sans qu'on nous case par ce problème donc j'ai répondu sans faire attention ».

Puis il finit son entretien par la question sur « idées s*** » où je réponds A2

A2 ce n'est pas « idées s*** » dans la forme

A2 ne signifie pas idées s** » (j'étais dans un état sain, naturel, normal, positif sur ce point où il est tout à fait normal et naturel de ressentir tel ou tel face à une situation qui serait négative, contrairement à l'effet de NL qui est le mal absolu et total)

Puis il y a eu le micro-entretien avec CHAMI où elle me dit à la fin quand elle me parle de l'hospitalisation : »ALLEZ !ALLEZ ! sinon, on devra refaire encore une fois (les démarches) »

Là, elle essaye de me forcer de dire « oui »

C'est sa façon de faire par excellence

Le non-respect de la personne et de son choix : « Allez ! Allez »

On voit bien l’hypocrisie

Le jugement sur les apparences

La négation des droits tout simplement

Elle prend l’avantage sur la personne de façon déloyale

Abus sur la vulnérabilité et la précarité, problème de communication

Bâcler la personne et ses droits par indifférence, incompétence, « trop de travail », « pas le temps » Chami a beaucoup de choses à faire aux dépends de ses droits les plus basiques

Après qu’elle me dit « ALLEZ, ALLEZ.. », je lui réponds « non », elle me fait une « tête » qui veut dire qu’elle ne l’a pas accepté puis je sors après un très court entretien. Elle convoque ma mère. S.HNID, qui n’ a aucune responsabilité légitime, et qui lui aussi savait que l’hospitalisation n’a aucun lieu ni raison d’être, a été écarté. Après être sorti du cabinet de CHAMI, un infirmier m’accompagne dans une chambre avec un air accusateur, semi-autoritaire, policier (je crois que c’est lui qui me faisait les questionnaires, il était un peu jeune). Quand je suis dans la chambre, je vois un médecin ou un infirmier ??(je ne sais pas, il était plus âgé, pas jeune) il marchait vers l’autre direction, vers le cabinet de CHAMI, il avait un air policier, très autoritaire, répresseur, oppresseur, méchant, dur, il a dit : »…son hospitalisation » ou quelque chose comme ça. Alors je réponds « Mais, j’ai dit non ». Il me répond avec un air dur, autoritaire et tout.. »ça va être oui quand même, les textes de loi nous le permettent » J’étais choqué quand il a dit ça et ressenti une grande injustice.

1) Comment peut-on faire ça alors que la personne a dit non »
2) Comment peut-on faire ça à quelqu’un qui n’a rien fait de mal ?
3) Comment les lois permettent-ils ça ?
4) Pour moi, ça n’avait pas de sens. Comment peut-on prétendre aider une personne face à des « problèmes » de source réelle et extérieures, relatifs, des problèmes irréels « psychologiques », même inexistants, relatifs par quelque chose d’aussi extrême, violent, insensé dans l’acte, insensé dans son contenu, imprévisible, comme ça sans rien, et surtout forcée et imposée ? C’st du n’importe quoi, DU NON-SENS, sans queue ni tête.
5) C’est une injustice,
6) En plus d’être une injustice, elle n’a ni queue ni tête, NON-SENS, N’IMPORTE .
7) Ils prétendent aider, tout en exagérant des « problèmes » « psychologiques », « petits », « relatifs », de source extérieure, tout en minimisant un grand problème qui est cette injustice ? Et tout en refusant de voir le pourquoi et la

réalité de la personne et les sommes extérieures ? et surtout en forçant et en imposant

8) Comment peut-on agir sur la personne même comme si c'était un objet d'études ou d'expériences ou de travail ou de « problèmes » et prétendre « aider »
9) Cet homme dur inhumain dont j'ai parlé dernièrement, signifie qu'on a affaire à des voyous, une mafia, des barbares, des geôliers, des tortionnaires, des personnes au sommet de la cruauté, inhumains dans le froid. Et, pour ce qui est de la forme, et ben, c'est légal et la loi le permet et l'Etat le permet et les protège
10) On a aucune protection face à ces voyous criminels
11) Ils ont décidé l'hospitalisation avant même de consulter mes parents, ce qui est contraire à la loi
12) Ce voyou se contredit, il ne respecte pas la loi sur ce point (la non consultation des parents)
13) Il y a quelque chose qui contre mes intérêts et qu'ils peuvent l'imposer que par la force
14) Notons que dans d'autres cas, c'est imposé par le vice, l'abus, la surprise, l'impressibilité…, la désinformation
    - RQ : Il y a une incompétence, mauvais travail, dans lequel pour eux le moyen le plus facile et rapide est de faire leur travail à « la va vite » en bâclant, et en mettant dans des cases ceux qu'ils considèrent comme des cobayes, objet d'études, marchandises, objet de marchandises (faire vendre les médicaments)
    - Ils vont jusqu'à induire les parents et même la personne concernée en erreur, ils m'informent que la/les personnes de leurs droits. Ils ne respectent pas la loi.. A plusieurs reprises, ils ne m'ont laissé sortir de sortir et lever la contrainte malgré la demande claire de mes parents. Non-respect de la loi

RQ : * on remarque qu'ils ont décidé de l'hospitalisation avant de consulter les parents.

Ils ont complétement fait cela avec une mentalité de voyous

« Ça va être « oui » quand même, les textes de loi vous le permettent »

Rq/*leur système et basé sur la violation des droits d'autrui.

(CHAMI), le voyou qui est avec elle et sa phrase, l'incompétence, la solution facile pour eux qui est d'hospitaliser et de donner des NL, l'hospitalisation forcée et abusive, l'abus, caser les personnes selon des théories qui n'ont pas de sens en « Maladie » et ainsi forcer ce qu'ils appellent « soins » « traitement », l'abus et le

forçage pour vendre les NL, les effets horribles et destructeurs des NL, la violence morale en milieu hospitalier)

Après que ma mère est venue, on lui demande de signer l'hospitalisation à la demande de tiers (HDT). Selon elle, on lui a passé à signer, onlu a fait pression, on l'a induit en erreur, on lui a même forcé. CHAMI a menti à mes parents en leur disant qu'il y a juge des libertés qui va statuer et que je sortirais en quelques joursou que je pourrais sortir peut-être avec le juge en 3 jours (à peu près comme ça). Au début de l'entretien, CHAMI fait un visage, un air et une façon de parler « douce, gentille » (le même type de comédie qu'elle a fait avec moi), puis après et à la fin, elle change de ton et devient ferme et dure, le même type de changement et retournement de veste brusque qu'elle a fait avec moi) ex : « j'ai passé beaucoup de temps avec vous » « j'ai maintenant du travail » (à peu près) « <u>Il vaudrait mieux que vous signez</u> »

Par cette dernière phrase que j'ai soulignée, CHAMI fait penser à mes parents que dans le cas où on ne signe pas la HDT, ça va être pire pour moi en termes de droits et qu'ils pourront faire ce qu'ils veulent pire encore qu'avec la HDT et que mes parents auraient moins ou pas du tout de possibilité d'intervention et qu'il y aura des failles dans la loi qui leur me permettrait de m'hospitaliser sans la HDT et que eux ils peuvent m'hospitaliser sans la HDT

C'est ce que CHAMI a fait croire à mes parents en disant : »il vaudrait mieux que vous signez »

RQ : avant de convoquer mes parents, le criminel qui est avec CHAMI m'a dit « ça va être « oui » quand même, les textes de loi nous le permettent ».

Après que ma mère est venue, on a appelé mon père qui est venu quelque temps après. Selon mes parents, ils sont restés <u>4</u> heures <u>avec CHAMI</u>à discuter, questionner sur l'hospitalisation. Ils ont donc hésité à signer et ne voulaient pas le faire. Pendant ces 4 heures CHAMI faisait pression, poussait, mentait, donnait de fausses informations pour forcer ma mère à signer. Puis à la fin CHAMI dit »j'ai passé beaucoup de temps avec vous » « j'ai du travail » (là, on voit bien qu'il y a de la pression évidente et ne laissent pas la personne réfléchir pour faire son choix) « Il faudrait mieux que vous signez » (Avec cette phrase que j'ai souligné, on remarque que CHAMI force mes parents à signer. Elle a fait croire à mes parents tel et tel. Avec cette phrase, il y a menace indirecte, il y a ainsi une grande opacité qu'elle installe avec la pression et le mensonge et le manque d'information. Nos parents ne savaient pas « pourquoi on dont signer »

Selon mes parents après que CHAMI a dit cela, cela les a forcé à signer, parce qu'ils ne savaient pas et parce qu'elle leur a fait croire tel et tel. Selon eux, à la fin mon père a dit à ma mère : « ils vont le faire entrer dans tous les cas, si on signe c'est mieux » à peu près. C'est pour cela qu'ils ont signé parce que CHAMI avec sa pression et son

opacité et manque d'information, elle leur a fait croire que s'ils ne signent pas, ce sera pire pour moi en termes de droits, de prérogatives de parents et que ça va être à l'avantage de l'hôpital s'ils ne signent pas et qu'il y a des failles dans la loi qui leur permettent de m'hospitaliser dans le cas où ils ne signent pas.

Après que l'infirmier m'a emmené dans la chambre, je suis resté à parler avec S.HNID qui m'accompagnait, c'étaient des discussions stupides et idiotes.S.HNID, comme déjà dit est quelqu'un « avec qui on ne peut pas négocier » « brute » « têtu »…Il ne comprend pas des choses simples et évidente qu'on lui dit et s'entête dans son information fausse, erronée et insensée. Etant en train de parler avec S.HNID, ces discussions dans lesquelles je dis que je n'arrive pas à digérer l'hospitalisation et que je l'accepte pas, CHAMI vient vers nous en criant : »on est devant un dialogue de sourds !! » ce que je considère comme agression et violence morale. Mon père a aussi considéré cela comme agression.

*

CHAMI s'est entretenue avec mes parents pour les pousser et forcer à signer dans une chambre ou je ne pouvais pas y aller ni les voir. Ce que je considère comme déloyale et pas correcte. Mes parents ont peut-être considéré cela ainsi, ce qui est sûr, ils ont critiqué cette façon d'agir de CHAMI et ce dernier fait.

CHAMI commet beaucoup de fois de méthodes opaques, déloyales, tordues et « pas corrects » et même abusives, mauvais traitement, désinformation. Elle est même si on peut le dire spécialiste de ces mauvaises méthodes. Quand mes parents parlent d'elle, de ZHENG, ou de GALLET (chef de service qui va suivre ce qu'a fait CHAMI), ils en disent « on est avec des psy ». 9a veut dire qu'ils utilisent ce qu'ils ont en connaissance et spécialiste en matière de psychologie des personnes pour l'utiliser contre les personnes et utiliser de mauvaises méthodes déloyales, faire du mauvais travail, de l'incompétence et commettre des abus.

Quand je suis sorti de la chambre où on m'a mis et je suis allé au bout du couloir vers la chambre d'attente (probablement CHAMI s'entretenait avec mes parents ici), près de l'entrée, il y avait le méchant criminel, assis près de là-bas, il a appuyé brutalement sur un bouton (je crois) puis il a eu un air un peu violent, méchant, dangereux puis s'est levé et allé vers moi en disant d'un ton violent, méchant, inhumain, criminel, geôlier, dangereux « Retournez dans votre chambre ! » et de sa main et son doigt indique la chambre.

RQ : c'est la même personne qui a dit « ça va être oui quand même, les textes de loi nous le permettent »

Après avoir dit « Retournez dans votre chambre » il va dans ma direction et celle de la chambre avec un criminel, méchant, cruel surtout inhumain, violent dangereux…

J’ai peut-être dit quelque chose, j’ai oublié puis il me dit d’un air faux et hypocrite :

« Comment ça vous mangez pas, vous dormez pas »

Je réponds : « c’est pas grave »

Par c’est pas grave, je voulais peut être dire :

1) C’est mon problème
2) Ne vous dérangez pas pour moi, c’est pas grave
3) Que c’est relatif et que le fait que « je mange pas, je dors pas » est exagéré par eux d’une manière illogique, de non-sens, n’importe quoi et qui n’a ni queue ni tête et c’est même une agression insensée, violente et imprévisible.
   C’est relatif+ pour plus simple « je mange bien et je dors, ça va » + il y a peut-être ce mal mais je ne m’attends pas à cela (c’est non-sens !) + il y peut-être ce mal mais c’est d’une gravité moindre et incomparable par rapport à celui de l’hospitalisation
   C’est que les NL et l’hospitalisation confirmeront
   J’ai déjà évoqué cette idée
   Bref, revenons avec la discussion avec le barbare corrompu
   Lui : « retournez dans votre chambre »
   Lui : comment ça, vous mangez pas, vous ne dormez pas »
   Moi : « c’est pas grave »
   Il répond d’un air faux et hypocrite
   Lui : comment ça, c’est pas grave »
   Moi : « … Qu’est-ce que vous pouvez faire ?
   Lui : « on va agir sur les répercussions sur vous »
   Il dit ça d’un air hypocrite, froid, cruel, arrogant, hautain, moqueur
   Lui : « On a déjà décidé et discuté et c’est fini)
   Il le dit d’un air froid, pressé, arrogant, hautain et surtout cette fois, méprisant
   Lui : « regardez, vous allez pleurer ! »
   Il le dit en indiquant vers moi, il le dit d’un air d’une extrême violence et d’un extrême mépris, extrême froideur
   Puis il s’en va
   On remarque la négation des droits d’autrui et l’extrême violence et abus sur la personne humaine en milieu psychiatrique. C’est même de la cruauté, de la barbarie et de la pure violence
   Il y a du mauvais travail, de l’incompétence et les travailleurs qui bâclent et veulent faire vite « on a déjà parlé ». On a déjà vu cela avec CHAMI et ses répliques. C’est là aussi une des caractéristiques de la psychiatrie et l’une de leurs mauvaises méthodes caractéristiques, ce bâclages, incompétence, mauvais travail « à la va-vite », le truc le plus facile pour eux

RQ : (même chose pour la violence, la négation des droits qui est leurs caractéristiques. Ainsi que la cruauté, la barbarie, la négation des droits de l'être humain qui apporent avec l'hospitalisation et les NL. Cette fois, dans leur comportement, traitement des personnes
1)l'hôpital 2) l'effet des NL 3) = cruauté+ barbarie+ crime +négation des droits+ effet des NL= torture, horreur, barbarie, cruauté, négation des droits
« …qu'est-ce que vous pouvez faire ? » parlant des problèmes extérieurs réels ou relatifs

- C'est extérieur et relatif+ Pour plus simple « ça va je vais bien, il y a pas de problème »+ peut-être mal mais eux c'est n'importe quoi et destructeur et non-sens + il y a peut être mal ou problème mais c'est la moindre ou incomparable par rapport à celui de l'HP et des NL, c'est même relatif et petit et moindre même incomparable voire même irréel et inexistant) ; c'est pire
- Idée dit plusieurs fois et très répétée
- RQ : le barbare cruel criminel est peut -être infirmier. Il fait beaucoup plus âgé (+45 ans)
- PS : il m'a aussi dit pendant cette discussion une autre réplique : »vous voulez vous reposer, n'est-ce pas ! »
- C'est pas du « Repos ». Ce ne sont ni des somnifères, ni des calmants, ce sont des NL, destructeurs qui coupent le sommeil, tout repos (syndrome des jambes sans repos), tout plaisir. En plus, je n'avais besoin d'aucun produit. J'aillais bien ou même mieux avant ça.
- L'infirmier cruel cherchait comme la structure hospitalière à imposer l'hospitalisation, et à bâcler : « faire à la « va-vite » pour « se débarrasser de ce travail ? »
- Tout simplement l'hôpital, n'avait même pas leur « façon d'aider « ni « voulaient m'aider ». Ils étaient tout simplement en train de nuire, de faire un mauvais travail qu'ils imposent à la personne et sur la personne, incompétence et négligence et même voulaient détruire, nuire et torturer la personne
- L'infirmier cruel m'a dit aussi : « ce n'est pas vous qui a dit « vulnérable » « naïf » « faible » ».
- J'ai oublié de noter deux répliques de cet infirmier cruel. Celle-là, il l'a dit d'un ton stressé surtout cette fois, autoritaire, dur, violent, un peu méprisant.
- Si j'ai dit cela parce que j'étais induit rn erreur tel que dans une démarche où il faut dire « handicap » ou quelque chose dans ce thème pour bénéficier d'avantages quelconques : mais je ne

savais pas. Plus tard ZARZOUR dira « qualificatif dévalorisants » (quelque chose comme ça). Mais j'ai pas dit dans ce cadre là, je l'ai dit dans le cadre que j'ai expliqué (erreur, démarche…)

- Tout simplement l'HP et cet infirmier cruel l'ont dit pour m'humilier et m'agresser. Ils étaient dans l'incompétence, négligence, violation.
- Ensuite, on me dit si je veux voir mes parents et si je veux qu'ils disent quelque chose à mes parents, je leur dis de leur dire « B » et je leur demande de voir ma mère. Ils nous laissent à peine discuter quelqueque instant et lui disent de sortir. Puis, ils m'emmènent au service de GALLET et ZAENG (CHU 14 je crois)
- Plus tard (quelques jours ou le lendemain peut -être, quand mes parents demandent à me faire sortir, puis/et/ou demandent à me voir, ils prétendent que moi je ne voulais pas voir mes parents, mal interprétation ou interprètent à leur guise ma volonté ou/et la phrase « B » que j'ai dite peut-être à CHAMI. Ils parlaient ainsi à ma place avec mes parents et surtout sans m'informer qu'ils voulaient me voir : sans m'informer de cela (incompétence, incorrectitude et même violation de mes droits). Un peu plus tard, c'est moi qui demande à voir mes parents, ce qui veut dire que leur interprétation est incorrecte, et déloyale, contre ma volonté ou de la phrase « B » étaient fausses. Il y a opacité et négligence.
- Quand ils m'emmènent au CHU 14, c'est dans une voiture avec 2 infirmiers. Comportement policier
- Puis quand ils m'emmènent à la chambre au CHU 14, GALLET, accompagnée de 2 ou 3 infirmiers (comportement policier de pensée)

  Noms : Anne Sophie GALLET

  Monique ZHENG

  Puis ZHENG vient et commence à me poser beaucoup de questions. J'étais paniqué, j'avais peur, je ne savais pas qui ne se passait ni que ce genre d'horreurs existait. Elle me posait des questions sur ce qu'ils appelaient idées délirantes.

  1) Ces idées ont été dit soit par quelqu'un d'autre
  2) Soit j'ai dit ça et que quelqu'und'autre m'a induit en erreur pour le dire
  3) Soit je l'ai dit dans le cadre d'une idée de démarche, pour laquelle on m'a induit en erreur

Quand elle me pose beaucoup de questions, j'arrive pas parfois à répondre, peut-être que j'ai bégayé ou pas parlé mais je me souviens lui avoir répondu par ce qu'ils appellent « idées délirantes » en « plus modéré » ou « moins délirantes » pour répondre à leur cosage borné en « délirant » ou dans la tentative de les esquiver.

Je pense qu'ils sont toujours restés dans leur cosage très borné et que les réponses vont dans le sens de ce cosage borné et insensé et incompétent en « idées délirantes »

Il n' y a eu un matraquage de questions insensées et/ issus de leur idéologie pseudo-scientifique de NON-SENS, N'IMPORTE -QUOI, CRIMINELLE DE VIOLATION DE DROITS

Je ne me souviens pas qu'elle m'a posé des questions sur les voix et les hallucinations. Est-ce que tu entends des voix ? Tu as des hallucinations ?

Je me souviens bien avoir dit que je n'vais pas ça, et je me souviens que je n'ai jamais avoir dit que j'avais des hallucinations. Cette question m'a aussi été posée à l'accueil par le 1er infirmier.

Je n'ai jamais dit entendre des voix ni avoir des hallucinations

Dans leur compte rendu que je qualifie de torchon, ils inventeront et ajouteront que j'entends des voix et j'ai des hallucinations.

Idem pour les « idées s**, ils l'ont ajouté et inventé. Peut-être que ZHENG me l'a posé dans son questionnaire lourd. Mais, je me souviens toujours avoir répondu que je n'avais pas. Pour la suite, quand on me pose cette question, je réponds que je n'ai pas.

Au début, dans le questionnaire lourd et policier d'un infirmier au CPOA, j'ai répondu « A1 », « A »

Je me souviens que peut-être (au) « A1 », « A » commencent par « non »

« A1 »= »Non…. » « A3+ 3non….

J'ai répondu à ZHENG « Non »

L'atmosphère dans ce CHU 14 était un peu lugubre et faisait un peu peur.

RQ : point commun avec les neuroleptiques qui donnent une sensation horrible, sombre lugubre et terrifiante.

Rq : point commun avec le monde des théories pseudo-scientifiques de NON-SENS, N'IMPORTE-QUOI, qui sont bizarres, insensés, sombres, sans queue ni tête.

Ce 1er jour, je ne savais pas encore ce qui se passait et je n'avais pas eu le temps de penser à demander à appeler mes parents. Je ne connais pas encore l'effet de la

torture horrible des NL. Mais, j'avais peur et j'ai compris une chose : c'est qu'il y a des théories insensées qu'ils ont imposé pour se baser afin d'imposer cette hospitalisation forcée : je ne comprenais pas pourquoi j'étais là ni de quel droit ? Et quel est le sens ? Ils ont des motifs insensés pour cette hospitalisation inutile, insensée, destructrice et illégitime et qu'aucune raison d'être. J'ai compris une chose : on doit obéir à tout ce qu'ils imposent dans le cadre de leurs théories bizarres insensées.

J'ai peut-être compris quelque chose : il faut dire que je vais bien dans leur non-logique à eux.

J'ai compris peut-être : qu'il ne faut pas leur dire que je refuse cette hospitalisation forcée et injuste.

J'ai aussi compris point : il ne faut pas leur dire que leurs théories pseudo-scientifiques insensées, n'importe quoi le sont.

J'ai aussi peut-être compris : il ne faut pas critiquer l'avis du « médecin » (ils n'ont rien de médecin)

J'ai aussi peut-être compris : il faut leur montrer que je mange (je dois avaler la nourriture qu'ils donnent pour leur dire que je suis en train de manger)

PS : j'ai oublié de dire que ce jeudi de la première fois où je suis allé à Sainte Anne et que S.HNID m'y a emmené, puis il a signé la décharge (sortie contre avis médical). Quand on est sorti, l'infirmier, en plus de me faire de la pression en me disant de revenir le mardi 19 février, il m'a menti et usé de méthodes détournées en me disant même que je vais faire ce rendez-vous puis sortir. Je me souviens même lui avoir demandé combien de temps ça va durer ? Parce que je fais un stage dans un cabinet de comptable. Il m'a répondu qu'il ne sait pas ; que ça peut-être avant midi comme ça peut être après-midi

On peut dire que l'infirmier m'a menti et que même il m'a promis que je vais faire ce rendez-vous puis sortir et qu'ils vont voir avec moi je ne sais pas : c'est du harcèlement et de l'abus ; ce 2ème rendez-vous n'a aucune raison ou lieu d'être.

En plus de m'attendre à un simple rendez-vous, surtout je ne savais pas l'existence des HP et des NL et toutes ces horreurs et l'hospitalisation

Quand on m'a hospitalisé sans consentement le mardi 19/02/2019, alors que je suis pour un rendez-vous qu'on m'a donné, j'ai pensé et réfléchi à quelque chose d'insensé et de non-sens : c'est une méthode très abusive et déloyale : il y a surprise. Cette méthode est connue sous le nom de « convocation-piège ». On dit à quelqu'un de venir puis on l'enferme, c'est une agression et une violence, un abus, une surprise

Rq : on m'a même dit qu'ils ont dit à S.HNID que si lui ne fait pas revenir à l'hôpital, ils vont appeler la police contre lui. Ainsi, ils ont demandé à une personne de me harceler, et cela en la menaçant et en lui faisant pression.

Rq : entre le jeudi et le mardi 19, ni moi, ni mes parents ne s'attendaient à ce qu'il y ait une hospitalisation. On ne le savait pas.

S.HNID a appelé ma mère la nuit en lui disant qu'il y a quelque chose de grave. Mon père est venu du pays en apprenant cela. J'étais en contact avec mes parents et on s'est vu pendant ces quelques jours et on était en contact avec S.HNID et on s'est vus avec lui.

Mais, on s'attendait pas et on ne savait pas qu'il y aura hospitalisation. S.HNID a commis une faute et abus.

PS : quand CHAMI faisait pression sur mes parents pour leur faire signer l'HDT, elle usait de méthodes détournées abusives et déloyales, elle a dit à mes parents. « il est consentent » lorsque mes parents lui ont dit que j'étais pas consentent.

Culture de la violation des droits, méthodes détournées, déloyales, abusives, mensongère, parler à la place et au nom de la personne.

Le mardi 19, quand on était au CPOA, S.HNID m'a dit : « dis leur oui, je veux être hospitalisé, comme ça tu peux sortir quand tu veux, parce que si tu dis non, ils te contrôlent comme ils veulent.

S.GNID, qui est une personne stupide donne des informations inexactes, et issus de sa connaissance limitée et non précise. En effet, ils m'ont mis en hospitalisation sans consentement. Pire encore, ils ont tout fait pour me en hospitalisation sous contrainte, ils ont fait pression à mes parents. Ils sont même allés jusqu'à dire à ma mère : il est consentent » alors que cette hospitalisation sous contrainte= sommet du cynisme, de la culture de violation, du mensonge, du non-sens, de leur non-logique.

Rq : il est vrai peut-être et j'ai compris peut-être que, il ne faut pas montrer une résistance avec et il faut jouer leur jeu et leur dire « oui » à ce qu'ils veulent sinon ils feront pire, et c'est ce qui se passe

Rq : pendant qu'on était au CPOA, j'ai exprimé et affiché un certain refus et résistance auxquels ils ont réagi avec violence, mais ce refus et résistance contenu par les discussions stupides de S.HNID.

Ce n'est qu'à la fin que j'ai arrêté d'afficher ce refus.S.HNID m'a dit qu'ils vont me faire entrer quoiqu'on fasse ils me feront entrer et qu'il vaut mieux dire « oui » ou « arrêter d'afficher ce refus. Puis dans les derniers moment au CPOA, CHAMI est venue en me demandant si je vais accepter cette hospitalisation, je lui ai répondu sans jamais être d'accord et sans jamais être consentent : »oui », à condition que ça

reste une semaine(à peu près ça). Elle a menti en me disant « oui » (à peu près ça) Elle savait que je vais rester plus, elle a donc menti en sachant que ce sera pas une semaine.

Rq : au CPOA : (CHAMI faisait sa pression et ses mensonges avec mes parents, elle leur a dit quelque chose dans ce sens : »mais c'est rien, il est jeune, il va s'en remettre, en plus, il y a les juges des libertés. Dans 3 jours, il pourra sortir. Il y a le juge des libertés qui statuera sur le cas chaque semaine et pourra le faire sortir ».

Là, il y a minimisation très cynique de quelque chose de grave et destructrice. Il y a des méthodes détournées et incorrectes et incompétence et médiocrité.

Sommet de la médiocrité, du cynisme, de l'incompétence, de l'abus, la violation. Tout est mensonge.

RQ : quand mes parents ont demandé à me voir /ou me faire sortir, ils ont laissé cela sans m'informer qu'ils voulaient me rendre visite à l'hôpital. Ils ont menti en disant que c'est moi qui a demandé ce refus. Je n'ai jamais demandé le refus de la visite de mes parents à l'hôpital. Ils ont parlé en mon nom et à ma place et décidé à ma place et sans m'informer.

Dans leur médiocrité et incompétence et cynisme, ils ont mal compris, mal interprété ou compris à leur guise, interprété à leur guise ma volonté et mes paroles. Ainsi, ils ont empêché le contact avec mes parents dans tous les premiers jours de l'hospitalisation, ce qui est un abus et une vulnérabilisassions. Ils ont profité d'une situation pour empêcher la visite et le contact avec les parents au début. Et, surtout, ils ne m'ont pas informé ni demandé mon avis à propos de cette visite de mes parents.

Au CHU 14, je ne comprenais pas ce qui se passait, j'avais peur au 1er et 2 ème jour, j'étais sous le choc mais je n'ai pas encore pensé à réagir (contact des proches), puisque je ne comprenais toujours pas.

- Au réveil, ils ont beaucoup d'analyses (urinaires) et sanguins
- Ils ont fait des analyses sur les vitamines, le magnésium
- Ils ont fait des analyses sur les MST

Rq : au CPOA avec CHAMI quand : j'ai dit « oui » mais à condition une semaine » elle répond avec négligence « oui »

Je lui dis que je prends un complexe vitaminé et du fenugrec et je lui demande si c'est grave de les arrêter parce que à l'hôpital je n'ai pas. Elle me répond que non et que c'est pas grave.

Là on remarque, que contrairement à ce qu'ils disent à propos des « idées s** », je me prenais en charge en matière de carence vitamineuse et perte d'appétit avec des moyens sains et qui ont un effet réel positif (d'après mon expérience et je crois que c''est bien sans être médecin).

Cette prise en charge réelle et positive a été brutalement stoppée par leur hospitalisation abusive et forcée et imprévue, pour à la place leur théorie destructrice sous prétexte « de prendre en charge la personne » et « que la personne ne va pas bien » (dans leur non-logique destructrice à eux)

Ils étaient dans la volonté de nuire et détruire.

Au CHU 14, ils m'ont fait beaucoup d'analyses je ne sais pas pourquoi. Ils m'ont fait leur électrocardiogramme.

On mangeait 3 fois par jours (7h- 13h – 19h), peut-être et parfois goûter à 16h

La nourriture avait l'air d'être de mauvaise qualité et d'après ce que l'on dit est de mauvaise qualité et pas bonne.

On nous donnait les médicaments. Je les ai pris et je n'ai rien dit, parce qu'ils ont réussi à imposer qu'on leur obéisse en tout.

On m'a donné du Risperdal (petite dose 2mg peut-être le 1er jour et du Largactil (qui est je crois l'un des neuroleptiques les plus anciens et donc les plus violents)

On donne un neuroleptique et un anxiolytique (qui sont peut-être eux aussi des NL.

Le lendemain, au réveil, je vais voir les infirmiers et leur dis que je veux sortir de l'hôpital. L'un d'eux me dit : »c'est les « médecins » qui décident. Quand les « médecins » sont venus, GALLET vient dans ma chambre avec des infirmiers (3 peut-être, ce qui est acte de violence) et GALLET me dit : « vous êtes ici sous contrainte ». Je lui dis que je n'ai pas d'idées s** comme ils disent et qu'il n'y a pas ces problèmes et qu'il y a d'autres problèmes. Ils ne veulent rien entendre ni comprendre. Puis GALLET me dit : « si vous dites, je veux sortir, vous n'allez pas sortir ». Je me suis alors tu.

Là, on remarque le sommet de leur culture de violation des droits.

Après cela, ils ont doublé de la dose du RISPERDAL (qui passe à 4mg peut-être) et peut-être aussi l'anxiolytique (LARGACTIL) RISPERDAL : molécule=RISPERIDONE. Façon d'agir basée sur la violence et la négation des droits de l'autre et la déshumanisation de l'autre et faire comme si l'être humain est un meuble, ou une chose ou l'objet ou le sujet de leur travail et théories médiocres et qui n'ont pas de sens et qui sont n'importe quoi : on agit ni pour ni avec la personne mais en la personne, son corps, et sa propre personne comme s'il n'a aucun droit, personne

humaine mais est un simple cobaye ou objet d'expérience et théories insensés, n'importe quoi.

PS : au CPOA, CHAMI a aussi menti à mes parents en leur disant : il ne restera qu'un jour et le juge des libertés va vérifier son cas chaque jour »

C'est ce qu'a dit CHAMI à mes parents.

C'est ce qui m'a été rapporté par mes parents quand je leur ai parlé au sujet de CHAMI. C'est le type de mensonge caractéristique de CHAMI.

CHU 14 :

Rq : A l'hôpital, j'ai commencé à avoir du mal à manger et même une difficulté et un malaise quand je mange. Alors qu'avant, j'avais un appétit et je mangeais d'une façon quasi normale et naturelle au niveau du corps et de l'appétit. A l'hôpital, j'ai eu une difficulté et mal horrible et indescriptible à manger. C'était quelque chose de pas normal, et pas naturelle, et c'était pas relatif, c'était pas relatif, c'était réel et extrême et total et un mal absolu.

A l'hôpital, j'ai commencé à avoir les impatiences dans les jambes (jambes sans repos) ; ce qui est un effet dérangeant, malsain, horrible, torture, bizarre, destructeur. C'est quelque chose pas de normal et pas naturel.

A l'hôpital, j'ai commencé à avoir des difficultés réelles pour dormir et un sommeil de mauvaise qualité, et un réveil très tôt. Alors qu'avant, je dormais bien, naturel et normal et correct au niveau du corps et des hormones de sommeil et rythme de sommeil. A l'hôpital, c'est un mal horrible, malsain, indescriptible, hors de toute mesure, ou comparaison ou normalité ou naturalité. C'est quelque chose pas normal, pas naturelle, pas relative, mais c'était réel, total et un mal absolu, destructeur et torture.

Je commençais à ressentir un mal être horrible et sombre que je ne comprenais pas. Avant l'hôpital j'avais pas ça. A l'hôpital, je ressens une sensation cauchemardesque, de vide horrible, perte de toute sensation et réceptivité et émotion, c'était quelque chose pas normal, pas naturelle, pas relative, mais horrible, malsaine, indescriptible, hors de toute mesure ou comparaison. Un mal absolu, réel, total, destruction, torture.

PS : au CPOA, CHAMI, quand elle faisait pression sur mes parents et les induisait en erreur, elle leur dit : « on va juste lui faire des analyses, un jour et puis il y a les juges des libertés qui statue tous les jours sur les cas » (à peu près ça)

Elle a clairement menti et commis un abus et une violation des droits.

CHAMI est quelqu'un qui n'a aucune compétence, qualité de travail ni correcte, ni reglo, qui use des méthodes abusives, frauduleuses et détournées et bâcle les patients qu'elle traite comme machine, objet ou sujet ou meuble de son travail très médiocre et corrompu. Elle ne sait que mentir, surprendre, abuser, bâcler, mettre dans des cases en quelques secondes.

Rq : au CHU 14, on m'informe de rien, ni du pourquoi on me fait ou tel acte comme l'électrocardiogramme ou les analyses de sang et d'urine. On nous demande jamais ni autorisation ni notre avis en matière médicale qui nous concerne. On nous écoute pas ; ils ne veulent rien écouter, mais juste mettre dans leurs cases à eux et noter ce qui va dans leurs cases à eux et noter ce qui va dans ce sens. Ainsi, ils font un travail corrompu et nuisible et très mauvais et ne traient et pas la personne comme si c'était un être humain qui a des sentiments, des droits et qu'on doit informer par respect, et demande en ce qui concerne mais on lui impose sans même l'informer comme si c'était un meuble ou objet d'études .

Exemple : on m'a pas qu'ils vont augmenter le médicament, ni pourquoi. On m'a jamais dit pourquoi ils m'obligent à prendre ces médicaments « poison ». Ils m'ont rien de médecin que le nom.

Au CHU 14, je suis allé au repas du midi, j'avais déjà un vrai mal réel à manger et je me sentais pas bien sûrement à cause de leur « médicament » les NL. Puis, je sentais quelque chose dans ma bouche qui est pas normale. J'avais mal. C'était dur. Quand je mettais la nourriture dans ma bouche, c'était très difficile à avaler. J'ai remarqué aussi avoir beaucoup de mal à parler. Puis, je découvre que ma mâchoire est déformée et que ma langue sort de ma bouche de façon incontrôlée. C'était horrible, malsain, inhumain, une torture, une vraie torture, une destruction. Leur NL déforment la bouche et cause une paralysie faciale. Je dis alors à « Dr » GAMLLET qui est dans la cantine ce qui m'arrive (parlant de la bouche déformée). Elle me dit d'aller dans la chambre et que les infirmiers vont venir s'occuper de ça. Je vais dans la chambre. L'attente était longue, j'avais la figure déformée. Je ne sais pas combien j'ai dû attendre avant que les infirmiers ne pointent leurs nez. C'était long. C'était même trop long. J'avais mal partout. J'avais la figue paralysé à cause du poison qu'ils m'ont injecté et s'en foutent. Ils prennent tout leur temps pour venir. Puis, après une longue attente, seul dans ma chambre, à pleurer intérieurement sur tout ce qui m'arrive, les infirmiers viennent et m'injectent l'antidote de cette dyskinésie au niveau de la mâchoire. Ils me disent d'attendre un peu que ça fasse son effet. J'attends un peu, puis ma mâchoire est redevenue normale. L'infirmier me dit : ça va mieux !! »

Là, on est au sommet du traitement de l'être humain comme un cobaye. On lui donne des substances nuisibles sans raison et qui n'ont aucun lieu d'être et qui ne servent à rien et qui détruisent. Puis, ces substances font subir à la personne des effets

malsains. Et, après avoir fait ces effets malsains à la personne, on vient lui donner l'antidote de cet effet. Bref, une vraie torture pour moi. C'est un crime.

Un cycle interminable, horrible et malsains de « médicaments » : médicaments puis son correcteur et ainsi de suite.

Rq : avec le RISPERDAL et « l'anxiolytique » qu'ils donnent, on nous donnait un « correcteur » pour pouvoir aller aux selles. Un exemple de leur démarche corrompue et malsaine de cycle interminable et malsain de « médicaments » et « correcteurs ».

RQ : pour exemple, quand on a parlé au « Dr » Martinez, des impatiences motrices (jambes sans repos), elle a dit « on peut donner des « correcteurs ». Ce qui constitue un de leurs mensonges et leurs méthodes abusives et corrompues.

(ce point a déjà été évoqué à la partie réservée aux mensonges et démarches abusives des « psychiatres » partie II).

*Après, ils m'ont dit qu'ils vont changer le LARGACTIL par le TERCIAN. Encore une fois, une démarche abusive typique et caractéristique des « psychiatres » et leurs mensonges (évoqué dans la partie II qui parle de leurs mensonges)

Je pense même que le TERCIAN (même s'il ne fait pas cette dyskinésie horrible), il reste un neuroleptique très fort qui renforce ce mal être et ces effets horribles, destructeurs, tortures déjà installées par le RISPERDAL.

Avec le RISPERDAL, TERCIAN, ils nous donnent quelque chose pour pouvoir aller aux selles (sûrement un de leurs « correcteurs » après avoir causé comme effet malsain la difficulté d'aller aux selles. Je crois peut-être qu'on nous donnait du calcium ou quelques vitamine (vitamine D peut-être, et de la vitamine B12 qu'on m'a donné à la sortie de l'hôpital (calcium et vitamines sont parmi les choses que je pense pas être nuisibles).

En plus d'un internement forcé sans consentement, sans aucune légitimité, plus je ne sais pas pourquoi je suis interné et l'hospitalisation n'a aucun lieu ni raison d'être (S.HNID m'a emmené + ils dirigeaient le questionnaire vers ce qu'ils ont comme cases + ce qui s'est passé avec CHAMI) + je ne sais pas pourquoi ces « médicaments », ni ce qu'ils font + ces « médicaments » sont nuisibles et destructeurs + je ressens leur effet néfaste et horrible et mal-être et torture + ils causent des effets très malsains et horribles comme la dyskinésie qui est la déformation de la mâchoire et la langue + puis c'est après qu'ils viennent donner un correcteur ou un antidote, après avoir fait tout ces dégâts inutilement, d'une manière forcée et brutale, et sodomie et même nuisible et destructrice, sommet de la violation des droits .

Ils maltraitent les patients, cherchent à avoir le dessus, à intimider, ils désinforment, ne font qu'interner de force, d'une manière bâclé et abusive et/ou donner des « médicaments » nuisibles que sont les NL(et/ou substance ressemblants comme les anxiolytiques)) d'une manière forcée, inhumaine, incompétente, bâclée et abusive sans rien connaitre du patient ni l'écouter ni l'informer, ils réagisse d'une façon brutale et violente face au moindre refus/ou résistance et/ou évocation des droits, ils font tout à l'insu de la personne….

Quand j'ai dit que je veux sortir, ils m'ont dit : « si vous dites, je veux sortir, vous n'allez pas sortir » 1 et ils ont doublé les doses sans m'informer 2 ; maltraitance très brutale et violente et inhumaine.

Dès que quelque chose ne va pas dans leurs trucs à eux(leurs cases et leurs théories pseudo-x de NON-SENS et N'IMPORTE-QUOI, et leurs façons de traiter les patients comme des meubles ou cobayes ou objets de leurs travail mauvais et corrompu et théories…) ils ne font que donner des NL, ou même augmenter les doses et maltraiter le patient et en profiter pour soutenir leurs abus et leur violation.

Ils interprètent à leur guise et déforment les propos et vont jusqu'à faire dire au patient ce qu'il n'a pas dit, tel que ça entre dans leurs cases et tel que ils bâclent le patient et font un mauvais travail et remplissent leurs rapports et soutiennent leurs abus.

Les infirmiers étaient enfermés dans une pièce beaucoup de temps (surtout le matin) et les « médecins » » encore beaucoup plus inaccessibles. Mes parents m'avaient dit qu'il s'agit d'une technique qui joue sur la psychologie de la personne (patient et/ou parents) que eux en tant que psychiatres savent user)

Quand mes parents ont demandé à me visiter à l'hôpital et /ou me faire sortir (je pense même peut-être qu'ils ont juste demandé à me contacter), ils les ont empêché sans même m'informer, ni me demander, ni me proposer, et ils ont prétendu que j'ai demandé à ne pas contacter mes parents (ce qui est faux comme déjà expliqué ; je n'ai jamais demandé cela ni directement, ni indirectement, ni explicitement, ni implicitement)) privant ainsi la personne du simple contact des proches au début de l'hospitalisation.

Quand mes parents ont demandé à me faire sortir la première fois, eux l'Hôpital ont été intimidé (selon mes parents, ils avaient un peu peur parce qu'ils savent que mes parents ont le droit de me faire sortir de l'hôpital. Ils répondu à mes parents d'une manière intimidée et/ou stressée sous pression) et/ou entêtée (confrontation, bras de fer) : votre fils va bien, on s'occupe de lui, il dort bien, il mange bien.

Rq : »il dort bien, il mange bien, il va bien= FAUX. A l'Hôpital, je ne mangeais pas, dormais pas, j'allais horriblement et terriblement mal et d'une façon indescriptible, horrible, démesurée, réelle, total, mal absolu. C'est plutôt l'inverse.

Avant l'hôpital, j'allais, mangeais, dormais bien (en fait, ce n'est pas essentiel si important de savoir si j'allais bien avant l'hôpital et/ou j'allais relativement mal mais mieux qu'à l'hôpital ; cette question n'a pas lieu d'être, l'essentiel c'est qu'à l'hôpital, j'allais terriblement mal d'une façon incomparable, réelle, pas relative, horrible, destruction, torture, mal absolu)En fait, ils nous obligeaient de dire qu' « on va bien », dans leur sens à eux et leurs cases à eux et théories pseudo-scientifiques à eux, et si on fait pas cela, ils vont doubler les doses ou marquer un « symptôme » donc garder plus longtemps. Donc, j'essaye de leur montrer le « je vais bien » dans leur «non-sens à eux et quand ils me posent des questions, je leur réponds comme eux. Ils m'ont obligé, alors qu'en vrai, je ne vais pas bien à l'hôpital, et d'une façon horrible, indescriptible, incomparable, mal absolu, torture et destruction.

Ils me forçaient à manger directement ou indirectement. Ils surveillaient pour voir si on mange ou pas et parfois ne disent rien)

En fait, on était obligés de leur montrer qu'on « mangeait » parce qu'en vrai les NL causent une dure anorexie réelle et une vraie difficulté à manger, une perte de l'appétit, l'envie et le plaisir de manger et une lourdeur et un mal être corporel quand le corps reçoit des aliments, en plus du mal-être général dans le corps et le mental, la torture, les impatiences (jambes sans repos)…Donc, ils prennent que les apparences qui vont dans leurs non-sens et leurs abus.

En plus de cela, ils faisaient des allers-retours dans nos chambres la nuit (une surveillance inhumaine et barbarie extrême et impensable) En vrai, les NL coupent le sommeil, l'amoindrissent, le perturbent, le malsainissent, et pire encore provoquent les impatiences au sommeil qui est un sommet de l'horreur et de la torture et un des effets des NL à leur maximum. Ce qui rend évident le fait que je dors pas bien à l'hôpital. Mais d'apparence et dans leur non-sens, je ne peux pas leur dire le vrai effet des NL ou ce que je ressens vraiment car ils me feront plus de mal ; (les NL sont la cause du mal et la seule chose qu'ils savent faire quand ça ne va pas bien, c'est doubler les doses). La nuit, au lit, je ressentais le besoin de bouger pour alléger cette torture et répondre à ce besoin provoqué par les NL. Et donc je reste sur le lit allongé alors que je dors très peu et très mal horriblement et même c'est une torture ; ajoutons à cela cauchemars quand je dors.

Ce sommeil horrible est un sommeil de la torture. Les impatiences nocturnes, avec ce sommeil horrible ; sommet de la torture

Avec les cauchemars, sommet de la torture

Avec les allers-retours des infirmiers, sommet de la torture

La nuit/ou parfois l'après-midi, on nous injectait à la cuisse (ou dans le bras peut-être) parce que on restait trop alité et donc il n' y a le sang qui ne circule pas bien (c'est ce qu'on nous disait, mais je ne leur fais pas confiance)

Sûrement, un des effets des NL que le sang circule mal dans le corps+ les NL rendent la personne alitée la plupart du temps, comme elles coupent toute vigueur+ eux, « médecins » et « infirmiers » nous obligent à être alités+ cet effet malsain sûrement se renforce quand on s'alite.

Encore une fois (cette fois, la 3ème), ils font la démarche d'effet malsain puis « correcteur ».

Ils font du patient ce qu'ils veulent, ils agissent contre leurs intérêts (patients). Ils agissent pour leurs intérêts à eux (l'hôpital, les labos..). et détruisent les patients. Ils font ce que leur bon leur semble dans le cadre de leurs théories pseudo-scientifiques erronés qui n'ont pas de sens et qui sont n'importe quoi, le cadre de leur casage, de leur mauvais travail, médiocrité, bâclage, indifférence, abus, violation des droits, considérer les patients comme cobaye, meuble, objet de leur travail, théories et dans le cadre de leurs intérêts à eux

ZHENG

J'ai eu, peu de temps après, un entretien avec ZHENG. Elle m'a dit : « vous avez des angoisses, des idées noires ? « je lui dis « Non , je n'ai pas » Elle fait un questionnaire dirigé et subjectif tel que je joue leur jeu et je leur dis ce qui va dans leur non-sens et que leurs soins sont bien et que je vais bien avec leurs « soins ». Mais ? c'est faux ; leurs « soins » sont une horreur et une destruction et torture et c'est pas des soins ni des traitements. En fait, j'avais pas « d'idées noires » avant l'hôpital et les NL comme ils prétendent, en plus je n'ai jamais dit cela.

RQ : quand on parle de leur augmentation des doses qu'ils usent comme violence et menace sur les patients, c'est sachant que les « médicaments » sont nuisibles, destructeurs, horreur et torture, en plus d'être inutiles et sans aucune raison.

Dans les trois premiers jours de l'hospitalisation, je recevais des visites de S.HNID. Une fois, il a apporté des documents sur les informations administratives (l'histoire insensé qu'il m'a raconté puis imposée (déjà évoqué). Une autre fois, il m'a apporté un paquet de gâteaux qu'il a acheté peut-être avec mes parents.

Après avoir mangé un peu, on l'a laissé aux infirmiers quoi ont tout mangé.

J'ai dormi dans la chambre, il y avait dans le lit d'à côté dans la chambre un pakistanais de 16 ans (clandestin) puis c'est un jeune soudanais (clandestin) puis c'est un jeune plus âgé.

Cette structure s'en prend à des personnes vulnérables. En plus, beaucoup avaient des origines étrangères. On remarque un racisme systématique.

Il y avait beaucoup dans cet hôpital qui sont dans l'hôpital pour des trucs avec la drogue.

Je ne me souviens avec moi vu quelqu'un dont la langue sortait tout le temps de sa bouche. C'était quelqu'un d'origine peut-être du Pakistan, de l'Inde ou du Bangladesh. (c'est sûrement l'effet de leurs poisons malsain. Je me souviens avoir vu un black (peut-être un black américain) qui était horriblement tassé et abruti., sûrement par ce poison.

Saint Anne et les hôpitaux ne savent qu'interner et donner des NL sans même réfléchir ni étudier sérieusement les cas. Ils donnent à de fortes doses. En plus, ces NL sont nuisibles, destructeurs et torture.

Peu après mon hospitalisation (quelques jours après, 3 jours, je me souviens), j'ai demandé les infirmiers à appeler mes parents. Ils avaient leurs numéros. Quand je les ai appelés, je leur ai dit que je veux sortir de l'hôpital. Ils m'ont dit de dire aux infirmiers que je veux voir mes parents, car d'après eux, ils ont été empêchés de me rendre visite. J'ai demandé cela à mes parents. Selon mes parents, même après cela, ils ont eu des difficultés avec l'hôpital pour venir me voir. L'hôpital prétextait que je ne voulais pas voir mes parents. Or, c'est faux. Je n'ai jamais dit que je voulais pas voir mes parents. Ils voulaient m'isoler pour faire ce qu'ils voulaient de moi.

Quand mes parents sont venus, on a parlé et je leur ai dit parlé surtout de mon désir de sortir. Quand mes parents sont rentrés, on leur a donné les clés de mon appart et d'autres affaires…Depuis, mes parents me rendent visite à l'hôpital tous les jours. Ils m'ont apporté quelques affaires (vêtements, brosses à dents, gouter…). A l'hôpital, c'était mal entretenu. Mes parents s'occupaient de nettoyer la douche, les toilettes…

Un jour, c'était un lundi, j'ai exprimé à mon père, lors d'une visite, ma volonté de sortir. Mon père, est allé, alors, voir Dr GALLET. Je l'ai entendu crier. Il a demandé à me faire sortir, mais ils ont fait mine de ne pas entendre sa requête. La requête de mes parents n'a pas été entendu et ils ont refusé de me laisser sortir. Ils sont restés dans la confrontation avec mes parents, violant ainsi mes droits. Cynisme et comportement de voyous et non pas de médecins.

Ils ont encore une fois ignoré la demande de parents de me faire sortir. Depuis GALLET ne salue même pas mon père lors des visites. Ils ont parlé avec mes parents ZHENG, surtout. Puis, pour la première depuis mon internement, suite à la demande de mes parents, ils m'ont donné la permission pour une demi-heure seulement permis d'aller à la cour intérieure du CHU où les patients pouvaient aller et fumer. J'ai parlé avec mes parents en insistant sur le fait que je vœux absolument sortir de

l'hôpital et que l'hôpital est horrible et mauvais. Mes parents n'ont jamais été convaincu par cette hospitalisation abusive et injuste et voulaient me faire sortir et ont été d'accord avec moi concernant mon désir de sortie et font tout pour cela. Le lendemain, mon père a envoyé un message à son avocat Maître William BOURDON : » Mon fils est hospitalisé sans son consentement où il n' y a aucun occidental ». Mon père, ayant remarqué que beaucoup des internés sont d'origine immigrés. C'est vrai qu'il y a beaucoup de clandestins, d'étrangers, de blacks, ce qui prouve un racisme et une atteinte aux personnes vulnérables, mais il avait trois blonds dont un de 24 ans, qui était dans le cinéma, et qui apparemment, il y avait question de drogue. Mes parents ont parlé avec les patients. Mon père leur a donné des cigarettes. On a entendu l'histoire du migrant pakistanais et du migrant soudanais qui ont été dans la chambre avec moi.

Un jour, une infirmière est venue m'apporter un papier pour que je signe. Je crois que ce document contient la décision du juge des libérés avec le « Dr » GALLET pour que je reste à l'hôpital un temps supplémentaire, deux mois encore. GALLET a suivi ce qui a été fait au CPOA et CHAMMI, et le juge des libertés n'est qu'une formalité pour faire passer la décision de GALLET. Le « certificat médical » de GALLET, c'est qu'une formalité. La HDT, n'est qu'une formalité, en plus qu'ils ont imposé à mes parents, pour donner un cadre à l'hospitalisation abusive décidée par CHAMI. Comme j'ai déjà dit, ils ont fait pression sur mes parents, CHAMI a menti et les a induits en erreur.

Rq : IMPORTANT

Le fait que CHAMI a menti et usé de méthodes frauduleuses pour avoir la HDT ne m'étonne pas.

1) Avant elle, c'est l'infirmier qui est avec elle qui m'avait convoqué pour le mardi 19/02/19 qui m'avait dit et même évoqué et précisé que je reviens ce jour puis je sors et que « ils ne savent pas quand ça fini après ou avant midi » Donc, celui-là a menti
2) CHAMI est une personne malhonnête, déloyale, qui ment tout le temps et qui n'est pas correcte a) elle répète d'une façon très directe et avec ce que moi je dis b) elle sait faire le faux-visage de « douce », « gentille » puis d'un coup elle devient « stressée » et « occupée » et fait pression psychologique c) elle décide l'internement après une consultation de 20 ou 30 secondes d) elle a menti concernant « je sors après les analyses » e) elle a menti concernant le juge des libertés qui statue chaque jour f) elle a même exercé une violence psychologique envers mes parents et moi g) elle m'avait dit « ALLEZ ! Allez ! sinon on va tout recommencer », sommet de la corruption, médiocrité, abus, bâclage et maltraitance.

3) Après quelques jours, on vient de me donner un document qui contient la décision du « juge des libertés » de me garder un temps considérable, se basant sur la décision de GALLET et son « certificat médical »
4) En fait, je pense qu'il n'y a ni juge de libertés ni rien. Ce n'est qu'une formalité.
5) CHAMI avait dit « on lui fait les analyses et il sort, c'est juste pour un jour, puis il y a le juge des libertés qui va statuer chaque jour »
6) L'institution hospitalière, elle-même est basée sur l'abus et la violation et la destruction.
7) Je pense que ces éléments sont une preuve de la véracité de la version de mes parents concernant ce qui s'est passé au CPOA avec CHAMI.

Mes parents ont eu courant du document que j'ai reçu. C'est après cela que mon père est allé voir GALLET et a crié sur elle. Le lendemain, il a dû ramener un paquet de gâteaux à GALLET et aux infirmiers afin d'éviter qu'ils ne retournent leur méchanceté sur moi.

ZHENG

Je me souviens avoir eu un petit entretien avec ZHENG. Je pense qu'elle sait user des failles psychologiques. (Point commun avec CHAMI et GALLET). (Pour mes parents, ce sont des psy « concernant leur connaissance de manipuler et s'appuyer sur les failles et les faiblesses de la personne qui est devant eux ZHENG sait faire le faux-visage de « douce », « gentille » alors qu'en vrai, elle met l'autre psychologiquement en position gênante, désavantagée, cernée, pression lors de ces discussions (point commun avec CHAMI). Selon mes parents, elle parait gentille, moins pire que GALLET.

On a pu aller au jardin extérieur de Sainte-Anne avec mes parents (je crois un jour après être allé à la cour intérieur). Je leur disais tout le temps que je voulais sortir et que l'hôpital est horrible et mauvais mes parents étaient d'accord avec moi et faisaient tout pour me faire sortir.

Mes parents ont parlé avec moi des carences en vitamines, magnésium et autres et de l'alimentation qui peut m'aider à ce niveau. Ils ont aussi remarqué une hygiène relative dans mes yeux. Mes parents voulaient donc me prendre en charge au niveau de l'hygiène des yeux, des carences en vitamines et au niveau de l'alimentation, sécheresse de la peau du visage, mais l'hôpital était un obstacle et on m'imposait leurs « faux soins » sous contrainte inutiles et destructeurs. Il n'y avait même pas de bons matériels et produits d'hygiène à l'hôpital. Mes parents ont remarqué que j'ai eu des impatiences (jambes sans repos) malsaines et horribles et énormément gênantes. Mes parents ont remarqué que j'avais des larmoiements douloureux au niveau des yeux, et ont

aussi remarqué que lèvres étaient affreusement gercée, ce qui me gênait énormément. Tout cela est l'effet des NL.
Mes parents négociaient chaque jour avec l'hôpital pour me faire sortir de l'isolement. On m'a alors permis d'aller dans le jardin et la buvette du parc. J'allais avec mes parents dans le jardin et on restait dans la buvette du parc. Je leur parlais toujours de mon désir de sortir de l'hôpital. On évoquait les effets négatifs des neuroleptiques. Bref, pour le moment, mes parents et moi connaissaient parfaitement les effets destructeurs de neuroleptiques. J'ai commencé à sentir quelque chose d'anormal et horrible lié au « traitement » imposé par l'hôpital ; je savais que c'était lié au neuroleptique ; quand j'ai eu les impatiences avec MARTINEZ, je l'ai compris que c'est dû à l'ABILIFY et quand j'ai eu la dyskinésie, j'ai su que c'est causé par les « traitements » destructeur et inutile et dont j'avais pas besoin). Mes parents ont commencé à remarquer les effets graves sur mon corps des neuroleptiques et ils étaient totalement contre l'hospitalisation.
Quandon allait à la buvette du jardin, on a remarqué que les cas étaient des cas extrêmes, il y avaient des personnes, qui vraisemblablement se droguaient. Je n'avais rien avoir avec ces gens. D''autres étaient complètement tassés à cause des neuroleptiques. C'était la misère humaine. Une fois, j'ai reçu la visite d'une cousine et d'un cousin dans la buvette.
A l'hôpital, on nous imposait et/ou proposait des activités bidon : télé, billard, ping-pong, jeux de société, regarder un film et faire sa critique, faire des courses avec des « infirmiers », faire des expressions corporelles, préparer un truc à manger.
Rq 1 : 9a n'a pas de sens de faire des « activités » quand toute réceptivité ou sensation est coupée. C'est évident ; mais ces « criminels » sortis de nulle part ont leur thérapie de non-sens et de je sais quoi.
Rq 2 : leurs activités sont si nulles et bidons et ne servent à rien, que je crois qu'ils se servent pour ridiculiser le patient tel qu'il est considéré comme « malade » et/ou petit à petit ils voient si le patient « sait faire des combinaisons sociales » ou je ne sais quoi (bref, un non-sens). Ces activités entrent dans le cadre de leur thérapie insensée basée sur la violence, la surveillance, le contrôle, l'humiliation, l'enfermement, les questionnaires et entretiens étouffants qui sont une véritable police de la pensée, le « si tu dis que tu n'es pas « malade », c'est un symptôme révélateur »…
A l'hôpital, ils nous imposent de leur dire que leur hospitalisation et leur NL sont tel et tel et qu' « on est bien avec les médicaments » parce que si on dit qu'ils causent tel effet destructeur, ce qui est la vérité, il y a risque qu'ils augmentent la dose de produits déjà nuisibles et destructeur et de te garder

plus longtemps hospitalisé. C'était horrible, injuste, torture, insensé, nuisible, destructeur…
Quand ils font leurs entretiens et leurs questionnaires, courts et peu fréquents, mais lourds et étouffants ; ils ont l'avantage tel que on leur dit ce qui va dans leur non-sens et ils nous laissent pas dire que les neuroleptiques sont néfastes et destructeurs. Ils font la police de la pensée + une véritable violence morale + un étouffement et cernement moral et de la pensée + le « si tu es dans le déni de la « maladie » est un symptôme de plus de la « maladie ».
A la moindre résistance ou refus, ils doublent les doses ou te gardent encore plus longtemps. C'est eux qui décident quand on sort. Ils décident de ta vie ou plutôt ils bloquent ta vie, comme ils bloquent les récepteurs.
Rq : les fenêtres dans le CHU 14, ainsi que dans l'autre servie, pavillon K8 s'ouvrent à peine. Elles sont bloquées, d'où mauvaise aération et l'atmosphère est encore plus lourde.
La différenciation entre neuroleptique et « anxiolytique », je n'y crois pas. On a déjà évoqué l'effet horrible de LARGACTIL, la dyskinésie au niveau de la mâchoire + ce dernier ainsi que le TERCIAN, je pense qu'ils renforcent les effets horribles des NL.
Je pense que les « anxiolytiques » sont des auxiliaires aux NL, et sont même des NL. J'ai même lu que LARGACTIL, c'est un des NL les plus anciens, si ce n'est pas le plus ancien, donc le tout premier.
Le lendemain de cette querelle entre mon père et Dr GALLET, mon père a ramené un avocat avec lui. Malgré cela, les criminels de l'hôpital sont restés dans leur abus, dans la confrontation, dans la violence, dans la violation des droits, dans l'agression, le non-respect des droits…. Selon mes parents, cet avocat n'a pas changé grand-chose.
Selon mes parents ZHENG est moins agressive que GALLET, qui était dans la confrontation et représentait petit à petit un visage plus dur alors que ZHENG représentait un visage plus « modéré ». ZHENG parlait donc pour GALLET. ZAHENG a parlé avec mes parents et leur disait que « l'hôpital » et les « soins » sont tel et tel. Mes parents n'ont pas accepté l'hospitalisation et voulaient me faire sortir..
Donc, le fait qu'on présente un avocat, n'a rien fait avec ces criminels. Pire encore, l'hôpital n' a pas envoyé à temps la convocation avec le juge des libertés.
IMPORTANT : l'hôpital a envoyé tardivement la convocation à mes parents à la séance avec le juge des libertés. Ils l'on fait, peut-être exprès, ce qui ne m'étonne pas de la part de ces criminels. L'hôpital pouvait aisément envoyer le courrier dans les délais afin que parents assistent à la séance avec le juge des libertés et me défendent. NON. Ils l'ont envoyé après coup ; une fois la séance

finie. ; ce qui constitue un abus + non-respect des droits + violation des droits + méthodes abusives, détournées, déloyales + mauvais travail..

Ces criminels usent de tous les moyens abusifs, détournés, déloyales, corrompus, médiocres pour la violation des droits et nuire à la personne. Intention réelle de nuire.
Le lendemain de la visite l'avocat, GALLET et ZHENG ont commencé à devenir plus souple. Elles m'ont appelé depuis ma chambre pour faire un entretien avec eux dans le bureau de GALLET. GALLET, m'a dit que je vais voir le juge des libertés » et qu'on va me faire changer de pavillon. Je pose à GALLET la question si je peux sortir bientôt, elle me répond que non. Je lui ai ensuite demandé combien encore je vais rester, et si c'était possible dans une semaine. Je me souviens bien, elle me répond « non » et que c'est à peu près dans deux ou trois semaines. Je crois que ZHENG m'a parlé de quelque chose et m'a posé une question sur quelqu'un, mais j'ai oublié.
Rq : j'ai pu poser la question sur quand je vais sortir
Rq : ils ne m'ont pas fait leur questionnaire et entretien de police de pensée, de cernement moral, où ils m'imposent de dire « je vais bien » dans leur non-sens à eux.
Rq : ils ont renoncé à leur décision qu'ils m'ont montré dans le document où j'ai signé dans lequel ils disent qu'ils vont me garder tel temps.
Ces criminels commencent à décider de me libérer, la situation commence à se dénouer, les criminels ne sont presque plus dans la confrontation et la dureté et l'agressivité dans laquelle ils étaient.
Mon père m'avait dit que ZHENG lui a téléphoné et lui a dit « votre fils va bien ». Elle change de discours et de propos avec mes parents.
A la visite de mes parents, ils discutaient avec elle de la prochaine sortie temporaire de qui peut rester avec moi, quand je sors pour une sortie définitive.
J'ai même moi-même demandé à ZHENG quand est-ce que je pouvais sortir. Elle m'a fait un regard de quelqu'un qui n'apprécie pas la question et m'a dit : « c'est fini ? »
Je suis allé au juge des libertés, sans mes parents, puisque la convocation ne leur est pas parvenue. Il y avait avec une « avocate », commis d'office qui m'a dit « mais vous savez bien que SAINT ANNE est psychiatrique » elle m'a montré le document de ces criminels qui marque comme « symptôme » : « idées s**, « amaigrissement », « voix aigüe », « ne regarde pas dans les yeux », « ralentissement », « idées délirantes »… « demande souvent à sortir »
Rq : je ne savais pas que SAINT ANNE est psychiatrique et c'est quelqu'un, S.HNID qui m'a emmené sans que je le veuille vraiment.

Rq : déjà « symptôme « et « maladie », c'est du non-sens et n'importe quoi . En plus de cela, ces « symptômes », en grande partie concernent des difficultés de communication et des particularités. Concernant les « idées délirants » on est face à une police de la pensée et une atteinte aux libertés et un cernement moral, en plus comme déjà expliqué.
C'est soit quelqu'un d'autre qui l'a dit 1) soit quelqu'un d'autre m'a dit de les dire 2) soit je l'ai dit dans le cadre d'une démarche qui n'avait pas sa place à l'hôpital et que quelqu'un d'autre m'a induit en erreur la concernant3) soit je le dis sans être sérieux et y croire 4) soit ils se foutent de ma gueule et pas pris au sérieux , donc casé « délire », sinon on est libre de ces idées et je refuse cette police de pensée ainsi que leur intrusion dans la vie de la personne et le fait qu'ils cherchent des éléments dans la vie de la personne, ces propos, et même sa pensée et même sa personne 6) concernant « les idées s** », je n'avais pas ça et je n'ai jamais dit cela, puisque je me prenais en charge, allais au cours, allait au stage, prenais des vitamines et des compléments alimentaires. Concernant l'amaigrissement, il n'y avait pas avant l'hôpital, c'était relatif, irréel, voire inexistant. Ils ne connaissent pas mon poids avant l'hôpital, et je ne me rappelle pas qu'ils m'ont pesé à l'^hôpital. Avec les Neuroleptique, c'est l'anorexie et amaigrissement réel, véritable, total, mal absolus. Concernant mon désir de sortie, c'est le plus normal et eux m'empêchaient de l'exprimer.
Il n y a ni « maladie », ni « symptôme » donc il n'y a pas le « déni est symptôme de plus »= N'IMPORTE QUOI, NON-SENS, CRIME, violence.
Quand je suis allé voir ce « juge des libertés », il y avait cet homme et une femme avec lui (peut-être si je me souviens) et puis cette « avocate ». Cet homme que je suppose représente « le juge des liberté » m'a demandé si je veux sortir, je lui réponds : »je veux rester mais lever la contrainte ». (ou quelque chose comme ça). On me dit alors, c'est l'avocate, peut-être que je dois dire si oui ou non, je veux rester ou pas. Je crois qu'ils ont parlé un peu ensemble, et posé quelques questions peut-être, mais l'entretien était court et expéditif. Je n'ai pas pu me défendre. L'avocate n'a rien dit pour me défendre. Mes parents n'étaient pas informés que ce jour-là, il y avait juge des libertés pour statuer sur mon cas, ils ne sont donc pas venus pour me défendre. J'étais seul dans le ring. Seul face à un simulacre d'étude de cas et de libertés respectés. Le summum de l'hypocrisie et du non-respect des droits. DE L'ABUS.
Le juge a décidé de me garder à l'hôpital.
Rq : j'ai répondu « je veux rester mais lever la contrainte, c'est parce que GALLET m'a dit « si vous dites « je veux sortir », vous n'allez pas sortir »
Rq : « l'avocate » commis d'office était contre moi et ne m'a pas défendu.

Rq : on m'a convoqué à la séance du juge des libertés, le matin même. Je n'ai donc pas pu ni eu le temps d'appeler mes parents ni l'avocat afin qu'on puisse m'accompagner, me soutenir ». On déduit là que c'était là leurs méthodes abusives pour faire du patient ce qu'ils veulent et nuire à sa santé morale et physique. Un cas d'abus, violation des droits élémentaires. Je dois aussi rappeler qu'ils ont envoyé intentionnellement tardivement la convocation à mes parents, après que le juge ait statué sur mon sort.
PS : Quand j'ai appelé mes parents pour la première fois et que j'ai demandé aux infirmiers de leur permettre de me visiter, ils ne leur pas permis de me visiter ce jour-là, prétendant que je refusais de les voir. Le jour suivant, ils m'ont demandé si je voulais voir mes parents ? « J'ai répondu « oui ». Depuis, mes parents me rendaient visite tous les jours.
PS : mes parents ont eu un entretien avec ZHENG et GALLET. Ils ont parlé des « traitements ». Ils ont affirmé à mes parents que « votre fils va bien » Hypocrite
PS : quand mon père a vu la décision des criminels, il est allé voir GALLET et lui a demandé de me faire sortir immédiatement et il s'est mis à crier sur elle. Depuis GALLET refuse de voir mes parents, et se cloitre dans son bureau. Des « médecins » qui refusent même le dialogue et le contact avec les parents du patient, n'est-ce pas un abus. GALLET, n'a pas aimé qu'on soit contre ses décisions abusives ou qu'on crie sur elle. Bref, GALLET, depuis est devenue inaccessible à mes parents (technique psychologique de ces criminels de « psychiatres ».
Selon mes parents, quand l'avocat est venu, il a pu entrer en contact avec GALLET, mais il était timide avec elle et n'a pas évoqué mon droit pour sortir.
Le lendemain de cette intercalation avec GALLET, mes parents ont eu peur des représailles sur moi et ont essayé de se rapprocher des infirmiers en leur apportant des gâteaux et des dattes. Selon mes parents, qui n'avaient plus confiance dans ce système : « on ne sait jamais de ce qu'ils sont capables de faire »
Suite à cette intercalation avec GALLET lui demandant de me faire sortir et ainsi quela visite de l'avocat, que ces criminels ont commencé à me donner plus de libertés. (Changement de pavillon, sortie temporaire et préparer une sortie définitive).
Selon mes parents, les criminels ont compris ou senti que ça allait se compliquer pour eux et qu'on allait leur causer des problèmes à cause de leurs abus. Selon mes parents, GALLET a décidé de m'envoyer au pavillon de HAUSEUX pour se débarrasser de moiet laisser HAUSEUX décider de ma sortie.
Quand j'ai pu finalement sortir temporairement pour la première fois, je suis allé à mon appartement avec mes parents. Pendant ce temps, je ne

comprenais pas ce qui se passait dans mon corps, ni l'effet des NL. C'était la première fois que je me libérais de la pression de l'hôpital. C'était donc la première que j'arrêtais d'y penser et de me focaliser. J'ai alors constaté ne pas avoir de plaisir quand je me mettais sous la couette de mon lit. Pire encore, je ressentais un mal-être horrible dans mon corps, une torture mentale et physique, un vide horrible.
Puis, on est revenu à l'hôpital et je suis allé au pavillon k, pavillon de HAUSSEUX. Dans ce pavillon, le bâtiment, les murs, les fenêtres étaient vieilles, ce qui lui donne une atmosphère plus lugubre et encore plus sombre. Mais, ce qui est bien dans le pavillon K, c'est que c'était moins pire que le précédent (il était ouvert, et il n'y avait plus d'enferment comme au CHU 14). Il y avait moins de surveillance, les « médecins » étaient moins durs, plus souples, moins dans l'esprit policier et moins dans le cernement de la pensée et moins dans l'usage des faiblesses psychologiques et moins dans la tromperie, moins dans le surdosage de « médicaments ».
Bref, on peut dire que les criminels reculent
Pierre Alain HAUSEUX
Myriam ZARZOUR
PS : ZHENG, GALLET et surtout CHAMI ne voulaient rien entendre à ce que mes parents leur disaient. Elles étaient dans le déni de la vérité. Mes parents avaient beau leur expliquer que ce qu'elles désignaient comme « hallucinations » étaient réellement mon vécu.
Au pavillon K, il y avait le premier quelqu'un de l'Europe de l'Est, puis je suis resté seul dans la chambre, après il y a eu le jeune soudanais qui était avec moi dans le CHU 14. Dans ce pavillon, tout comme au CHU 14, les patients étaient tous tassés, sous l'effet des neuroleptiques. Il y avait même un soudanais, qui était plus âgé que l'autre qui était complétement tassé. Ils l'ont gavé de médicaments. J'ai compris cela car je me voyais en lui quand on me donnait le médicament. Il y avait aussi, une jeune femme, une française peut-être. D'après mes parents, ce n'était pas une patiente, mais elle leur a dit être une patiente. Le jeune pakistanais, qui disait avoir 16 ans, mais d'après ma mère devait avoir plus ; a été emmené au pavillon, puis ils l'ont vite fait sortir, je ne sais pas si c'est pour le transférer dans un autre pavillon, ou bien définitivement, c'est ce qui explique l'injection qui lui a été donnée. Je me souviens qu'ils lui ont fait une injection. Il y avait aussi au CHU 14, quelqu'un d'origine tunisienne qui l'ont fait sortir et que j'ai vu au CMP. L'Algérien qui était au CHU 14 est sorti … il y a d'autres cas que j'ai vu partir…Mais le cas qui le plus choqué, c'est celui du black, qui était extrêmement abruti, complètement tassé et assommé. C'était un truc horrible. On dirait qu'il était lobotomisé. Je me rappelle du cas de l'indien, c'était peut-être un pakistanais

ou soudanais dont la langue pendait à cause des neuroleptiques et qu'ils ont laissé sortir dans cet état sans même lui donner de l'antidote.
Dans ce pavillon K, un « infirmier » emmenait les patients faire quelques « activités » à l'extérieur. Comme au CHU 14, les « infirmiers » et « médecins » étaient dans une chambre où ils s'enfermaient et ils étaient donc difficilement accessibles., mais il y avait moins de surveillance.
Les effets et séquelles des neuroleptiques dont ils ont gavé mon corps étaient telles que je ne pouvais réellement presque plus manger. Je mangeais un peu au petit déjeuner et quelques bouchées au déjeuner et au diner. Il y avait une femme de ménage qui a remarqué cela et s'est écrié : « Mais, il ne mange pas le Monsieur ! ». Mais, comme déjà dit, ce qui est moins pire dans ce pavillon, c'est qu'il y avait moins de surveillance et qu'ils ne te menacent pas d'augmenter la dose quand ils tu les contraries.
La vérité, comme déjà dit et que les neuroleptiques détruisent et coupent réellement et totalement l'appétit, l'envie et le plaisir de manger. Ils font un mal être dans le corps quand on mange et on ressent moins la soif, ce qui est extrêmement dangereux.
Dans la chambre du pavillon K, où les murs sont si vieux et les fenêtres si vielles que ça donne un aspect lugubre et sombre, une infirmière venait toutes nuits nous donnait la grosse pilule bleue, du TERCIAN, je crois.
Le sommeil était horrible, entrecoupée, diminué, peu profond avec des cauchemars, des impatiences. C'était une horreur. Une torture. J'avais de terribles impatience, je vivais un mal-être réel et un vide horrible, et le temps passe lentement et lourdement.
Rq : je crois que les impatiences sont aussi bien physiques que mentales (liées à la lenteur horrible du temps). Bref, des effets destructeurs à la santé physique et mentales causé par ces neuroleptiques.
Rq : une fois, mes parents ont donné une cigarette à un patient et discuté avec lui. Il a évoqué cette lenteur du temps dont je parlais « Ici, le temps ne passe pas », a-t-il dit
Une véritable horreur, une torture.
Rq : au CHU 14, comme au pavillon K, je restais presque tout le temps debout devant la grande horloge du couloir, attendant mes parents.
Au début, de mon arrivée dans ce pavillon, j'ai eu un entretien avec le « médecin » HAUSEUX, il m'a posé quelques questions banales, à propos de mes études, qu'est-ce que j'étudiais et où j'étudiais. Il m'a demandé si la visite de mes parents était réconfortante. Je lui ai répondu Oui. Il m'a posé d'autres questions liées à mon hospitalisation, telle que « les idées s**). Je lui ai répondu que je n'en avais pas.
J'ai oublié ce qu'il m'a posé comme d'autres questions.

ZHENG et GALLET sont dans le : tu dois dire ce qui va dans notre sens et dire que tout va bien selon notre vision et on va vérifier tout cela dans ton comportement et dans ta pensée, sinon on va conclure que c'est un symptôme de plus ». « si tu nies la maladie, c'est un symptôme de plus ». « il n'est pas dans la réalité= police de pensée, cernement de questions, cernement moral, cernement même de la pensée, cernement dans le cadre de ce qu'ils appellent « idées délirantes ».
HAUSEUX, n'était pas du tout dans cette démarche ou du moins, il l'était beaucoup moins. Il posait des questions simples, banales, peut-être beaucoup plus de questions. Bref, il n'était pas dans la pression psychologique contrairement à CHAMI, le CPOA, GALLET, ZHENG.
HAUSEUX a eu un entretien avec mes parents, juste après celui qu'il a eu avec moi. HAUSSEUX parlait moins, écoutait plus que ces derniers. Il était dans l'écoute et n'était pas dans le déni, contrairement aux autres criminels. Il était plus simple et n'était presque pas ou pas dans la confrontation. Selon mes parents, il est beaucoup mieux que les autres criminels. Mes parents ont évoqué avec lui l'épisode avec CHAMI au CPOA où elle leur a menti en disant que je sortirai vite dans un jour et qu'il y avait le juge des libertés qui statue chaque jour sur les cas, qu'ils vont juste me faire des analyses puis me faire sortir. Ils ont aussi parlé avec lui de la prise d'ABILIFY 5mg en une semaine que j'arrête. Ils ont aussi évoqué quelques détails me concernant.
Il est resté à écouter mes parents. Puis, il a pris la décision de préparer une sortie pour la semaine prochaine. Mes parents se sont mis d'accord pour une sortie définitive dans une semaine. Ils m'ont dit qu'avec lui, c'est clair et qu'il n'est pas comme les autres criminels et que je pourrais la semaine prochaine. Enfin, je vais pouvoir sortir de cet endroit horrible et cauchemardesque.
Je crois, qu'après, mes parents ont eu des petites discussions avec HAUSSEUX. Ce dernier a aussi allégé le traitement. Le RISPERDAL est passé de 4 à 2 mg.
HAUSSEUX était plus souple que les autres criminels, peut-être plus humain que les autres durs criminels. Il était beaucoup plus à l'écoute.
Selon mes parents, HAUSEUX a compris qu'il y a eu un abus sur moi et que je n'avais rien à faire dans l'hôpital, mais il ne pouvait pas prendre du jour au lendemain la décision de ma faire sortir, une décision qui va contre la démarche des autres criminels, ce qui peut être le mettrait en confrontation avec eux, c'est pour cela qu'il m'a gardé encore une semaine.
J'ai eu petit entretien avec ZARZOUR et un homme qui représentait je ne sais quelle structure pour les jeunes et en lien avec l'hôpital. Ce dernier me posait beaucoup de questions délicates, mais pas comme CHAMI, GALLET et ZHENG.
J'ai essayé d'esquiver ses questions gênantes, donc j'ai dû dire des choses « moins délirantes » et comme il y a ZARZOUR, c'est peut-être pour cela qu'on

trouve dans le compte rendu torchenesque, dans la partie qui concerne le pavillon K : » idées délirantes présentes, mais en moindre intensité » (quelque chose comme ça). Alors qu'en fait, ce commentaire n'avait pas lieu d'être.
Le vendredi, j'attendais mes parents qui devaient venir à 11H. Ils sont venus, et je suis rentré dans mon appartement. Enfin, j'ai pu avoir un week-end hors de l'hôpital et bientôt, je pourrais sortir définitivement.
Ça, c'est la bonne nouvelle. C'était l'unique bonne nouvelle, car je ressentais de plus en plus les effets horribles des neuroleptiques. Et, comme je n'avais pas grande connaissance de leurs désastreux, les neuroleptiques te font perdre tout désir, toute volonté d'agir et de réagir, j'ai alors continué à prendre le poison qu'ils m'ont donné et je prenais avec du MOUICOL pour pouvoir aller aux selles. J'étais, comme abruti par les neuroleptiques, je marchais et bougeais très très lentement. J'avais les impatiences. Il m'est arrivé de perdre certains contrôles avec les impatiences. Je ne pouvais plus m'assoir plus d'une minute, je ne pouvais plus aller au restaurant avec mes parents, ni aller au cinéma. J'avais même perdu la capacité d'éternuer (besoin basique)
Dans l'entretien que mes parents ont eu avec HAUSEUX au pavillon K, ils lui ont que mon hospitalisation était insensée : comment est-ce que je suis venu de mon propre gré et après je me retrouve obligé à être hospitalisé et interné sous contrainte

1) Techniquement, c'est du non-sens. Une personne qui vient d'elle-même, puis refuse d'être hospitalisée
2) Son hospitalisation est du non-sens, pas correct, déloyale
3) En plus de cela, ce n'est même pas moi qui est venu « de moi-même » (même si en apparence, c'est cela) C'est S.HNID, qui m'a emmené sans que je le veuille vraiment, il a imposé cela sans que je le veuille vraiment, ce qui rend cela rationnellement et techniquement encore plus du non-sens, pas correct, déloyal et injuste et illégitime.

4) Mes parents ont aussi évoqué avec lui certains des effets des NL, la démarche ralentie, l'état abruti assommé, les impatiences, qui sont les effets apparents des NL.

   A ce moment-là, je n'ai pas encore expliqué à mes parents tous les effets qui sont moins apparents des NL.
   Ce que mes parents ont dit à HAUSEUX, l'a sûrement incité à alléger le « traitement » et à me faire sortir au bout d'une semaine.

Le lundi, je suis revenu au pavillon K, j'étais accompagné de mes parents. HAUEUX était absent ce jour. Mes parents allaient donc avoir un entretien avec ZARZOUR.

ZARZOUR leur annonce la décision (sûrement avec HASEUX) : « in va lever la contrainte ». Enfin, je vais quitter cet hôpital cauchemardesque et horrible !

Je crois qu'elle m'a demandé comment je me sentais par rapport à avant l'hôpital, mes parents lui répondent : «il se sent une autre personne ! » ZARZOUR a peut-être remarqué les impatiences, puisque je ne pouvais pas m'assoir et je faisais des va-et-vient dans le bureau, causé par les neuroleptiques.

Mes parents ont évoqué avec elle la « démarche » ralentie et horrible et l'état abruti et assommé dans lequel j'étais plongé à cause des neuroleptiques.

Elle a répondu cyniquement : « oui, on a remarqué qu'il a un léger ralentissement ». Ce à quoi, mon père lui a répondu : « mais mon fils a toujours été un enfant agité. Quand, je sortais avec lui, je ne pouvais pas marcher avec lui tellement il marchait vite »

« Mais ton père est vieux, il marche doucement »

« Maintenant, c'est lui qui ne peut pas marcher avec moi et qui marche loin derrière moi » tellement ma démarche et mes mouvements étaient au ralenti et tellement j'étais abruti et assommé par les neuroleptiques.

Rq : là ZARZOUR et les psychologues en général disent quelque chose d'insensé et du n'importe quoi. C'était peut-être par ignorance, ou bien par cynisme. En plus, leur ignorance et/ou cynisme était couver de pseudo-science de n'IMPORTE QUOI, NON-SENS. Crime

Rq 2 : en fait dès que je suis entré à l'hôpital, j'étais sous neuroleptique. Alors comment peuvent-ils se permettre de dire « remarquer »

Du N'IMPORTE QUOI, NON-SENS, sans queue ni tête.

Je ne sais même pas de quoi ils parlent

Ensuite, ils ont un peu parlé avec ZARZOUR, puis ZARZOUR me dit : « tu sors de l'hôpital ». Puis, je crois que j'ai récupéré quelques affaires, puis on est allé dans une pièce en lien avec l'administration de SAINT-ANNE. Je crois qu'on nous a donné l'adresse du CMP au 15 -ème.

Je crois que, elle nous a donné des « ordonnances » prescrivant de l'ABILIFY à forte dose 20 mg, je crois et le MOUICOL. Je crois qu'elle m'a dit de revenir pour l'injection dans le pavillon K.

Comme les neuroleptiques m'ont fait perdre toute volonté, toute envie, toute motivation, toute décision, toute force et santé, je n'ai pas pu refuser l'injection et je suis resté passif sans rien faire et j'ai pris l'injection + le choc et l'abus, les menaces liés à l'hôpital + mes parents n'ont pas complètement connaissance au sujet des neuroleptiques + les criminels ont imposé à mes parents tout leur discours sur « leurs théories de la « maladie », « que j'avais des problèmes et que je n'allais pas bien, et que si j'arrêtais l'injection, il y a risque d'une grave rechute. C'était donc une menace indirecte de risque de ré hospitalisation « V++ LA D2SINFORMATION. Toutes ces circonstances ont fait que je prenne l'injection sans que je ne le veuille ni que j'y consente (même mes parents n'étaient pas pour cette injection)

Injection indirectement imposée et donc forcée même hors de l'hôpital.

CRIME + VIOLATION DES DROITS + ABUS + CRUAUTE + surtout LA BARBARIE, CRUAUTE DES NEUROLEPTIQUES

Dans les premiers jours de ma sortie de l'hôpital, je prenais donc l'injection ABILIFY retard à 400 mg + ABILIFY oral 20 mg (peut-être) = TERCIAN.

On est donc avec de l'injectable à <u>forte dose</u> + de l'oral à <u>forte dose.</u>

Rq : il existe 300mg, mais eux ont intentionnellement donné une forte dose, celle de 400 mg, une dose injustifiée. DE LA CRUAUTE.

Rq : MARTINEZ a donné du 5mg seulement et c'était déjà l'enfer. L'hôpital a prescrit le quadruple de ce qu'à prescrit DR MARTINEZ + le TERCIAN.

5 mg d'ABILIFY causent de fortes impatiences, ce qui est synonyme de torture. Imaginons alors toute cette dose : 5 * 4 + injection de 400 (grande dose) + TERCIAN

ABILIFY, nom de molécule : Aripizole

Rq : même si ABILIFY est moins « fort » que RISPERDAL et donc moins d'effets horribles, il reste aussi un poison destructeur et torture, déjà expliqué.

Rq : dans la notice du TERCIAN, on remarque que c'est dans les mêmes utilisations que les neuroleptiques, les mêmes effets « officiels » (ne parlent pas des vrais effets et de tous les effets) dans le thème que les neuroleptiques, d'où la remise en cause de la différenciation des neuroleptiques avec les anxiolytiques, déjà évoqué = les effets qui ressemblent + effets horribles augmentés par TERCIAN

Injection grande dose+ oral grande dose + TERCIAN = HORREUR, CRIME, BARBARIE, FOLIE, traitement de cobaye.

Quand on a parlé avec mon père de la dose (injection max + oral max + TERCIAN), il a dit <u>qu'ils sont fous</u>.

S’il y a un « fou » ou « un malade » dans l’histoire, c’est « les psychiatres », criminels, et barbares et cruels et inhumains.

Avec cette dose, au début de ma sortie, c’était vraiment l’horreur : impatiences nocturnes au lit + sommeil très court, entrecoupé, très faible + cauchemars+ les impatiences très fortes + le mal être mental et physique très fort = la marche très ralentie + un état très assommé et abruti + ne plus pouvoir éternuer = beaucoup de difficultés au niveau corporel et physiologique + un état de vide horrible et cauchemardesque maximal…

Bref, tous les effets horribles des neuroleptiques à leur maximum et la torture à son maximum.

Bref, c’était presque comme ce que je ressentais à l’hôpital.

Rq : ici, on remarque et on peut confirmer que ABILIFY (Aripiprozole) est un produit pas vraiment très différent des autres neuroleptiques, c’est presque la même chose (même si c’est un peu moins pire).

Rq : A l’hôpital, on donne du RISPERDAL et au CMP, ABILIFY ; peut-être en surveillance à l’hôpital, on leur donne les trucs les plus forts en fortes doses, tel que le RISPERDAL et le LARGACTIC

Au début de ma sortie, j’ai eu des entretiens avec ZARZOUR, j’étais accompagné de mes parents. Je crois que ZARZOUR posait un peu beaucoup de questions. Selon mes parents, c’était des méthodes policières. Elle posait même des questions très personnelle. Ces questions étaient pour moi une horreur, tout comme CHAMI, ZHENG et GALLET.

Pendant cet entretien, je me souviens que mon père s’est adressé à elle sur un ton élevé : « est-ce qu’il peut faire quelque chose alors qu’il est dans cet état de zombie. Est-ce qu’il peut étudier dans cet état-là ? Il ne peut rien faire ; Je le préfère « malade » que comme ça. » ZARZOUR resta impassible, puis lui jetant un mauvais regard en faisant ouvrir ses yeux gros, et lui répond mollement : il s’habituera bientôt, et la dose sera ajustée progressivement ».

Effectivement, j’étais incomparablement mieux avant les neuroleptiques. Avec les neuroleptiques, j’étais malade physiquement, et psychiquement. Je dirais même que l’effet des neuroleptiques est pire et au-delà des maladies habituelles, naturelles qu’on connait. C’est au-delà de l’entendement. C’est au-delà de tout ce que l’on peut imaginer. ZARZOUR, minimisait les effets désastreux sur l’être humain des neuroleptiques. C’était cynique, inhumain. Déni de la vérité. Mensonges devenu institutionalisé.

Mensonges. Mensonges répétés et institutionalisés :

1) Comment est-ce que les effets des neuroleptiques va partir avec le temps. C'est du n'importe quoi.
2) Comment peut-on s'habituer aux effets dévastateurs des neuroleptiques. C'est du n'importe quoi. Il y a des personnes qui se sont suicidé à cause des neuroleptiques. On ne peut pas s'habituer aux neuroleptiques.

Mon père a demandé à ZARZOUR de ne plus me prescrire l'injectable, chose qu'elle a refusé. Mon père insiste, arguant que je ne pouvais continuer à vivre lobotomisé. La discussion est serrée. Elle use de la désinformation et de la manipulation, faisant croire à mes parents des schémas pires sans les neuroleptiques.

A la fin de cette discussion, ZARZOUR décide de baisser un peu de la dose et me prescrit la moitié de la dose, je crois, soit l'ABILIFY à 10 mg.

Avant de partir, mon père lui dit : est-ce qu'il fallait vraiment le bombarder de « médicaments » de cette manière ? ZARZOUR lui dit : « il était symptomatique »

Rq : A ma sortir de l'hôpital, il n'y avait plus de contrainte concernant l'injection. Il n' y avait plus aucun contrôle concernant les prises orales, puisque j'étais chez moi. Mais, comme déjà expliqué, je continuais à suivre les instructions du CMP pendant deux mois après ma sortie car j'étais sous leur emprises, leurs harcèlements, avertissements et je n'avais plus aucune volonté.

Lors du prochain entretien avec ZARZOUR, je suis venu avec mes parents. Ils ont parlé un peu avec elle, puis elle leur a demandé de me laisser seul avec elle sans eux. Lors des entretiens, je faisais beaucoup de va et vient, à cause des impatiences, chose qu'elle a dû remarquer, mais elle n'a rien dit. Elle a commencé à poser de ce que je ressentais après l'hôpital et les effets des neuroleptiques. Je lui ai parlé des impatiences en précisant que je ne pouvais plus m'assoir. « j'ai les jambes qui bougent ; je ne peux plus m'assoir. Je ne contrôle pas mes jambes »

Sans réaction de sa part, elle me répond : « quoi d'autres ? »

Je lui réponds : « je ne ressens plus aucun plaisir. »

Elle me répond d'une manière arrogante : Et avant, vous avez des plaisirs !

Rq : une question, soit stupide ou cynique. C'est une question, qui médicalement et rationnellement n'a pas lieu d'être, parce que c'est évident, qu'étant dans un état normal et naturel, j'éprouvais des sensations et des plaisirs. Les neuroleptiques, étant des facteurs bloquant la dopamine, il bloque toute sensation, toute émotion et donc tout plaisir. Les neuroleptiques t'enlèvent ta qualité d'être humain, ta qualité d'être vivant. Tu n'es plus qu'un objet. Même les animaux sentent la peur, la joie, les herbes, les plantes aussi. Avec les neuroleptiques, on devient rien, moins que rien. C'est l'horreur, la torture, la barbarie, la cruauté, un crime contre l'humanité.

Je lui réponds : « dormir »

Elle me répond : « et quoi ? »

Je lui réponds : « manger »

Elle : « et quoi »

Je : « jouer »

Elle : « jouer à quoi »

Rq : des questions stupides qui reflètent soit la stupidité ou le cynisme et le déni de la vérité.

Elle m'a aussi demandé : « GALLET, vous vous souvenez d'elle ? » « oui » « elle a remarqué un ralentissement »

J'ai répondu spontanément : « je n'ai jamais été comme ça, maintenant je suis au ralenti dans tout.

Je ne sais pas ce que GALLET a pu remarquer, et comment est-ce qu'elle a pu remarquer ou observer quoi que cela soit, car à l'hôpital, j'ai été dès les premiers jours, sous les neuroleptiques à forte dose.

Ceci ne fait que confirmer que CHAMI m'a envoyé au pavillon de GALLET pour me faire leur cobaye. GALLET n'a fait que confirmer le rapport de CHAMI, un déni de la réalité, pour m'interner en manipulant le juge des libertés en invoquant des choses pas vrais afin de décider de mon hospitalisation forcée.

Pour résumer et faire plus simple, CHAMI a décidé de mon hospitalisation de la façon la plus abusive, corrompue, médiocre, détournée… puis GALLET n'a fait que suivre la procédure et le juge des libertés n'a fait qu'entériner la décision déjà prise dès le départ par CHAMI. Un ballet formel, grotesque pour entériner une décision prise dès le départ me privant même des moyens de me défendre.

En conclusion, CHAMI, par obstination, peut-être bien par sadisme, que sais-je, décide de mon hospitalisation et toute la structure de l'hôpital la suit.

Bref, revenons au dialogue avec ZARZOUR. (J'ai ouvert cette parenthèse concernant GALLET et CHAMI pour démontrer comment les décisions sont entériné par les structures hospitalières, qui en raison de la charge du travail, bâclent leur tâches et s'en foutent des conséquences que cela a sur la vie de l'être humain.

Elle me demande aussi « si je pense toujours à un complot ». Je lui réponds, comme elle veut : « non ». Mais qui a jamais parlé de complot, si ce n'est S.HNID. A cause d'un mot que je n'ai jamais prononcé ni au CPOA ni à l'hôpital, ils pensent que je délire et que j'hallucine et on m'hospitalise.

Elle m'a aussi posé une question sur « les idées s** » à laquelle j'ai répondu « non ».

Remarque : je n'ai jamais eu des idées s**. Je n'ai jamais dit que j'avais des idées suicidaires ni au CPOA, ni à l'hôpital. Je ne sais pas d'où et comment ils ont conclu cela. Avant mon hospitalisation, je prenais soin de moi. Je voyais mon médecin traitant, Marc BELLAICHE. J'ai fait un bilan de santé. Je prenais des compléments alimentaires. J'étudiais. Je faisais du sport. J'allais à mon stage…

A la fin de son questionnaire, qui avait tout d'un interrogatoire de police, elle appelle le Dr HAUSEUX pour le consulter. Elle lui parle en résumant notre entretien, évoquant le fait d'avoir perdu les plaisirs de manger, dormir et de jouer. A la fin de l'entretien, HAUSEUX décide « on arrête l'Aripiprozole oral », Une bonne décision et je suis mieux, rien qu'avec l'arrêt de l'oral.

Rq : j'aurais pu arrêter l'oral sans leur demander et cela sans qu'ils ne le sachent

Rq : je crois qu'au CMP, on m'a dit d'arrêter le TERCIAN au premier entretien avec ZARZOUR, ce qui confirme la violence et la dangerosité de TERCIAN.

Tout cela confirme bien, la non différence entre un neuroleptique et un anxiolytique.

Rq : on peut dire que HAUSEUX était le moins pire de toute cette équipe, même si lorsqu'une personne participe à l'hospitalisation forcée dans les hôpitaux et à la prise forcée directement ou indirectement de neuroleptique est un criminel.

Rq : ZARZOUR, qui était peut-être stagiaire n'a pas décidé toute seul, contrairement à CHAMI, qui était, elle aussi stagiaire, sans expérience et sans grandes compétences universitaires et a décidé de son propre chef mon hospitalisation.

Mon père m'a dit à son sujet « c'est une gestapo »

Rq : au CPOA, le mardi 19/02/2019, le jour de mon hospitalisation, la première question qui m'a été posée par l'infirmier qui m'a fait le questionnaire est : « d'où vient votre problème de communication »

Le genre d'éléments sur lesquels ces criminels se basent n'a aucun sens, aucun fondement. Du N'IMPORTE QUOI. UN CRIME. BARBARIE. CRUAUTE. VIOLATION DES DROITS.

C'était de l'acharnement. Un acharnement violent, persistant et insensé sur « le problème de communication », qu'on retrouve à plusieurs reprises dans leurs rapports. Le genre d'éléments sur lesquelles ils se basent pour remplir leurs rapports torchenesque et insensé sans fondement. N'IMPORTE QUOI. NON-SENS.

Ps : mon père avait écrit une lettre à HAUSEUX et ZARZOUR au CMP où il s'interpose contre mon hospitalisation et critique leur compte rendu et les neuroleptique et leurs effets. Il évoque le fait que je mange et bois sans aucun plaisir, le fait que j'ai un

sommeil difficile et entrecoupé, que je n'ai plus de libido et que j'ai des impatiences, que mon état était de quelqu'un d' « abruti », de « lobotomisé », que ma démarche était au ralentie

PS : dans un entretien ZARZOUR a dit à mes parents, sur un ton cruel et cynique, concernant les effets des neuroleptiques et en particulier les impatiences : « c'est de sa maladie ». C'est le summum du cynisme : dire que les impatiences ou autres effets anormal causés par les neuroleptiques est dû à ce qu'ils appellent « maladie » était le comble de la criminalité de ces pseudo médecins.

Il est évident que les impatiences ou autres sont les effets pas naturels causés par un produit chimique qui agit sur le cerveau et causent tous ces dégâts sur l'êtres humains le rendant un objet qui ne pense plus, ne réfléchit plus, ne jouit plus, ne contrôle plus ses gestes, n'a plus de sentiments, n'a plus d'émotions, n'a plus de plaisir….

ZARZOUR est dans le déni extrême et le sommet du déni et le sommet du cynisme, foutage de gueule ou alors extrême stupidité. Elle nie la vérité, même scientifique des effets désastreux des neuroleptiques. ZARZOUR connait parfaitement les effets des neuroleptiques, entr'autre les impatiences et dit qu'elle ne les connait pas. Elle ment.

VIOLENCE, CYNISME, DENI

Rq : avec l'arrêt du TERCIAN et de l'ABILIFY oral, je passé d'une phase de sommet de torture et d'effet maximum des neuroleptiques (impatiences très forte, impatiences nocturnes, mal être, et horreur extrêmes) qu'on appellera la phase zéro (de l'hôpital, début avril à peu près) à une phase où la torture est moins violente, le vide est moins violent, mais les effets des neuroleptiques sont complètement coupés (fin des impatiences nocturnes, impatiences moins fortes donc je peux m'assoir un peu plus longtemps, sans ressentir le besoin de me lever immédiatement, sans je pouvais rester un peu plus debout sans avoir le besoin de bouger tout le temps et de faire des va et vient, le sommeil est devenu moins pire et légèrement plus long et mieux et moins entrecoupé, le mal-être et l'horreur et la torture moins violents, la démarche moins au ralenti et légèrement mieux et j'vais l'air un peu moins abruti) qu'on appellera phase 1 (de début avril à 20 /25 juin, à peu près).

Rq : face à un problème causé par les neuroleptiques, ils diront « c'est la maladie ». Mensonge et cynisme constitutionalisé et typique de ces criminels. NON-SENS, N'IMPORTE QUOI.

Rq : quand mon père a dit à ZARZOUR « l'année scolaire 2018-2019, c'est fini pour lui. Elle lui a dit : » c'est pas grave »

Rq : au CPOA, quand on lui a dit que j'avais des études, et des examens que je devais passer, ils n'ont donné aucune importance, et ils ont malgré cela décidé l'hospitalisation forcée en s'enfoutant de mon avenir et de mes rêves.

Ils ont prétendu que mon état était « si préoccupant, qu'il était urgent de m'hospitaliser »

Quant au CPOA et CHAMI ont décidé de mon hospitalisation, ils n'ont pas pris en compte pourquoi j'étais dans un tel état et ont fait fi de mon passé, de la terreur que je vivais au quotidien à cause de l'engagement politique de mon père. Ils se sont contentés d'écouter S.HNID, et ce qui leur racontait à mon sujet, les induisant en erreur, car S.HNID ne me connaissait pas vraiment, mais mon père l'a envoyé vers moi pour me soutenir et briser ma solitude. S ;HNID leur a raconté n'importe quoi. Ils cru ou ont voulu croire que j'avais des hallucinations, que je délirais et que j'avais des idées suicidaires. J'ai beau leur dire, ainsi que mes parents que ce n'étaient pas des hallucinations, que c'était mon vécu quotidien, la police, BEN ALI, SARKOSY, Warda…Ils voulaient me caser. J'étais pour eux un cas d'école, l'âge, l'apparence et les idées qui n'étaient pas des hallucinations et un délire mais un vécu au quotidien qu'ils ne pouvaient pas comprendre, ni même imaginer car ils ne l'ont pas vécu.

Rq : le préjudice lié aux études est incomparable et minime face au préjudice causé par l'hospitalisation forcée et abusive et des dommages corporels causés par les neuroleptiques.

Avant de prendre la deuxième injection, je me sentais horriblement mal à cause des neuroleptiques. J'ai pipé mot à mes parents. On était donc face à la prise de la deuxième injection. Mon père a alors téléphoné au Dr MARTINEZ pour se renseigner. C'était une psychiatre que j'ai consulté deux fois avant l'hospitalisation. Il lui a rappelé que je l'ai consulté deux fois, car elle semblait ne pas se souvenir de moi, et l'a informé que j'ai été hospitalisé <u>que je souffrais, mais que cette hospitalisait me faisait souffrir de plus belle.</u>

Rq : cette phrase soulignée : « il souffre de plus belle » évoque une des évidences les plus simples, apparentes et évidentes. Et même, elle est extrêmement faible pour exprimer ma souffrance depuis que j'ai été forcé à prendre des neuroleptiques. C'était une destruction, torture, horreur. Je souffrais de plus belle mais d'une façon incomparable qui n'a rien à voir avec la première, horrible, indestructible, horreur, torture.

Martinez lui répond sèchement : « s'il doit prendre son injection, il doit la prendre. S'il ressent un mal-être, ça va passer ». MARTINEZ a répondu à mon père sans consulter ma fiche, car il semble qu'elle n'a pas de fiche de moi. MARTINEZ a en plus, menti. C'est un mensonge criminel, cynique qui est devenu institutionalisé, officiel,

normal chez beaucoup de psychiatres. Là MARTINEZ est coupable de désinformation et de non-assistance. Cette personne n'a pas respecté le sermon de Polycrate.

L'épisode MARTINEZ : MARIA MARIA MARTINEZ. Je suis allé consulter MARTINEZ, le 30/01/2019, non pas par besoin de psy ni parce que je veux voir un psy, mais dans un but et une démarche plus objective, plus réelle. Je n'ai pas choisi le bon endroit ni la / ou les bonnes personnes compétentes pour.

Rq : point commun avec l'histoire de ma venue au CPOA de SAINTE ANNE.

Donc, on fait tout ce que pour quoi je suis allé voir MARTINEZ n'avait pas lieu d'être avec elle (comme avec l'hôpital).

Pendant ce rendez-vous avec MARTINEZ, je suis resté à parler de ce qui est psychologique (bien sûr dans les objectifs déjà évoqués comme à l'hôpital)

Rq : point commun avec ma venue à SAINT ANNE. Elle est restée à écouter, répondre, et poser quelques petites questions. Elle paraissait à l'écoute et rationnelle pendant toute la séance (1 heure peut-être plus) Il faut dire que j'ai été recommandé à MARTINEZ par , une assistante sociale, que mon cousin Safouene m'a dit de voir et qui était une amie de son père.

Rq : encore un point commun qui ressemble aux criminels de SAINTE ANNE. A la seule différence qu'elle fait semblant d'être « à l'écoute », « attentive », « rationnelle, « patiente ». La seule différence est qu'elle est moins rapide et bâclant et reste un temps à patienter à jouer ce faux visage de « rationnelle » dans le dialogue.

Pire, encore, elle a même fait semblant d'être d'accord avec moi sur plusieurs points que j'évoquais.

A la fin de la consultation, elle change de méthode et de visage, elle devient « occupée », « stressée », et use de « pressions psychologiques pour me signifier : » allez sors, j'ai des choses à faire »A la fin, elle prend un papier et griffonne rapidement une ordonnance en me disant sur un ton « je vais vous donner un médicament qui va vous permettre de vous concentrer ». Elle me jette un mauvais regard, sur un ton accusateur : « vous êtes d'accord qu'il vous faut des médicaments ! », puis me lançant encore une fois un regard perçant autoritaire et accusateur : « mais vous le prenez ? . J'essaye de discuter un peu évoquant quelques avantages me concernant (l'objectif réel), elle devient occupée, pression psychologique, puis indirectement, me signifie de sortir, ce qui ne me laisse pas l'occasion d'évoquer la vraie raison de ma venue et ne me laisse pas l'occasion de me renseigner sur le « médicament », ni sur sa nature, ni pourquoi elle me l'a prescrit, ni ses effets dévastateurs. ABUS. DESINFORMATION., imposer un médicament à quelqu'un sans savoir le pourquoi, ni connaitre ses effets, c'est de la manipulation, de la pression psychologique et de la malhonnêteté.

Rq : même sans l'hospitalisation forcée et abusive, ces criminels ont d'autres méthodes détournées et abusives pour imposer leur poison sans qu'on ne le veuille vraiment, par la désinformation, la manipulation, l'abus sur des personnes vulnérables ou / et précaires…

Rq : points communs avec les criminels de SAINT ANNE :

1) Le changement soudain de visage en « stressée », « occupée »
2) Le faux visage qu'elle affichait même si de nature et de méthode différente
3) Le mensonge, la désinformation, la manipulation
4) Omettre intentionnellement de dire les effets réels des neuroleptiques et les cacher
5) Décider d'elle-même sans rien connaître du patient et de ses besoins réels et imposer : « vous êtes d'accord qu'il vous faut des médicaments »
6) Le fait d'imposer leur poison par tous les moyens même si le fait de l'imposer et la façon change selon l'hôpital ou le privé.
7) Les méthodes détournées, par correctes et malhonnêtes
8) Le bâclage, la médiocrité, le mauvais travail
9) Ne rien connaitre des besoins réels du patient et de sa vie, de sa réalité et du pourquoi de son état et puis lui imposer son point de vue et son poison
10) Le diagnostic est erroné
11) Chercher par tous les moyens des éléments qui vont dans leur-sens pour baser leur abus
12) Imposer des choses à la personne sans que la personne ne le veuille vraiment (ici surtout avec le CMP et même l'hôpital qui impose le poison et le force indirectement
13) Le foutage de gueule et le cynisme
14) Le déni des effets horribles des neuroleptiques
15) L'indifférence quant aux effets horribles des neuroleptiques
16) Prétendre que la « personne ne va pas bien » et imposer des choses destructrices dans une prétention cynique et mensongère d' « aider » et de « soigner »
17) Traiter un être humain comme un meuble ou un objet,
18) Donner des neuroleptiques comme on donne à un cobaye
19) Faire croire que les neuroleptiques aident et soignent, alors qu'elles tassent, abrutissent, lobotomisent, détruisent l'être humain et causent même le suicide et souvent la mort précoce.
20) Ne pas vouloir voir ni accepter les spécificités et les caractéristiques, ainsi que le vécu de la personne. Et ne voir que des symptômes étudiés dans des cours magistraux qu'il faut superposer sur l'individu.

Bref, il est évident que MARTINEZ fait le même travail de « psychiatres » que les criminels de SAINT ANNE.

Mais, ce qui est choquant là, c'est que même dans les cabinets privés, on use des mêmes méthodes détournées, de la manipulation, de l'abus, des failles psychologiques, la désinformation surtout afin que s'ils ne peuvent pas l'imposer par la force, ils l'imposent autrement. Le CMP en est un exemple, comme l'hôpital.

Rq : MARTINEZ a commis cet abus en connaissance de la précarité et de la vulnérabilité de la personne et en connaissant la particularité de la personne quant à ses difficultés de communication sociales, et elle joue sur ce point-là, usant des failles psychologiques et de pression psychologiques et morales et de manipulation.

Rq : ces mêmes méthodes utilisées par SAINTE ANNE, et cela en connaissance de cause de la vulnérabilité de la personne.

21) MARTINEZ, tout comme à l'hôpital, fait tout à l'insu de la personne, sans l'informer ni demander son autorisation ou son avis.
22) Tout comme l'hôpital, elle ne sait qu'use des neuroleptiques. MARTINEZ m'a prescrit de l'ABILIFY à 5mg, qui est une petite dose. Cette petite dose, n'est pas, malgré tout, « une dose antidépressive », mais reste synonyme de torture et de violence, de mal, de douleur, de souffrance, de torture corporelle, physique et dans le système nerveux.

Quand je suis rentré, je suis donc allé à la pharmacie acheter cet ABILIFY 5mg, qui n'est autre chose qu'un poison. J'ai donc acheté ce poison par inattention, inadvertance, manque d'information et de connaissance sur ce produit toxique, un moment de manque d'attention, manque de méfiance par rapport aux « psy » et leur poison de neuroleptique, et surtout un abus commis par MARTINEZ. MARTINEZ commet un abus de confiance quant à son rôle de « médecin et « psy ».

Je ne voulais pas de neuroleptiques.

Rq : le principe d'une ordonnance est de protéger le patient contre des médicaments et empêcher le patient de prendre des médicaments nuisibles. Dans ce cas, on

1) Une ordonnance qui permet au patient de prendre quelque chose de nuisible pour sa santé
2) Pire encore, le patient ne le veut pas vraiment et ne connait pas ses effets, et même pas pourquoi le « médecin » l'a prescrite.
3) Pire encore, le « médecin « l'impose parce que c'est lui qui veut ainsi et l'a décidé selon des théories pseudo-scientifiques insensées et N'IMPORTE QUOI et qui sont dévastatrices pour la santé du patient.

4) En conclusion, une ordonnance qui est censé protéger le patient, le soigner et le guérir devient synonyme d'abus, de désinformation et de manipulation commis par le médecin
5) Quand j'ai demandé à la pharmacienne « à quoi sert ce « médicament » ». Elle me répond tout bêtement : « il sert à être tout le temps bien, pas parfois bien et parfois pas bien »
   MARTINEZ a donc clairement menti, désinformé, commis une non-assistance. Elle a donné un produit nuisible, qui n'aide pas à se concentrer, comme elle me l'a dit.
6) Bref, son ordonnance ne soigne pas mais cause des maux physiques et corporels réels.

Donc, dans un moment d'inattention, de manquede méfiance, car on a toujours confiance aux médecins, suite à des mensonges, abus et désinformation, manque d'information et de connaissance, et surtout sans que je le veuille vraiment et sans que j'en ai besoin, j'ai pris de l'ABILIFY 5mg pendant toute une semaine. Certes, je n'ai pas ressenti le vide complet et destructeur et tous les effets horribles, mais il y a eu un petit affaiblissement au niveau des émotions, qui, je pense, n'était pas extrêmement grave comme à l'hôpital, mais il y a eu surtout les impatiences qui sont apparus en une semaine (même moins, peut-être lors du 6ème jour). Ces impatiences n'avaient pas la même violence et intensité que ceux causés par l'hôpital. En fait, tous les effets horribles ressentis à l'hôpital n'étaient pas tous causés par l'ABILIFY. Quand, j'ai arrêté de prendre l'ABILIFY, juste après 7 jours tout est redevenu normal que cela soit au niveau des émotions ou au niveau de mes jambes que je pouvais contrôler. Il n'y avait plus ces agressions au niveau du système nerveux qui cause un mal-être grave.

Après une semaine jour pour jour, un mardi, je me présente au 2ème rendez-vous avec MARTINEZ. Je lui dis que je vœux arrêter l'ABILIFY à cause des impatiences. Elle me répond autoritairement sur un ton nerveux et sèchement : « mais, prenez-le ! prenez-le ! ». Je lui dis que je ne peux pas et qu'il cause des impatiences au niveau des jambes, et que ces impatiences me causent un réel mal-être et un vrai désagrément. Elle insiste encore : « mais prenez-le, prenez-le » … Je reste sur ma position, alors elle me retroque : je ne vais pas venir chez vous pour vous le faire prendre... Je lui réponds alors, : »je vais chercher des produits naturels pour m'aider comme le fenugrec ». Je lui parlais respectueusement et poliment. Elle, par contre, était autoritaire, insistant et faisant pression sur moi : « prenez-le un jour sur deux. Je lui dis que non, je ne le prendrai pas. N'ayant pas réussi à m'imposer de prendre le poison, elle me dit sur un ton exaspéré : « c'est pas sérieux ! ». J'ai commencé alors de lui parler sur les bienfaits du fenugrec. Elle riposta sur un ton malveillant : si tu veux te concentrer pour tes études, il faut le prendre. C'est le comble alors, un poison

qui tue en toi toute la volonté, le désir et qui bloque toute émotion, et elle me parle de concentration. !!!

A l'hôpital, comme avec MARTINEZ, j'ai évoqué le problème de concentration, sans trop donner d'importance. Pour moi, c'était un détail, ce n'était pas vrai, tout comme pour les « idées délirantes », j'ai évoqué mon passé alors ils ont vu en cela un symptôme d'hallucinations

Avant l'hôpital et les neuroleptiques, je n'avais rien. J'avais toutes mes capacités de concentration, de réflexion, et je pouvais étudier, aller à mon stage auprès d'un cabinet d'expert-comptable. J'étais sain de corps et d'esprit. Je me prenais en charge entièrement.

Il est clair que je n'ai pas choisi les bonnes personnes pour ma démarche objective, que CHAMI a qualifié « d'une demande floue ». Quelle malhonnêteté intellectuelle. C'était une idée bien claire, bien précise, exprimée par S.HNID.

C'est avec les neuroleptiques, que je ne pouvais plus étudier, ni faire quoi que cela soit. Mon père l'a signalé à ZARZOUR, mais elle s'en fout éperdument. J'étais son cobaye idéal. Je n'avais plus mes capacités de réflexion, et de concentration. C'était affreusement destructeur, horrible, incomparable avec n'importe quel autre mal.

En parlant de la concentration avec MARTINEZ et/ou l'hôpital, j'en ai pas parlé en tant que capacité cérébrale cognitive et humaine, mais je voulais parler des étdies d'une manière générale, voire même anecdotique.

Mauvaise compréhension et interprétation de mes propos. Ils ne prennent que ce qui correspond à leurs logiques, leurs théories afin de trouver des éléments pour remplir leurs torchons et donner des « médicaments », comme on donne des bonbons et abuser ainsi des patients venus chercher réconfort, soulagement et soin.

Ils déforment vos propos et disent que « ça va pas bien ». Ca ne va pas bien dans leur non-logique et leur non-sens et cela dans une démarche destructive.

Quand, j'ai sollicité de MARTINEZ des documents qui seraient à mon avantage, elle est devenue pressée, occupée comme si elle voulait que je sorte immédiatement., en me répondant : « je ne vous connais pas assez. ». Est (ce qu'elle me connait assez pour me donner son poison ABILIFY ? Non, on a juste eu une séance. Elle a prescrit l'ABILIFY, comme on prescrit un bonbon et sans m'informer se ses effets dévastateurs ni la raison pour laquelle elle me l'a prescrit.

Elle me dit « je ne vous connais pas assez », mais pourtant, elle me demande de lui faire confiance pour un poison que je dois prendre

Où est le problème si je demande ces documents à mon avantage ? Pourquoi me répond -elle de cette manière, si agressive. Pour donner un poison, elle me connait suffisamment, mais pour me donner un document, elle ne connait plus suffisamment.

Elle, qui est professionnelle, est censée me fournir ce dont j'ai besoin. Par contre de quel droit, me demande-t-elle de prendre son poison d'ABILIFY,

Il s'agit d'une relation entre un patient et un professionnel, pas d'une rencontre entre un vulgaire inconnu et cette personne « ne le connait pas ». On est avec une personne censée être médecin et répondre et interroger de façon professionnelle. On n'est pas dans un espace sélectif qui une certaine clientèle et qui refuse de prendre tel ou tel client. Cette réponse « je ne vous connais pas assez » n'a pas lieu d'être. C'est un sommet de médiocrité et de niveau bas.

Avec une telle violence psychologique et morale, elle gagne un avantage psychologique et fait pression psychologique et devient inaccessible et cela techniquement juste avoir prescrit abusivement, négligemment son poison l'ABILIFY 54mg

Bref, on dirait qu'on n'a pas affaire avec des « médecins », mais comme si on traitant dans la rue avec des voyous.

Encore une fois, elle fait preuve d'un comportement et de méthode de bas niveau, et comme si on est pas dans un cadre et relation professionnelle : Allez, mais prenez-le ! prenez le ! »

Elle me donne l'ordre de prendre ce poison, parce que c'est elle qui veut ça et parce que c'est elle qui a décidé et non pour mon bien, ce qui est du n'importe quoi dans la médecine. Faire prendre à un patient un « médicament » pour faire « plaisir » au « médecin » et pour l'intérêt du « médecin » et autres (labo pharmaceutiques). C'est un CRIME.

Dr MARTINEZ, en plus de la désinformation, la manipulation, la pression psychologique et les méthodes détournées et incorrectes, voire malhonnêtes intellectuellement, à propos de la vérité sur les effets des neuroleptiques et sur la raison de leurs prescriptions). Cela ne lui suffit, en plus elle insiste, fait pression avec beaucoup d'insistance et use de tous les moyens pour me faire prendrece poison. Je lui ai dis que ça causait des impatiences réelles. Elle ne voulait rien entendre, affirmant, pour me convaincre, que ça aide pour les études à se concentrer. Ce qui n'a aucun sens et est totalement faux. Ce poison aide à se déconcentrer, aide à ne plus penser, à ne plus réfléchir, puisque les neuroleptiques détruisent complétement et totalement toutes les capacités du corps et du cerveau, et en conséquence, on ne peut plus se concentrer, ni faire quoi cela soit. Bref, les neuroleptiques détruisent

surtout la capacité à se concentrer d'une manière extrême. C'est absurde, ce qu'essaye de me faire croire MARTINEZ. De plus, on ne peut rien faire avec les impatiences. On ne peut rien faire quand on est dans état tassé, sommé. Bref, les neuroleptiques bloquent tout et détruisent tout au niveau du corps et du cerveau. MENSONGE. CYNISME. FOUTAGE DE GUEULE.

Avec les neuroleptiques, on ne peut totalement, absolument pas se concentrer ni faire quoi que cela soit. C'est l'évidence même. C'est une opération de lobotomisation chimique et non pas chirurgicale. Les neuroleptiques empêchent de se concentrer d'une façon incomparable, hors de toute mesure. C'est la destruction totale, l'horreur. Les neuroleptiques empêchent nt la moindre concentration. Tu es dans un état de ralentissement réel du corps et des mouvements ainsi que de l'esprit et le cerveau. Ils bloquent toute sensation, et toute émotion, détruisent l'intelligence, la réflexion, l'imagination, coupent le sommeil, causent le larmoiement, gerçure au niveau des lèvres, impossible d'éternuer. Tu es totalement affaibli, ta mémoire est affaiblie. Je ne pensais donc plus à étudier, c'était évident. Avec les neuroleptiques, tu plonges dans un vide total, sombre etcauchemardesque.

MARTINEZ a non seulement menti sur l'effet du neuroleptique en disant que « ça aide à se concentrer », elle a aussi menti sur la raison pour laquelle elle me l'a prescrit. Elle a désinformé sur les effets du neuroleptique, elle a désinformé sur la raison de sa prescription. C'est au-delà du mensonge. C'est du cynisme extrême.

C'est très fatigantet pas agréable de démontrer les évidences apparentes et simples à un monde cynique, criminel, corrompu, malhonnête en plus d'être stupide et irrationnel et non-sens et non-logique.

MARTINEZ a commis tous ces abus, et toute cette violence en connaissance de la vulnérabilité de la précarité et même de la difficulté de la personne dans la communication verbale et sociale. CRIME.ABUS. VIOLENCE.

Elle a un point commun avec CHAMI dans la méthode quand celle-ci- me dit : « allez !allez ! sinon on va tout recommencer ! »

MARTINEZ : « prenez le ! prenez le ! (le ton insistant, et forceur est une technique psychologique caractéristique de ces criminels » c'est des psychiatres ».

Là, on remarque les techniques pas correctes qu'utilisent les psy

Après ma sortie de l'hôpital et la prescription des neuroleptiques, le Dr KHIEL nous a demandé d'aller voir MARTINEZ et de lui demander un rapport pour savoir pourquoi elle m'a prescrit l'ABILIFY.

On est allé la voir, moi et mes parents. On lui a demandé pourquoi elle m'a prescrit ce poison. Cette fois, étant accompagné de mes parents, MARTINEZ, contrairement aux

deux autres fois où j'étais seul, ne pouvait pas être dans l'opacité et la désinformation quant à la raison de la prescription de son poison. Elle évoque quelque chose qui a trait à mes difficultés dans la communication sociale et que je bégaye un peu. Du n'importe quoi. Mais, c'est quoi ça, parce que je suis timide et on quelques petits problème dans la communication, on me donne ce poison ? CRIME. DEGEULASSE. BARBARIE. VIOLATION.ABUS. NON-SENS. N'IMPORTE-QUOI. Pire encore, ces criminels diagnostiquent ce qu'ils appellent « maladie » par le plus irrationnel possible. Pour eux tout est « maladie ». Tu parles trop, c'est « maladie. Tu es gros, c'est « maladie », tu es maigre, c'est « maladie »

C'est irrationnel.

Avec mes parents, elle leur a dit pourquoi elle m'a donné l'ABILIFY. Elle leur parlait sur un ton différent que celui utilisé avec moi

Tout comme SAINT ANNE, elle a évoqué mes habits et le griffonnage sur mon blouson. C'était un blouson très cher, mais je crois qu'elles ne connaissent rien à la qualité des vêtements. Et a dit, il a « l'air pauvre ». Mais c'est quoi ça ! de quel droit donnent-ils ce poison parce que la personne ne communique pas, fait du griffonnage sur ses habits, et a l'ai pauvre ». Elle a aussi parlé des problèmes politiques connus à la maison, qu'elle a qualifié comme « hallucinations.

Elle a parlé des « correcteurs ». Quels correcteurs ? C'est du mensonge. C'est un poison dans le corps. C'est un poison qu'on injecte dans le corps et qui finit par vous tuer. Ca me rappelle les scènes des injections pour les condamnés à mort.

Pendant ce rendez-vous, elle parlait avec mes parents d'une façon très technique, scientifique et sérieuse voulant faire preuve de connaissance dans son domaine. Quand elle s'adressait à moi, ou me posait des questions, lors des deux visites que j'ai eu avec elle, c'était d'une manière plus simpliste, simple mais opaque en usant de pression et d'abus.

A la fin, quand mes parents lui ont dit qu'ils étaient contre ce poison, elle nous a dit « écoutez, les soins sont libres, sauf si une personne est dangereuse pour elle-même ou pour les autres ou quelqu'un qui a la tuberculose par exemple, le préfet peut l'obliger ».

Mes parents lui ont demandé de leur donner un rapport médical, chose qu'elle a refusé.

On peut dire que MARTINEZ est une personne lâche, hypocrite, menteuse, déloyale, corrompue et criminelle.

Toute personne ayant un minimum de bienveillance, me dira à ce sujet : « surtout pas de psy », « pas de médicaments ».

Je viens d'écrire 15 pages manuscrites sur MARTINEZ, pour vous dire à quel point ces gens sont criminels alors que dire des autres grands criminels de SAINTE ANNE.

Le 12 avril 2019, je suis allé au CMP du 15ème pour la deuxième injection d'ABILIFY retard 400mg. J'y suis allé à contre-cœur. Mes parents aussi étaient contre ce poison. A cause des neuroleptiques, j'avais perdu ma volonté décisionnel, ajouté à cela, le harcèlement, les menaces de l'hôpital et du CMP, la désinformation et le mensonge des criminels.

Mon père qui m'accompagnait a demandé à l'infirmier qui était de service, un stagiaire, étudiant algérien : quels sont les effets mauvais que ça peut causer cette injection ». Il lui répond, sans vergogne : » ils peuvent juste causer de la fièvre ou des contractions ».

L'infirmier a menti. Non seulement, il cache les effets indésirables et horribles des neuroleptiques, blocage de la dopamine, molécule responsable des émotions.

Parlant des effets dits « secondaires », il n'évoque même pas les impatiences, dégâts au niveau du sommeil, larmoiements, sècheresse cutanée sur plusieurs parties du corps (lèvres gercées)

La fièvre ou la contraction musculaire font partie et sont la cause directe de l'effet premier des neuroleptiques qui est de bloquer les récepteurs au niveau du système nerveux et cérébral, s'attaquant ainsi au système nerveux. Ce sont même des effets en lien direct avec l'effet premier du neuroleptique

Cet infirmier est donc en plus de ne pas informer, et de dire la vérité, il ment, il cache la vérité. Ne vous ai-je pas dit que le mensonge était devenu institutionnalisé.

C'est ainsi, que j'ai pris la deuxième injection alors que je ne la voulais pas et même mes parents étaient contre.

La première injection, après la sortie, a été faite dans une pièce du pavillon K, dans le bras gauche, je crois. La deuxième a été faite au CMP AU NIVEAU

Je pense est moins pire parce que peut-être que c'est dans le bras qu'elle a plus d'effets violents. L'infirmier du pavillon K a donc fait preuve de négligence et de mauvais travail aux dépens du bien-être du patient. Le CMP m'a ensuite donné un rendez-vous pour une troisième injection le 10 mai 2019 (ce qui fait 28 jours d'écart).

Durant cette période (avril-mai 2019), je me sentais, terriblement mal à cause des neuroleptiques et de leurs effets dévastateurs (vide horrible, insomnie, impatience…) Mais, c'était moins pire qu'à l'hôpital et aux tout premiers jours de ma sortie de l'hôpital.

Durant cette période avril-mai, j'étais dans ce que j'ai appelé phase 1 qui est beaucoup moins pire que la phase zéro ; qui est le sommet de la torture et de l'horreur. Durant cette période, je voyais en même temps le CMP et l « 'hôpital du jour », et je voyais aussi un grand psychiatre qui avait une autre démarche. Mes parents cherchaient l'avis d'autres psychiatres qui pouvaient leur confirmer que tout le diagnostic était faux et qu'on pouvait arrêter les neuroleptiques.

MARTINEZ, dans son extrême malveillance n'a pas prescrit « d'anti-dépresseur », ni quelque chose, qui est normalement destiné à la concentration dans les études (elle m'a donc menti en me prescrivant l'ABILIFY et précisant que c'est pour m'aider à me concentrer dans les études. Elle m'a donné un neuroleptique, quelque chose que je ne connaissais pas et elle m'a menti pour me convaincre de le prendre, on peut donc déduire qu'il y a une intention réelle de nuire.

En fait, je n'avais aucun problème de concentration pour les études, et je ne lui ai jamais mentionné que j'avais un problème de concentration dans les études. C'est du foutage de gueule. Les psy, quand ils ne savent pas ce que tu as, ils croient qu'ils doivent nécessairement te donner un antidote, et quelque chose de puissant, pour se débarrasser de toi.

Je n'avais besoin, ni d'antidépresseur, ni de quoi que cela soit. Et, je ne voulais aucune de ces choses-là, encore moins des neuroleptiques, que je considère le mal absolu.

Je suis contre tous ces produits, antidépresseurs et autres barbituriques pour soi-disant aider à la concentration. Je m'en méfie ainsi que de leur auxiliaire de neuroleptique, qui détruit et tue à petit feu. ZERO tolérance pour les neuroleptiques qui sont les pires poisons que l'homme a inventés.

Certains « psychiatres » qui donnent l'ABILIFY 5mg prétendent donner « une dose d'antidépresseur ». En fait, ils ne donnent pas un « antidépresseur », mais ils donnent un neuroleptique, un poison. Pourquoi ne donnent-ils pas tout simplement cet « antidépresseur », N'est-ce de la malveillance, de la mauvaise foi et une intention de nuire ?

21 pages sur MARTINEZ. Elle me fatigue.

En fait, il ne s'agit pas de me « connaître assez ». On est dans ce type de situation, où on est censé être dans une relation patient-médecin où ce dernier est censé être au service du patient.

Je ne la connais pas assez pour lui faire confiance concernant son poison

Elle ne me connait pas assez, et pourtant elle me donne ce poison. Elle n'a pas le droit.

Il ne s'agit pas de « me connaître assez ». Il s'agit si objectivement et/ou professionnellement, elle est en état de me fournir quelques documents demandés.

Certes, il est vrai que je suis allé aux mauvaises personnes (MARTINEZ et/ou l'hôpital), et que cette démarche n'a pas sa place avec eux. Mais, le psychiatre est en état de fournir des certificats et/ou de remplir et/ou signer des documents liés à de telles démarches (ex : il y a un psychiatre pas mauvais, qui m'a rempli des documents liés à une démarche. Après l'hospitalisation, HAUSEUX m'a donné un certificat médical, TORCIAC, de l'hôpital du jour m'a aussi fourni un certificat médical. Donc, il était normal pour moi de demander de tels documents, mais par contre, elle n'avait pas à me donner son poison. Idem, en ce qui concerne ma première venue au CPOA. J'avais le droit de demander quelques documents (qu'eux ont appelé « demande floue », mais ils n'avaient pas le droit de m'interner comme ça, même si je suis allé voir les mauvaises personnes et que ma démarche n'avait pas sa place avec eux.

MARTINEZ, usant de mensonges, de manipulation, et autres méthodes détournées et m'imposant son poison, elle aurait pu me causer plus longtemps ce dérangement corporel (ou torture tout simplement) et, même me faire d'horribles effets et dégâts, mais j'ai arrêté son poison et je l'ai empêché de me faire plus de mal.

J'ai beaucoup parlé de MARTINEZ, mais elle n'est rien comparé à ce qui m'a été fait à l'hôpital. L'hôpital a utilisé la force brute.

L'hôpital a utilisé les mensonges et les méthodes détournées en pire, de manière extrême et incomparable. Au CPOA, quand ils m'ont interné, CHAMI n'est restée que quelques secondes avec moi pour décider de mon hospitalisation d'urgence. De même, médecins et infirmiers ne sont restés que quelques secondes avec moi pour décider de m'administrer des doses inimaginables pour mon cas.

Mais MARTINEZ reste comme eux criminelles, puisque, tout comme eux, elle donne des neuroleptiques, « sans me connaitre assez », comme elle dit. Comme eux, elle use des méthodes abuses, elle impose, elle ment, elle désinforme, elle manipule et uses d'autres méthodes détournées.

SELON MES PARENTS ? martinez, c'est plus que l'incompétence(l'hôpital, c'est bien sûr pire et incomparable évidemment). Elle n'avait rien sur moi. On ne sait pas comment elle a eu son diplôme. Son bureau était humide, étroit et la salle d'attente était très petite. Tout était sombre. Il y avait une légère lumière qui donnait au bureau un aspect lugubre. On avait envie de fuir ces lieux qui donnait des frissons plus qu'il n'apaisait.

Dates : 30/01/2019 : 1er rendez-vous avec MARTINEZ

09/02/2019 : 2ème rendez-vous avec MARTINEZ et arrêt de ABILIFY 5mg

19/02/2019 : entrée à l'hôpital

01/03/2019 changement de pavillon

11/03/2019 : sortie de l'hôpital

14/03/2019 1ere injection d'ABILIFY

12/04/2019 2ème injection d'ABILIFY

10/05/2019 : 3 -ème rendez-vous pour la 3ème injection, mais je n'y suis pas allé. Il a été décidé d'arrêter l'injection de ce poison.

Au CPOA, ils ne m'ont pas demandé de clarifier ce qu'ils ont classé comme « demande floue » et n'ont accordé aucune attention à cela. Ils connaissaient très bien la demande, puisque c'est S.HNID qui l'a clairement explicité, mais ils ont préféré la désigner comme « demande floue » et prétendre que j'avais des hallucinations et des délires ainsi que des idées suicidaires pour pouvoir faire de moi leur cobaye. Leurs questionnaires étaient dirigés afin qu'il se conforme avec ce qu'ils étudient en classe. C'était insensé.

RACHENKO : un psychiatre qui coûte cher, puisque le montait de sa consultation s'élevait à 190 euros. RACHENKO, sans me poser des questions, s'est contenté de parcourir vaguement le compte rendu de SAINTE ANNE, puis il a dit à mes parents sur un ton autoritaire, voire même un peu dur : « qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Que tout cela est faux ? ». RACHENKO vient de l'Europe de l'est, il est tchécoslovaque, je crois. Un étranger, venu de l'Europe de l'Est, confortablement installé à Paris, a-t-il autre choix que de confirmer le compte rendu de la Mecque de la psychiatrie en France ? RACHENKO, n'a pas cherché à faire lui-même un diagnostic, n'a pas chercher à voir plus loin. Il n'a fait qu'approuver le diagnostic erroné avant même de le lire profondément, ni de me demander pourquoi je suis allé à l'hôpital, ni c'est quoi cette demande floue, ni c'est quoi ces hallucinations et ces idées suicidaires. Il a reconnu les impatiences « ça, c'est l'effet d'ABILIFY », lorsqu'il m'a vu faire des va-et vient dans son bureau. Il m'a ensuite prescrit du Solian« à petite dose », la plus petite dose a-t-il affirmé. RACHENDO, s'est donc contenté de suivre les conclusions de l'hôpital et me prescrivant un autre poison. Un classique de mensonge de la psychiatrie : « changer le nom du « médicament ». L'entretien, a à peine duré un quart d'heure, puis il a reçu ses 190 euros cash, monnaie sonnante et trébuchante.

Rentrés à la maison, nous avons fait une recherche sur SOLIAN sur Internet et on trouvé qu'il causait des effets horribles, aussi néfaste que l'ABILIFY. D'après mes parents, RACHENKO est quelqu'un de la même école que SAINTE ANNE et qui ne peut que suivre leurs méthodes et leurs conclusions.

MARTINEZ, ZARZOUR ou à l'hôpital du jour, ont tous remarqué les impatiences dont je souffrais, mais ils restaient impassibles. Ils s'enfoutaient. Ce n'était pas leurs corps qui en souffraient.

Quand RACHENKO a changé l'ABILIFY par SOLIAN, il l'a changé en pire. On est donc face à un gros mensonge de la part d'un psychiatre et de la psychiatrie dans ses états les plus extrêmes et insensé : « changer de « traitement » par un autre qui est pire.

DU NON-SENS.CYNISME. CRIME. VIOLENCE

Il est évident que c'est du n'importe quoi que de parler de « changer de traitement ».

Selon mes parents, CHAMI a fait le 1er diagnostic en quelques secondes et tous les autres n'ont fait que signer ses conclusions et décider de mon internement. Pouvaient-ils réellement aller en contre-sens à ses conclusions, même si elle n'était qu'une stagiaire, qui ne maîtrisait même pas le français.

Le CMP nous a donc orienté vers l'hôpital du jour qui est lié à l'hôpital SAINTE ANNE. J'y suis allé la 1ere fois, accompagné e mon père. Il y avait, à l'entrée un vigile. La porte était sécurisée. L'endroit était froid, lugubre, cauchemardesque comme à SAINTE ANNE. On a vu le « Dr TORSIAC (JEAN de BOISSET de TORSIAC) a parlé un peu avec mon père. TORSIAC prétend que dans cet « hôpital du jour », ils ont des activités qui « stimuleraient « l'intelligence, la mémoire et la réflexion. Mon père lui dit : « mon fils a une très bonne mémoire. TORSIAC lui répond sur un ton officiel : « c'est bien, mais il faut faire des activités pour que ces belles capacités ne se perdent pas ». C'était hypocrite, car ces activités n'ont aucun sens puisque toute réceptivité dans le cerveau est coupée et que toute activité est réalisée robotiquement, sans volonté, désir, sans âme. Aussi, les neuroleptiques détruisent d'une façon absolue totale et horrible les capacités de la mémoire, de l'intelligence de la réflexion et de l'imagination. Avec les neuroleptiques on ne peut rien faire : « mon père l'avait déjà mentionné à ZARZOUR : « il ne peut rien faire »

Les activités à l'hôpital du jour sont bidon, ridicules et inutiles, tout comme à l'hôpital. On peut même dire que ces activités entrent dans le cadre de la ridiculisation du patient afin de le caser définitivement comme « malade »

Il faut préciser que l'hôpital du jour, tout comme le CMP et l'hôpital, tous agissent dans le but d'avoir une emprise sur la personne. En effet, le CMP ainsi que « l'hôpital du jour » ont développé une sorte d'emprise sur moi durant les deux mois suivant ma sortie de SAINTE ANNE.

J'ai une fois demandé à TORSIAC : « est-ce que ces activités aident à lutter contre les effets des « médicaments ». Il répond : « non, mais par contre, ils aident à lutter contre la maladie »

Lors d’un entretien avec TORSIAC, ce dernier m’a dit : »oui, vous avez une maladie »…Mon père lui évoque les effets des neuroleptiques, TORSIAC lui répond : « c’est comme si on éteint un feu, la maladie va lui faire des ravages au cerveau ». On est là face à un mensonge typique, institutionnalisé des plus cyniques, insensés, criminels, violents. Il prétend que « la maladie » théorique issus de leurs théories pseudo-scientifiques, irréelles et inexistantes est plus grave que les effets des neuroleptique, destructeurs, réels, horribles, totales, absolue torture. C’EST LE SOMMET DU CYNISME

SOMMET DU NON-SENS. CRIME. VIOLENCE. BARBARIE

Cette « maladie » n’existe pas

Les effets des neuroleptiques sont un mal et ses dégâts sont réels, destructeurs, horribles, absolue torture. Par contre, ce qu’ils appellent « maladie » est inexistante, irréelle, torture, théorique, pseudo-scientifique, insensée.

Les effets des neuroleptiques sont le mal absolu et la destruction totale, alors que « la maladie » dont ils parlent n’existe pas.

Dans le cas où il y a un petit mal relatif et même irréel et inexistant, c’est presque insignifiant comparé à l’horreur injectée par l’ABILIFY.

C’est quoi ça, prétendre que « la maladie » qui n’existe pas est plus grave que les neuroleptiques, c’est du NON-SENS. Heureusement que EINSTEIN n’a pas vécu cette époque.

L’atmosphère dans cet « hôpital du jour » était lugubre et cauchemardesque. Les murs étaient froids, tout comme à SAINT ANNE. Les activités bidon et inutiles. La nourriture est de mauvaise qualité, comme à SAINT ANNE. Tout, comme à SAINT ANNE, Je passais mon temps dans ce lieu à regarder l’horloge qui se trouvait fond du couloir. La séance durait 3 heures, ce qui est relativement trop long. Je passais le temps à faire des va et vient à cause des impatiences. Parfois, on remarquait cela. Une fois, une infirmière qui s’occupe des activités avec les patients m’a dit : c’est les « médicaments » qui te font ça, il faut parler avec le médecin pour te réduire la dose. Une autre fois, lors d’un entretien avec TORSIAC, ayant remarqué les impatiences, il me dit : « je sais que c’est difficile pour vous de vous assoir », puis il m’a demandé quelles activités je voulais faire. Je lui ai alors demandé : « est-ce obligatoire, ces activités ? » Je ne me rappelle pas ce qu’il m’a répondu clairement. Ce n’était pas très clair, mais je considère que dans toutes ces activités, il y avait une forme de harcèlement et d’emprise qu’ils essayaient de maintenir. Le fait d’obliger une personne à venir, tout comme le CMP, même s’il n’y a pas d’internement forcé et l’usage de la force directe et brute, comme à l’hôpital est une forme de harcèlement.

Une fois, mon père a dit à TORSIAC qu'il y a un psychiatre qui a une autre démarche et qui dit que je n'ai pas de maladie (on l'appellera G)

Une autre fois, je crois que mon père a réussi à convaincre HAUSEUX de faire baisse la dose d'ABILIFY de 400mg à 300mg, mais je n'y suis pas allé et je n'y suis plus jamais allé.

TORSIAC m'a donné un certificat médical, tout comme HAUSEUX au CMP comme pièces justifiant mes absences du cours.

Dans cet hôpital du jour, il y avait une infirmière qui s'appelle NASSIMA. Elle jouait aux cartes avec les patients, tout en souriant, je crois que c'était un sourire hypocrite.

Une fois, je lui ai dit ainsi qu'à TORSIAC que je fais une autre activité en dehors de l'hôpital du jour et que ça tombe mal avec l'horaire d'une activité de l'HPD, pour éviter d'y aller afin que je puisse dormir, car la nuit je ne pouvais pas dormir à cause des impatiences nocturnes. Mon sommeil était déréglé et donc perturbé à cause des neuroleptiques, et c'était horrible.

Une fois NASSIMA, nous téléphone et nous dit qu'elle sait que notre rendez-vous avec HAUSEUX était prévu pout tel jour et tel heure. C'était du harcèlement persistant et une emprise cauchemardesque, malsaine, combiné avec les effets des neuroleptiques, je vivais des moments terribles.

Une autre fois, NASSIMA m'appelle pour venir dans le bureau de TORSIAC. Ce dernier m'accuse. Je lui réponds que je n'ai jamais dit cela. Il me répond sur un ton accusateur et cynique : « quand vous êtes venu à l'hôpital, vous vous attendiez à quoi ? J'ai alors évoqué les démarches. Il me répond sèchement : « ici, tout ce qu'on peut faire, c'est vous délivrer un certificat médical pour dire que vous n'êtes pas en état de les passer et que si vous vous êtes absentés et raté de les passer, ce n'était pas exprès et que vous ne pouviez pas vous présentez aux examens ».

Indirectement, il m'a dit : « vous voulez quelque chose, mais on n'a pas ça et voilà ce qu'on peut te donner »

Ils m'ont imposé ce qu'ils ont et dont je ne voulais pas, dont je n'avais pas besoin. Le comble, c'était destructeur, nuisible et de pure torture.

CHAMI, le CPOA étaient dans une non-logique, la violation des droits et la médiocrité, de bas niveau. Ils masquent leur incompétence, en vous casant pour se permettre de vous administrer des neuroleptiques pour vous tasser, vous abrutir, et se débarrasser de vous. » « Vous êtes venu à l'hôpital, on vous faire payer chèrement cela et on impose l'hospitalisation et les neuroleptiques. « Il est venu, il est donc malade ». Rappelons, ce qu'a dit « l'avocate, commis d'office » : « vous savez bien que SAINTE

ANNE est psychiatrique » Eh, non, je ne savais pas que ce genre d'horreur existait bel et bien et qu'on pouvait nous forcer à y interner et à vous injecter le poison.

Nassima qui jouait aux cartes avec les patients et qui se la jouait la « souriante », me lançait de mauvais regards et est devenu la complice de TORSIAC. C'était d'une violence psychologique et morale indescriptible.

Une fois, un ami m'a emmené avec lui dans sa voiture à l'hôpital du jour. Quand il a vu l'endroit et l'atmosphère qui y régnait, il a dit à mon père : « mais qu'est-ce qu'il fout ici ? » Mon père lui rétorqua : « oui, vous avez raison. C'est pas sa place. »

Même si j'ai évoqué « l'air de ces gens là-bas », personne ne devrait être considéré comme malade dans le non-sens de ces criminels ni prendre ces neuroleptiques horribles.

MARTINEZ, en plus de mentir et de désinformer sur l'effet et la raison de me donner de l'ABILIFY 5mg, en me disant « ça va vous aider à vous concentrer pour les études », alors que c'est complètement faux et même pire puisqu'il empêche complètement et totalement de se concentrer. En plus de cela, elle a même menti sur la nature du produit.

Au moment des faits avec MARTINEZ, et avec l'hôpital, j'avais que22 ans, jeune, étranger, trainant des problèmes dans le relationnel et la communication sociale, avec peu d'expériences dans la vie, vulnérable, cumulant dans mon intérieur un vécu lourd de terreur. MARTINEZ , était en connaissance de cela, ainsi que l'hôpital

Quand mes parents interrogeaient ZARZOUR sur les effets des neuroleptiques, elle leur parlait cyniquement, avec insolence, tout en usant de mensonges, de déni et de foutage de gueule. En quelque sorte, ils sont synonymes de méchanceté, violence, intention de nuire. A propos de mon état tassé, et de ma démarche ralentie, elle a dit : « c'est léger, c'est rien. On a déjà remarqué qu'il était de nature au ralenti. Comble du cynisme et de la violence. « pas de motivation, on a envie de rien faire, oui oui » (concernant l'effet, des neuroleptiques, elle l'a dit en minimisant euphorisant) « c'est de sa maladie » a -t-elle dit. Elle avait un regard mauvais. C'est le sommet du cynisme et de la violence.

Elle parlait, des fois, sur un ton minimisant, euphémisés et cynique et parfois autoritaire avec un mauvais regard, usant de mensonge et d'insolence. C'était presque la même chose avec GALLET, CHAMI ou TORSIAC ou même MARTINEZ, RACHENKOU, sans oublier PINABEL qui s'est levé de son fauteuil en criant et menaçant : c'est moi le maître, ici »

Le Dr G :

On est allé voir le Dr G pour avoir un avis différent qui pouvait nous rassurer qu'on pouvait arrêter l'ABILIFY ? LE POISON DE CES CRIMINELS. Il nous a dit de demander le compte-rendu de l'hospitalisation et d'aller voir le Dr MARTINEZ pour savoir pourquoi elle prescrit l'ABILIFY. Selon le Dr G, on ne donne pas l'ABILIFY comme ça

MARTINEZ m'a donné son poison d'ABILIFY sans me faire des analyses.

Quand on est allé à l'hôpital pour leur demander ce compte-rendu. Au début, ils nous ont pas bien reçu et notre demande, semblait les déranger et on nous a dit : « vous ne pouvez pas voir le directeur CHASSAGNOL », puis au final une infirmière du pavillon F nous l'a donné.

On a eu un rendez-vous avec le Dr G, on lui a montré le compte-rendu d'hospitalisation. Il a trouvé que c'est du n'importe quoi : « c'est mal écrit, a-t-il dit. C'est un torchon ». Il a remarqué leur contradiction concernant « les idées suicidaires ». Il a dit qu'il ne comprenait pas comment est-ce qu'ils ont pu déduire les « hallucinations « et « entendre des vois »., et que même les hallucinations ou entendre des voix ne signifie pas toujours être malade. Mais, je n'avais aucune hallucination, et je n'ai jamais dit entendre des voix, puisque je n'entendais pas des voix. Les criminels ont ajouté et inventé ce qui correspondait à leurs cases. Il nous a affirmé que les parents d'un patient ou même ses grands-parents ont la capacité de demander la sortie d'un patient et qu'il devait sortir immédiatement. Puis, il s'est adressé à moi et il m'a dit que je n'avais rien, que je n'étais pas malade, que j'avais juste « quelques bobos », selon son expression et que ça pouvait s'arranger et qu'il fallait arrêter le poison, sans même passer par la réduction de la dose. Il nous a dit que « la dose anti-dépresseur » que peuvent prétendre certains criminels, tel que l'ABILIFY 5 mg) en fait aggrave le cas et peut même lui causer une grave dépression et même causer réellement des idées suicidaires chez certaines personnes. (ceci est une des vérités choquante concernant les neuroleptiques, et c'est même une évidence, puisque l'effet des neuroleptiques est de bloquer la dopamine, hormone du bien-être, de la motivation, l'excitation, la vigueur, bloquer d'autres hormones, comme la sérotonine, couper tout plaisir, couper le sommeil, créer les impatiences, une sensation de vide horrible. Un état lobotomisé. Le monde de l'horreur des neuroleptiques.

Le Dr G, nous dit que je devais arrêter l'injection. Il a hésité à propos de l'arrêt d'un coup ou progressivement. Ensuite, il a dit qu'il fallait l'arrêter d'un coup, ce qui est la bonne décision. Les neuroleptiques ne sont pas des « médicaments » qu'on doit arrêter progressivement et on peut les arrêter d'un seul coup. Les neuroleptiques sont si nuisibles et si dangereux, qu'il faut les arrêter vite et d'un coup afin d'empêcher qu'ils ne causent des dégâts supplémentaires.

Donc, j'arrête les neuroleptiques, avec l'avis du médecin, et contre l'avis du CMP. Je pouvais l'arrêter seul, vu leur nuisibilité, mais mes parents m'ont conseillé de prendre l'avis d'un médecin.

Le Dr G a même déconseillé d'aller à l »hôpital du jour », et nous dit de nous méfier d'eux. Le Dr G a dit : « ils peuvent le mettre dans un coin et lui faire l'injection, ou peut-être lui dissoudre un comprimé dans son assiette. Prenez garde, nous a-t-il averti.

Je me suis rendu une dernière fois au CMP pour un rendez-vous avec HAUSEUX. Il m'a posé quelques questions banales, genre qui est allé avec moi le jour de mon hospitalisation, son âge (Slah HNID, 49 ans, il vit en Allemagne, marié à une Allemande. Il remarque que je vais mieux, sûrement grâce à l'arrêt de leur poison et ajoute : « je vous trouve plus souriant »

En parlant avec lui, il a dû supposer mon désir d'arrêter et l'a même comprise. J'arrête donc de discuter avec lui, connaissant comment ces gens fonctionnent et me méfiant d'eux. Il me dit : « on arrête progressivement. Nous, on veut que vous repreniez votre vie et pas que vous soyez réhospitalisé. Vous vous souvenez bien, comment vous êtes venu aux urgences ? » Là, on a un comportement de surveillance policière en en supposant la volonté de l'autre, ce qui est complètement malsain

Même HAUSEUX est avec et comme les autres criminels et est dans la même logique qu'eux. Mais, ses réponses sont plus respectueuses, plus polies et même parfois positives, comparé aux autres criminels

Oui, o peut arrêter d'un coup les neuroleptiques. Avant l'hôpital, ils ne savaient pas comment j'étais. Au fait, j'allais bien. En tous les cas, mieux qu'avec les neuroleptiques. Tout ce que j'avais, c'était relatif, ou « petit », ou insignifiant.

Le pire, c'est les neuroleptiques.

En fait, toutes leurs paroles sont presque synonymes de mensonges, de fausseté, de cynisme et de violence.

Le 10/05/2019, je ne suis pas allé prendre l'injection. J'ai reçu des appels de « l'hôpital du jour » et CMP. C'était une forme de harcèlement, un vrai harcèlement. Une « infirmière « du CMP m'a appelé en disant « vous n'êtes pas venu prendre l'injection. » Je lui dis : «Est-ce que c'est obligatoire ? Sa réponse n'était pas claire du tout :, mais elle me dit : « il vaut mieux que vous la prenez ». Une réponse imprécise à une question précise sont synonyme de pression et de harcèlement pour moi (ajoutons à cela, le choc de l'hôpital, des neuroleptiques et l'effet des neuroleptiques qui font perdre à l'individu sa capacité d'interaction et de réaction.

J’ai aussi reçu un appel de NASSIMA, de l’ « hôpital du jour ». Elle me harcelait d’une façon malsaine extrême, alors que j’étais sous l’effet des neuroleptiques et donc je n’étais pas capable d’interagir et de réagir. Elle me dit : « vous n’êtes pas venu ». Je reste sans rien dire quelque temps et je réponds par : allo, oui, non, ça va »Elle me demande :"pourquoi »", je lui réponds vaguement, elle répète : »pourquoi », je ne réponds pas. Elle répète « pourquoi ? ». Ensuite elle précise, comme si je devais prendre un goûter : « vous n’êtes pas venu prendre votre injection », puis elle ajoute : « si vous ne prenez pas votre injection, vous risquez d’être comme avant », comme si elle connaissait comment j’étais avant. Je reste sans rien dire. Après, elle me demande si j’étais accompagné et je lui passe S. HNID (la personne qui m’a emmené à l’hôpital par abus sans que je le veuille. Il lui demande : « l’hôpital du jour, est lié à quelle institution ? Puis, il lui évoque certains éléments de mon vécu passé et lui dit : » comme ça, avec un patient de ce type !, voulant dire qu’ils viennent d’ajouter un autre traumatisme à mon traumatisme passé, et il ajoute : « on a un problème avec tout ce qui est appel officiel. Il lui dit : « c’est moi qui l’ai accompagné aux urgences et j’étais franchement choqué. C’est quoi tout ça « on va t’emmener de force, et nous on a le droit » . Vous lui avez donné un traitement qui le détruit. Il est avec moi. Il fait tout le temps des va et vient, et je suis choqué » Nassima, lui être rassurée que quelqu’un soit avec moi. La personne qui m’a emmené à l’hôpital n’a même pas voulu que je sois hospitalisée et a même signé ma sortie « contre avis médical. Il était donc contre le fait qu’il m’y a emmené et avoue que c’était un accident de sa part (même s’il y a eu de l’abus de sa part). Il a clairement dit être choqué par rapport à ce qui s’est passé au CPOA et par rapport à la vérité sur les effets des neuroleptiques. Cette rencontre avec S.HNID fut la dernière pour moi et ma famille0 On ne lui a plus adressé la parole. J’ai aussi reçu un appel de HAUSEUX. Il m’a posé quelques questions, mais il était beaucoup moins agressif que NASSIMA. Il a dit : »le fait que vous soyez suivi en privé, n’empêche pas que vous soyez suivi au CMP ». Je pense qu’après, on a eu un appel de TORSIAC, et même d’autres appels du CMP et de HAUSEUX, auxquels mes parents ont répondu et demandé de ne plus me rappeler. C’est ainsi que je me suis libéré du CMP et de l’hôpital du jour ». Ils ne m’ont plus jamais appelé ni contacté après.

L’injection est supposée faire effet au complet pendant 70jours et donc 40 jours à peu près après son supposé arrêt.

Pendant la période où l’injection faisait son effet, je me sentais terriblement mal. Quand je parvenais à m’endormir, c’était très court, je me réveillais plusieurs fois, je devais me lever à cause des impatiences nocturnes. J’ai eu un problème à la cuisse droite, c’est peut-être dû aux contractions musculaires. Il est évident, que l’injection c’est pire que l’oral (surtout quand on le compare avec la dose de MARTINEZ), mais c’est à nuancer, puisque les doses orales de l’hôpital à base de RISPERDAL = TERCIAN étaient affreuses et ont fait beaucoup de dégâts. Bref, pendant cette période, j’étais

dans ce qu’on appelle la phase 1 ou le vide total et les émotions et sensations sont complètement bloquées, mais ce vide est moins violent ainsi que la torture moins violente et horrible que la phase 0 (cette comparaison a été déjà évoquée)

Vers la fin du mois de juin, je passe à la phase 2 où les émotions et sensations commencent un tout petit peu à être débloqués, les impatiences étaient quasiment parties, mais le vide horrible était toujours là, d’une manière légèrement moins violente, les émotions et les sensations se sont améliorées et le sommeil était légèrement meilleur.

Bref, on peut parler d’une phase de « neutralité » ou de « passiveté » ou de « modération » du vide ou de la torture.

Durant cette période, je faisais des activités, comme courir et je suivais un régime alimentaire spécifique et restrictif.

Selon mes parents, MARTINEZ, n’avait rien sur moi et a été carrément déstabilisée quand on lui a demandé sur les raisons de la prescription de l’ABILIFY. Elle n’a même pas trouvé ma fiche de patient, puisqu’elle n’a rien enregistré, c’est pour cela d’ailleurs qu’elle a refusé de nous donner un compte rendu, chose qui est légalement notre plein droit.

Selon le Dr G, à l’hôpital, ils ne m’ont même pas compris.

A l’hôpital, ils m’ont privé de ma liberté, de ma volonté, de ma liberté de choisir, de ma santé et ils m’ont enfermé de force et donné les neuroleptiques de force sans que je n’ai rien fait, sans motif légitime par quelqu’un, incompétent, qui n’a rien compris, qui en quelques secondes a décidé de mon état et de ce qu’il en suivra causant des dégâts affreux. En plus, il y a eu la surprise. Je ne m’attendais pas à cela du tout. Ils m’ont fait quelque chose de nuisible, contre ma santé. Ils m’ont imposé de force quelque chose contre mon bien, contre mon intérêt. Ils m’ont donné le pire qui est les neuroleptiques.

Il y a de fortes chaleurs, pendant l’été 2019. Comme j’étais dans une phase où il y a moyennement les effets et séquelles des neuroleptiques, j’ai bien supporté la chaleur, mais mon corps a eu des réactions malsaines à la chaleur tels que réveils au cours de la nuit tout en sueur plusieurs fois. A cause des effets des neuroleptiques et leurs séquelles ainsi que du sevrage, il y a eu un phénomène très étrange et très malsain dans mon corps tel que j’avais tout le temps très soif et je me retrouvais à boire entre 7 et 9 litres par jour, sans pouvoir satisfaire ma soif.

Durant la phase 2, je donnais dormais la plupart du temps pendant seulement 4 heures. Ces 4 heures de sommeil, étaient entrecoupés.

L’injection est supposée faire son effet pendant seulement 28 jours, mais en réalité ses effets sont toujours là, complet pendant 70 jours, plus de deux mois (plus d’un mois après l’arrêt.) ; ce qui constitue une violence, une torture, une tromperie, une destruction, une longue torture et destruction à court et moyen terme.

Si on ajoute la phase 2 qui a duré jusqu’à fin août, donc 2 mois, cela fait 70 jours d’effets au complet + 60 jours d’effets moyens, ce qui au total 130 jours avec les effets qu’on appelle moyens, soit plus de 4 mois et plus de 3 mois après l’arrêt.

C’est aussi un autre type de violence, torture, destruction à moyen terme + tromperie en ce qui concerne les supposés 28 jours.

A l’hôpital, même les prises orales étaient très nuisibles et violentes et dures.

Vers fin août, je suis passé dans ce que j’appelle phase 3. Les émotions et les sensations et le sommet profond et continu sont revenus, mais tout est resté diminué. Ce qui est revenu, était diminué. Les impatiences, ainsi que les presque impatience ou mini impatiences qui sont peut-être restés, sont partis. Le vide, la torture et la destruction, l’horreur et les cauchemars et l’atmosphère de cauchemar, en tant que l’effet complet des neuroleptiques sont partis. Ce que je ressentais en phase 1 était parti, ainsi que le blocage et le vide était devenu moyen et moins agressif que celui de la phase 2. Je suis donc passé dans un état qui se rapproche beaucoup de mon état d’avant, sain et normal et en bonne santé. Je me sens nettement beaucoup mieux. C’est même indescriptible et incomparable.

Comment je vais beaucoup mieux par rapport aux phases précédentes ? Plus les neuroleptiques et leurs effets partent, plus je me sens mieux. Même la phase deux, était énormément et incomparablement et indescriptiblement beaucoup plus confortable et saine que la phase 1. La phase 3 est encore énormément incomparablement mieux que la phase 1 ou 2. Les larmoiements, je pense qu’ils sont partis depuis la phase 2 et encore mieux dans la phase 3. Durant, la phase 3, j’ai pu reprendre beaucoup de choses, que je faisais avant (un petit peu), et même faire des activités avec un petit peu de vigueur, de motivation et d’excitation. Mais, la mauvaise chose, c’est qu’il restait une diminution, un rétrécissement, un amoindrissement au niveau des émotions, des sensations, des plaisirs et la profondeur du sommeil. J’avais comme un vide, séquelle des neuroleptiques, et un mal-être corporel, séquelle des neuroleptiques qui sont une vraie torture et destruction, même si au niveau de leur intensité, c’était incomparable par rapport à l’effet complet des neuroleptiques. L’effet violent des neuroleptiques était devenu incomparable à celui pendant les neuroleptiques.

J’allais beaucoup mieux sans les neuroleptiques, et j’étais redevenu comme avant les neuroleptiques. Mais, par contre ces séquelles restent considérables et grandes vu leur nuisibilité et leurs dégâts

Toutes ces séquelles (ou « petits effets), sont moindre par rapport à l'horreur et la torture d'avec les neuroleptiques.

Mais, à part les séquelles physiques directs à moyen et court terme que je ressentais à cause des neuroleptiques, il y a eu d'autres séquelles psychologiques à long terme. La prise des neuroleptiques, a fait obstacle à ce que je reprenne ma vie comme avant ou à ce que je reprenne une vie normale ou même à ce que je fasse des activités, que j'ai un projet, un rêve à réaliser. J ne parvenais plus à étudier, ni à me concentrer. Je n'étais plus motivé. J'étais dégouté.

Il y a eu, je pense un dérèglement dans le système neuro-hormonal et dans les hormones, avec cette diminution dans les hormones ; j'ai eu beaucoup de phénomènes malsains et je suis passé par certaines périodes ou phases de certains phénomènes malsains.

Durant l'automne, j'avais comme une fièvre et des nausées qui rendaient mon sommeil court, seulement 3 h, et entrecoupé. Ainsi, je dormais de 22h à 1h du matin. Le lendemain, je dormais de 1h à 4h et ainsi de suite.

Je suis même passé par une phase où j'arrivais difficilement à manger. C'était pour moi une réelle corvée. C'était en automne jusqu'à tout l'hiver, ce qui m'a causé un amaigrissement réel et extrême. Je ne pesais plus que 42 kg.

Je me rappelle, une fois mon père a dit a ZARZOUR : « avant il mangeait, avec grand appétit et plaisir. Maintenant, il ne mange plus. Je dois user de ruses pour le faire avaler quelque chose ».

Avant l'hôpital, j'aimais bien manger. Je prenais un bon repas et je m'achetais des gâteaux et des fruits et des boissons. J'avais chez toujours des biscuits, du chocolat et des bananes. Au moment de ma sortie de l'hôpital, je devais me forcer pour pouvoir avaler la moitié d'un panini ou d'un mini-sandwich.

Depuis la phase 3, je passe par des périodes plus ou moins pénibles et par d'autres plus ou moins mal.

Mon souvent était souvent discontinu. Je n'avais pas grand appétit. Je devais me forcer pour manger. Je n'arrivais pas toujours à avoir l'envie de faire quelque chose, mais c'était mieux qu'à l'hôpital. Mais, avant l'hôpital, j'étais nettement mieux.

Durant l'été, je supportais mal la chaleur. Et, durant l'hiver, je supportais mal le froid. J'avais eu aussi une douleur au niveau du bras gauche ainsi qu'au niveau du cuisse. C'était sûrement des contractions musculaires douloureuse à cause de l'interruption du poison. Tout ce qui m'est arrivé depuis cette hospitalisation et la prise des neuroleptiques, que cela soit au niveau physique ou psychologique, c'est à cause de ces criminels et leur poison injecté dans mon corps.

Je suis passé par une phase de « dénutrition », où j'ai perdu beaucoup d'éléments et minéraux dans mon corps, me causant beaucoup de problèmes de santé (problèmes des reins, amaigrissement, jambes gonflés, marche difficile, anémie, tension baisse…), je tiens à préciser que ce qui m'est arrivé durant cette période en 2022 est causé par les neuroleptiques et non pas par une « dénutrition » et que l'hôpital et les criminels sont les premiers responsables.

Sans les séquelles des neuroleptiques, les dégâts seraient minimes, relatifs, voire même inexistants (ex : si je cours très fort sous les effets des neuroleptiques, je n'airais pas eu le problème au niveau de la cuisse gauche, comme en avril 2019. De même, sans les effets ou les séquelles des neuroleptiques, je peux avoir un rythme de sommeil pas très ordonné, sans pour autant avoir des perturbations et dérèglements et difficultés à rétablir le sommeil. Aussi, sans les effets et les séquelles des neuroleptiques, le froid ne m'aurait pas causé un grand mal être corporel et des problèmes a des reins. Donc, sans les effets ou les séquelles des neuroleptiques, j'aurais résisté au froid. Donc, on peut dire (plus je connais bien mon corps, plus je connais le mal être corporel causé par les neuroleptiques ainsi que leurs dégâts.

Les problèmes de santé évoqués étaient si malsains qu'elles font penser aux effets des neuroleptiques et des effets si malsains ne sont causés que par les neuroleptiques

Les problèmes de santé évoqués étaient si durs et violents et persistants qu'elles font penser aux effets des neuroleptiques. Des effets si durs, si violents, persistants ne peuvent être causés que par des neuroleptiques qui ont cette caractéristique d'être difficiles à faire disparaître

Tout ce qui m'arrive au niveau de corporel, et au niveau de ma santé depuis l'hospitalisation et les neuroleptiques est issu d'une suite d'évènements et de séquelles causées par les neuroleptiques, ce qui les rend dans tous les cas responsables.

Tout ce qui se passe dans ma vie depuis l'hospitalisation et les neuroleptiques est la suite réelle causée par l'hospitalisation et ses neuroleptiques, ce qui les rend responsables

Ils sont dans tous les cas responsables de ce qui m'est arrivé en 2022, et qu'on croit que c'est suite à une supposée « destruction ». Donc, s'ils ne sont pas directement responsables, ils le sont indirectement donc, ils sont dans tous les cas responsables de ces problèmes de santé en 2022.

Quand j'ai eu un problème de santé, j'ai même dit « pourquoi mon corps est devenu comme ça et c'est à peu près la même chose que j'ai dit lors des neuroleptiques.

L’anémie était liée aux effets des neuroleptiques ainsi que le fourmillement que je ressentais au niveau du crâne.

S’il y a eu dénutrition, c’est à cause des neuroleptiques. Les neuroleptiques te coupent l’envie de manger, le plaisir de manger et rend le fait de manger difficile, voire même une corvée.

Après les neuroleptiques, il y a eu des régimes alimentaires restrictifs que j’ai fait.

PINABEL, on un eu un rendez-vous avec lui. Il parlait d’une façon autoritaire « c’est moi le patron ici, « s’est-il écrit sautant de son fauteuil. Il voulait imposer ses théories insensées et cette histoire de « maladie »et était dans le déni des effets dévastateurs des neuroleptiques. Je lui ai clairement dit que les neuroleptiques, c’était un mal et non pas un « soin ». Mais, il n’écoutait pas. Je lui ai alors dit : « vous dites n’importe quoi ». Il n’a pas branché, et s’est tassé dans fauteuil et a changé sa manière de parler.

Comme beaucoup de ces criminels, PINABEL ne sait s’imposer que par un ton autoritaire et les méthodes autoritaires. Autrement, il n’a pas confiance en lui et n’a rien à proposer d’efficace

Tout ce qui m’arrive après l’hôpital et les neuroleptiques est causé par l’hôpital et les neuroleptiques. C’est ce que nieront les criminels, ils pourront parler de la « maladie », mais la vérité, c’est que tout ce qui m’arrive après l’hôpital et les neuroleptiques est causé par l’hôpital et les neuroleptiques.

En mars 2020, j’ai essayé de fuir et de quitter le pays à cause de l’hôpital et je suis allé à la rue. Un cycle malsain de perdition causé par l’hôpital et les neuroleptiques

Un problème de santé causé par l’hôpital et les neuroleptiques cause un autre, un problème de sécurité causé par l’hôpital et les neuroleptiques cause un problème de santé, un problème de santé cause un problème de sécurité, et ainsi de suite, ce qui fait un cycle malsain causé par l’hôpital et les neuroleptiques

Ce PINABEL, était dur dans ses propos, je dirais même qu’il était dextrement dur. Il faisait l’éloge du RISPERIDONE (un des pires neuroleptiques destructeurs) et a même parlé d’origine cérébrale de la « maladie ». Du n’importe quoi et du non-sens. Une des théories des « psychiatres » » les plus sans fondement scientifique. Déjà qu’elle n’a pas de sens et c’est du n’importe quoi, déjà que toute leur théorie ainsi que « la maladie » est un total n’importe quoi et un total de non-sens.

Selon mes parents, ils n’ont rien trouvé, ils n’ont rien compris, ils avaient quelqu’un devant eux, il fallait bien remplir des fiches, mettre un diagnostic, alors ils ont mis « premier épisode psychotique », comment peuvent affirmer premier épisode psychotique, est-ce qu’ils me connaissent vraiment, est-ce qu’ils connaissent mon

passé, ? Du non-sens et du n'importe quoi ainsi que leurs théories qu'ils transcendent sur les personnes pour prouver qu'ils font quelque chose et qu'ils ont trouvé le cas étudié à l'école.

L'une des méthodes utilisées par le CMP pour imposer leur poison injectable sont le contrôle des prises des injections, avec l'effet dans la durée, appelé effet « retard »

L'hôpital et les neuroleptiques font modifier le cerveau, la pensée, les émotions, le corps, ce qui constitue un crime en lui-même.

On a vu deux psychiatres, Dr G et Dr N, ainsi qu'un psychanalyste Dr S . Tous les trois ont dit que je n'avais rien, que je n'ai pas de « maladie ».

Selon Dr S, j'ai le droit de refuser l'hospitalisation et les neuroleptiques et que même si j'ai été hospitalisé sous contrainte, c'est un membre de la famille qui peut me faire sortir, chose que l'hôpital ne nous a jamais dit et bien au contraire, lorsque mon père leur a demandé de me faire sortir, ils n'ont pas donné suite à sa demande.

Selon Dr N, il y a eu un mauvais travail. Il m'a même proposé des antidépresseurs (je n'aime pas beaucoup ces trucs et je m'en méfie à cause des neuroleptiques, mais ils ne sont pas comme les neuroleptiques. Les antidépresseurs, c'est rien, comparé aux neuroleptiques. Les neuroleptiques sont incomparables dans l'horreur. Je n'ai jamais eu d'antidépresseurs avant l'hôpital et la prise forcée des neuroleptiques. Si, actuellement, j'en ai eu besoin, c'est à cause des séquelles des neuroleptiques (cycle malsain des neuroleptiques et des labos corrompus). Je me méfie des antidépresseurs. Je ne les aime pas et je ne les recommande pas. A ne pas comparer aux neuroleptiques. Je les arrête donc.

A ma sortie de l'hôpital, je faisais régulièrement des analyses de sang pour voir si j'avais encore dans mon corps les résidus de ce poison. J'en faisais presque tous les jours, jusqu'à ce que ma mère aille voir le labo pour les solliciter de ne plus me faire ces analyses, leur disant qu'ils abusaient de la situation. Il est majeur lui a -t-on répondu, mais ma mère a été ferme et même menaçante. Depuis, ils ont refusé de me faire ces analyses.

Dans ces analyses, on pouvait observer que le médicament disparaissait au rythme de mon passage à la phase 2. Vers fin juin, on pouvait voir, qu'il avait presque disparu. Début juillet, il a complétement disparu.

MARTINEZ, m'avait dit : « mais prenez-le, prenez-le !, mais je ne vais pas venir chez vous pour voir si vous le prenez ou pas » Là, on est dans le non-sens total où le médecin veut imposer au patient quelque chose non pas pour des raisons médicales, ni pour la nécessité d'un médicament, ni pour le bien-être du patient, ni pour le besoin, mais c'est parce que le médecin, dans sa logique autoritaire a décidé et a voulu que le patient le prenne et là il accuse le patient et s'adresse à lui sur un ton

autoritaire, et non pas un ton persuasif, lui parle sur un ton accusateur, et non pas un ton convaincant. Idem, pour le Dr PINABEL qui utilise un ton autoritaire et accusateur. Avec l'hôpital, c'est encore bien pire, puisque utilisant leur autorité, ils te donnent le poison de force. Là, c'est évident que ça n'a rien de médecine, parce que le principe dans la médecine, c'est de donner un médicament par nécessité, et même extrême nécessité ou par besoin, ou pour le bien-être du patient. On donne un médicament pour soigner, pour guérir, pour soulager. Là, on a un truc qui ne soulage pas, qui ne soigne pas, qui ne guérit pas, mais bien au contraire, il te détruit, il t'anéantit et t'enlève tout ce que tu as comme individue pour faire de toi une épave, une loque. Un truc nuisible imposé par le vouloir du médecin, qui n'est plus un médecin, mais un sorcier, et même la médecine, n'est plus médecine en tant que science et profession noble.

MARTINEZ a prescrit 5mg d'ABILIFY et c'était déjà insupportable et même une torture pour le corps.

L'hôpital m'a forcé à prendre 20 mg d'ABILIFY, soit le quadruple) + le TERCIAN (je ne me rappelle plus combien, mais supposons que c'est l'équivalent de 20 mg * 2 = 5 mg * 8) + l'injection ABILIFY 400 mg (=80*5mg) = 92 *5 mg, ce qui veut dire qu'à ma sortie, ils m'ont donné 92 fois, ce que MARTINEZ m'a donné et que je n'ai pas du tout supporté.

A l'hôpital, j'étais presque comme au début de ma sortie, en plus ils donnaient du RISPERDAL qui est plus puissant que l'ABILIFY donc on suppose que c'est 92 fois, ce que MARTINEZ m'a donné.

Ça, c'est un calcul théorique en chiffre. Si on mesure les effets et les dégâts réels à toutniveaux causés par ce poison, ça n'a pas d'échelles de mesure et c'est hors de toute mesures ou comparaison.

L'hôpital et les neuroleptiques ont nui à tous les aspects de ma vie. Cette hospitalisation illégitime a été un réel choc et un grand sentiment d'injustice et d'abus et a laissé un sentiment d'insécurité par rapport à l'hôpital surtout, et je ne fais plus confiance à la médecine et aux médicaments.

Avec les dégâts sur le plan corporel et les dégâts sur le plan réel ainsi que sur le plan psychologique, l'hôpital et les neuroleptiques ont touché et impacté tous les aspects de ma vie. Tout s'est arrêté et une grande partie de mon temps et de ma réflexion ainsi que mes pensées est focalisée sur cet épisode, à se remémorer, à parler, discuter et penser à ces criminels et leur poison.

Les effets des neuroleptiques :

Mal supporter la chaleur

Beaucoup de sueur dans le corps d'une façon anormale et malsaine

Réveils nocturnes causés par la chaleur

Phénomène malsain : je buvais, normalement et sans me forcer jusqu'à 9 litres d'eau, ce qui me faisait perdre mes sels minéraux de mon corps, chose très grave.

Supporter mal le froid

Mal-être corporel avec le froid

Problèmes des reins causés par le froid

Quand je ne pouvais pas dormir, j'avais après un sommeil plus dur et de moindre qualité et entrecoupé et peu profond, cela rend la personne comme « prisonnière » d'un certain rythme de sommeil

Nausées et comme de la fièvre, étourdissement et nausées

Démarche ralentie, état tassé, abruti par les neuroleptiques

Choc causé par l'hospitalisation et les neuroleptiques

Amaigrissement réel et extrême dans certaines phases causés par les neuroleptiques

Les neuroleptiques modifient le cerveau, le corps, la pensée, les émotions, l'état d'âme…

Douleur dans la poitrine, horribles qui empêchent le sommeil

Impatience nocturne : se réveiller pour marcher, ce qui est le sommet de la torture, de l'horreur

Urine nocturne

Urine très fréquente

Difficultés pour marcher

Perte de poids énorme

Perte de résistance à la chaleur

Perte de résistance au froid

Fatigue, souffrance, + problèmes aux reins causés par cela du aux neuroleptiques

Perte de toute sensation de repos et de bien-être

Fourmillement au crâne

Des difficultés à faire ses besoins aux toilettes (urine, selles, gaz

Arrêt des éternuements : blocage de cette capacité d'éternuer

Novembre 2019 : avoir des maux de tête terribles et fatigue et dormait parfois 3h ou 2h seulement par jour. Je dormais parfois 0 heures, puis 3 heures, puis parfois 4 h, Ce sommeil était très douloureux à cause des maux de tête, torture. Le corps était complètement déréglé.

Fin 2019, début 2020 ; perte de poids énorme et amaigrissement monstrueux.

Début 2022 : beaucoup de maladies et dérèglements dans le corps dus sûrement aux neuroleptiques d'il y a 3 ans et que les neuroleptiques et les psychiatres criminels en sont les premiers responsables

Du mal à monter les escaliers

Difficultés à marcher

Urine fréquente (uriner tout le temps)

Amaigrissement et dénutrition

Les neuroleptiques et les psychiatres ont été responsables d'un régime alimentaire restrictif qui a causé une dénutrition sévère. Le régime alimentaire restrictif a été pris , pensant qu'un tel régime pourrait lutter contre l'effet des neuroleptiques, même si j'ai fait un régime GAPS sur recommandation d'un spécialiste

Responsabilité totale des psychiatres et des neuroleptiques.

Avoir comme seul « plaisir » de dormir ou de manger + diminution de la réalité de de ces plaisirs et absence de plaisir de difficultés à manger et perturbation du sommeil et son affaiblissement.

Il y a une intention et préméditation de meurtre à petit feu, avec grande souffrance et douleur.

Des difficultés et une fatigue et sensation lourde quand on fait des actes les plus simples comme aller faire des courses, courir, et même s'assoir et se mettre debout

Un gonflement horrible des jambes dont je soupçonne un lien avec les dégoûts causés par les neuroleptiques

C'est dû à un faible apport en protéines ??? mais dans tous les cas les neuroleptiques et les « médecins » sont responsables.

Soit directement, à cause des dégâts des neuroleptiques, soit suite à la dénutrition et la perte des protéines qui a fait suite aux dégâts causés par les neuroleptiques et dont les neuroleptiques sont responsables soit indirectement.

Ne plus avoir envie et ne plus faire aucune activité

Perte de capacité de concentration.

Ne plus étudier, préparer les examens, les devoirs et les cours

Avoir mal quand on mange, ce qui pousse à l'anorexie et la dénutrition.

Faire du détox pour vouloir se rétablir des effets des neuroleptiques, ce qui a des contre-effets et pousse à la dénutrition, responsabilité des neuroleptiques.

La destruction de toute personnalité, de toute particularité et spécificité.

Les problèmes apparus en 2022 sont si durs, si persistants, si agressifs qu'ils s'apparentent aux dégâts que causent les neuroleptiques et cela un point commun entre eux ce qui confirme le lien et donc la responsabilité des neuroleptiques dans ces dégâts apparus en 2022.

La responsabilité des neuroleptiques dans ce qui s'est passé en 2022 est évidente.

Des douleurs à la cuisse (droite, peut-être) qui faisait si mal quand je marche (avril 2019)

Douleur au bras gauche vers hivers 2019

Diminution de la capacité de perception, de conscience, de communication

Diminution de la capacité de faire des choses, de motivation, d'indépendance, de bien-être, de bonne santé.

Des hypersensibilités malsaines sont apparues entre fin aout 2019 (au rire, aux pleurs, à la dopamine ??? peut-être. Elles sont malsaines

Des coupures de sommeil malsaines dues aux ravages causés au système neurosensoriel par les neuroleptiques.

Les effets des neuroleptiques sont interminables, et la liste est encore longue

Au début de l'effet des neuroleptiques maximal, difficultés à uriner, selles, gaz intestinaux…

Le compte-rendu et les erreurs

Je ne me suis pas rendu à l'hôpital spontanément. C'est S.HNID qui m'a emmené.

La « demande floue » qualifiée ainsi à cause du mauvais travail de CHAMI et de sa négligence, et du fait qu'elle dirige vers les questions qu'elle veut et les sujets qu'elle veut et ainsi essaye de m'imposer l'hospitalisation.

J'ai refusé l'hospitalisation : elle n'a pas lieu d'être ni raison d'être. On remarque qu'ils veulent et essayent de l'imposer

Je n'ai pas accepté de nouvelle consultation, il s'agit d'une forme de harcèlement, de négligence agressive, de mauvais travail. En plus de cela quand je lui ai dit que je veux pas, il a insisté, il a dit à S.HNID de ma ramener. « L'infirmier « m'a même dit : »tu viens ». Donc, il me l'a imposé et parlé d'une façon autoritaire. En plus de cela, il ne m'a pas dit que j'allais être interné, et pire encore il m'a menti en me disant : « on ne sait pas quand tu vas sortir avant midi ou à midi ou après »

On n'a pas « de convenu de cette consultation ». « L'infirmier ne m'a pas informé qu'ils vont m'hospitaliser et a même menti, et harcelé, insisté et envoyé S. HNID et me l'a imposé. Il a dit « tu viens », ainsi il l'a imposé.

Je refuse que des éléments de ma vie et/ou de ma vie privée et que eux ne sont pas censés savoir et n'ont pour cela aucune légitimité ni droit à cela, je refuse ainsi que de tels éléments soit utilisés dans leurs rapports et /ou utilisés contre moi, et cela que ce soit moi qui l'ai dit et eux ne sont pas censés savoir et je le refuse, et/ou si quelqu'un d'autre l'a dit et que eux ne sont pas censés prendre de tels éléments me concernant de la part de quelqu'un. Cela est insensé, malhonnête, non-sens, pas logique.

En fait, certains éléments, par exemple, mes parents les ont évoqués pour appuyer leur position que je n'ai pas de « maladie » ni rien de tout ça, ainsi ils ont essayé de leur expliquer ma réalité et les vérités me concernant, mais l'hôpital sont resté dans leur déni et n'ont rien voulu entendre. On peut même dire qu'ils ont poussé mes parents à donner ces éléments et l'hôpital dans leur extrême malveillance et malhonnêteté l'ont utilisé d'une façon insensée, malsaine et malhonnêteté. D'autres éléments ont été évoqués par moi dans leur questionnaire dirigés, insensés et synonyme de pression et de cernement psychologique et moral. D'autres éléments ont été évoqués anecdotiquement, certains évoqués dans un but et des démarches au sujet desquels je m'étais trompés et induit en erreurs, d'autres éléments évoquent des problèmes relatifs et objectifs me concernant qui ont été exagéré par eux dans le

cadre de théories malsaines et corrompus, ainsi que leur malhonnêteté, leur non-sens, ainsi que leur nuisance et intention de nuire, et en contradiction.

Je n'ai jamais dit « avoir un délire de persécution » ni quelque chose de semblable. C'est les criminels qui ont interprété à leur guise dans le cadre de leurs théories pseudo-scientifiques, insensés et irrationnelles et fausses. (TORCIAC m'a même posé cette question et je lui ai dit que je n'ai pas cela) Puis, je refuse que des éléments de ma vie privé, qu'eux ne sont pas censés savoir soient utilisés comme éléments à leur guise dans le cadre de leur non-sens pour remplir leurs rapports qui constituent une atteinte. Je refuse ainsi cette intrusion de SAINTE ANNE dans les différents aspects de ma vie. Ils n'ont aucun droit ni légitimité. Ils ont été nuisibles à tous les niveaux et aspects.

C'est insensé cette « observation » avec les effets des neuroleptiques, déjà que je refuse cette « observation », ainsi que je refuse les neuroleptiques pour lesquels, c'est tolérance zéro et les considère comme plus que le mal absolu. En fait, rien de positif, ni aucun développement positif ne peut arriver sous l'effet des neuroleptiques, puisque les neuroleptiques, c'est la lobotomie, l'anéantissement, destruction, torture.

La dose quand je suis sorti : injection 400mg ABILIFY+ 20mg ABILIFY+ TERCIAN.

Le non-sens et le crime des hôpitaux et neuroleptiques :

1) Enfermer une personne et le priver de sa liberté alors qu'il n'a rien fait de mal
2) L'enfermer contre sa volonté et contre son gré
3) Lui imposer quelque chose contre sa volonté et contre son gré sans lui laisser la liberté de choisir
4) Le forcer à prendre des « médicaments » contre sa volonté et contre son gré
5) Ces médicaments sont des neuroleptiques nuisibles
6) Ces neuroleptiques sont une destruction, torture, horreur, cauchemar, malsains, violents
7) En plus de leurs dégâts à court terme, les neuroleptiques causent des dégâts à moyen terme
8) Les neuroleptiques ont des dégâts à long terme.

Tout cela à une personne qui n'a rien fait de mal. C'est injuste et illégitime

Même si une personne fait quelque chose, cela n'est pas une raison de lui faire quelque chose d'aussi horrible, inhumain, barbare, disproportionné, injuste et même incomparable, extrême, horrible, hors de toute norme.

Enfermer une personne sans raison, sans motif, illégitimement, injustement, sur décision arbitraire par une personne médiocre, incompétente et indifférente et malveillante et qui bâcle et cela en quelques minutes si ce n'est en quelques secondes

Enfermer une personne contre sa volonté, selon, des théories pseudo-scientifiques irréels et même au-delà du pseudo-scientifique et de l'irréel et qui n'ont aucun sens et qui sont n'importe quoi sans queue ni tête.

Enfermer une personne contre sa volonté et cela, assimilant un problème dit « psychologique » à un danger réel pour la personne

Ce problème dit « psychologique » n'est pas un danger réel pour la personne et loin de là et ça n'a rien à voir et c'est du N'IMPORTE QUOI. DU NON-SENS.

S'imposer à la personne et se mêler dans sa vie et ses propres affaires et problèmes et ainsi lui imposer des choses contre sa volonté (remarque : rien que cela c'est un danger réel pour la personne)

Prétendre de la façon la plus irrationnelle et insensée « aider » la personne ou « soigner » ou autre, et se basant sur le fait que quelque chose est un danger réel pour la personne alors qu'en réalité, il n'y a rien de ce danger, et ainsi lui imposer des choses contre sa volonté.

Les choses imposées à la personne n'ont rien à voir aces ses problèmes (qu'ils soit réel et le vrai problème vécu par la personne ou celui prétendu par les criminels). Quel est le rapport entre enfermer une personne contre son gré et son bien-être ? Quel est le rapport entre les neuroleptiques et son bien-être ?

En fait, enfermer une personne contre son gré ne lui imposer quelque chose contre son gré ne peuvent qu'être source de mal-être puisque vécus comme violation : c'est une évidence. Alors que dire lorsque cette violation est au niveau du corps, du cerveau et du système neuro-hormonal de la personne ? C'est au-delà de toute violation !

Les neuroleptiques sont des bloqueurs de la dopamine. Les neuroleptiques ont pour effet principal de bloquer la dopamine, hormone de la joie, du bien-être, de la motivation, de l'excitation, du plaisir, de la vigueur…Là, on est dans une contradiction insensée, cynique, sans queue ni tête et criminelle et barbare de la part de ces criminels. NON-SENS. N'IMPORTE QUOI. CRIME.BARBARIE

Les neuroleptiques ont pour effet de couper tout plaisir, sensation, émotion, réceptivité, conscience, intelligence, vigueur

Les neuroleptiques coupent le sommeil, l'entrecoupent, l'amoindrissent, le réduisent.

Les neuroleptiques causent le phénomène des impatiences ou akathisie ou syndrome des jambes sans repos.

Les neuroleptiques causent un mal-être physique et un mal-être mental externe et horribles au-delà de toute mesure.

Les neuroleptiques causent un vide horrible cauchemardesque, destructeur extrême, incomparable, hors de toute mesure et comparaison et description.

Les neuroleptiques torturent la personne

Les neuroleptiques détruisent la personne

Les neuroleptiques causent un mal et des maux hors de toute comparaison, mesure et qui sont extrêmes, horribles, destruction torture

Les neuroleptiques causent des dégâts au niveau physiologique, biologique, corporel

Les neuroleptiques nuisent à la santé.

Il y a contradiction : ils se sont basés que la personne a un « problème » ou « ne va pas bien ».

Le mal causé par l'hôpital est réel, vrai, extrême, horrible, destruction, torture, hors de toute comparaison et/ou mesure.

Par contre, le « problème » ou « la personne ne va pas bien sur lequel ils se sont basés pour imposer leur hospitalisation abusive n'existe, irréel, n'est pas vrai, sinon relatif, minime, « petit », vivable avec et réglable. Bref, ce problème est inexistant dans tous les cas.

Contradiction de NON-SENS. N'IMPORTE QUOI EXTREME CYNISME/ et au-delà. CRIME.VIOLATION. MENSONGE.BARBARIE

Ce qu'ils ont fait, c'est ça. Quelqu'un qui va bien et qui n'a rien, ils ont dit « il ne va pas bien » et se sont basés sur ça et l'ont détruit et torturé et ils l'ont rendu réellement et vraiment ne va pas bien et d'une façon incomparable, horrible, extrême, destruction, torture.

NON-SENS. N'IMPORTE QUOI EXTREME CYNISME/ et au-delà. CRIME.VIOLATION. MENSONGE.BARBARIE, démarche au service des labos pharmaceutiques qui vendent les neuroleptiques et les imposent.

Idem, concernant « la personne ne mange pas »

Les neuroleptiques coupent l'envie de manger, l'appétit, et rendent le fait de manger difficile et une corvée

Idem concernant « la personne ne dort pas », les neuroleptiques coupent le sommeil, le détruisent…

Idem concernant la « maladie

Idem concernant les « idées suicidaires ». Il n'a pas d'idées suicidaires. Les neuroleptiques causent des idées suicidaires. C'est évident quand les neuroleptiques coupent la dopamine, torturent, détruisent, font entrer dans un vide horrible et cauchemardesque.

Imposer à la personne l'idée raciste et criminelle selon laquelle elle a « une maladie » et cela selon leurs théories insensées et sans queue ni tête

Cela est un crime en soi

Imposer à la personne le fait que ses particularités et ses caractéristiques et ceux de sa personne sont des « symptômes » et/ou « maladie » CRIME. BARBARIE. RACISME. DESTRUCTION.

Imposer à la personne cette violence morale : nier la maladie est un symptôme de plus de la maladie

Enfermer la personne contre sa volonté est un mal + lui imposer quelque chose contre sa volonté est un mal + lui imposer leurs théories insensées et criminelles et

violentes est un mal + les neuroleptiques qu'ils imposent sont nuisibles et destructeurs

Les problèmes évoqués ou prétendus par ces criminels pour se baser sur, et avec leurs théories insensées sont inexistants, irréels, relatifs, minimes, petits, variables et réglable alors que celui causé par l'hôpital et les neuroleptiques est extrême, réel, pas relatif, total, absolu, horreur, torture, destruction et chimique, hormonal, corporel, cérébral, nerveux.

Certains des « problèmes » évoqués par les criminels ou problèmes qu'ils appellent « symptôme » ou « maladie » sont de nature sociale et/ou sociétale, comme le problème dans la communication ou des particularités liées à des difficultés de nature sociale, sociétale ou communicationnelle, ceci est un CRIME

Si les « problèmes « sont de nature sociale, sociétale, donc médicalement et objectivement ce ne sont pas des « problèmes » et encore moins « une maladie », c'est évident puisque le social et le sociétal est quelque chose de subjectif et en réalité ce n'est pas un « problème », médicalement et objectivement ce ne l'est pas, et pour la personne ce n'est pas un « problème »

La personne est internée, on lui donne des neuroleptiques de force+ la personne n'a rien fait+ c'est fait d'une façon arbitraire, + c'est fait selon des théories insensées+ ces théories disent que la personne a « une maladie » + parmi les « symptômes « de « la maladie » évoqués, il y en a une grande partie ceux liés aux particularités de la personne en lien avec ce qui est social et sociétal+ détruire et nier ces particularités dans la personne par ces neuroleptiques et ainsi le détruire lui et le viser lui en tant que personne et être humain. Les neuroleptiques bloquent la dopamine et ainsi coupent toute sensation, émotion, idées, pensée, personnalité, caractéristique propre, bien-être mental et corporel. En plus de cela les neuroleptiques torturent et causent des effets horribles comme les impatiences et les insomnies. BARBARIE. INHUMAIN.CRUAUTE. CRIME.

Si la personne avait certains problèmes soit de nature relative objective ou autre, les criminels n'ont rien fait pour aider la personne + la personne n'avait rien + la personne n'a pas besoin de neuroleptique+ les neuroleptiques sont destructeurs + les criminels ont imposé quelque chose qui n' a rien à voir avec la personne et sa réalité + ils ont nui à la personne + c'est au-delà de nuire, c'est de la destruction et de la torture et de l'horreur + ils ont utilisé les neuroleptiques + les neuroleptiques n'ont rien à voir avec la personne et sa réalité. Ils sont nuisibles et ont détruit la personne.

Il y a la contradiction entre le fait qu'ils parlent de « la maladie et des « soins » concernant « la maladie », avec le fait qu'ils prétendent dans un non-sens et une non logique « aider » la personne

Remarque : Ils n'aident pas la personne mais la détruisent + la « maladie » dont ils parlent n'a aucun sens et c'est n'importe quoi et n'a aucun fondement rationnel, n'existe pas et/ ou concerne ces particularités et/ ou en lien avec ce qui est social, sociétal donc subjectif.

IMPORTANT : parmi toutes les choses qui existent, ils ont exprès imposé les neuroleptiques et pas autres choses, alors que les neuroleptiques bloquent la dopamine, torturent, détruisent, horreur, intention de nuire CRIMLE.BARBARIE. CYNISME.NUISANCE.

Les neuroleptiques font entrer la personne dans un cycle malsain, destructeur et horrible. Ce cycle est corrompu et les labos pharmaceutiques en profitent. Les labos complices des criminels, et les criminels aussi leurs complices

Les « symptômes » évoqués n'ont aucun sens, ainsi que « la maladie » n'a aucun sens et fondement rationnel.

Les éléments évoqués n'ont aucun sens et aucun fondement rationnel ; sans lien réel et rationnel entre eux, rie à voir avec ce qu'ils ont imposé, et sont même de nature différente ce qui rend la chose encore insensée (qui l'est déjà plus qu'insensé) et sans fondement (qui l'est déjà sans fondement) ex : si la personne ne va relativement pas bien et/ou ne mange relativement pas bien, ce n'est ni à cause de « maladie » ni à cause de « délire » (ça n'a pas de sens bien évidemment), mais c'est à cause de raisons très objectives. Exemple 2 : le problème des communications, les particularités liées à la personne, tout ce qui est de nature ou en lien avec le social sociétal et subjectif, ne sont pas un problème (ce n'est ni réellement un problème, ni pour la personne/le fait de considérer, les particularités et/ ou ce qui est en lien avec le social, le sociétal et donc subjectif, comme une « maladie » constitue un crime, une barbarie, une cruauté). Exemple 3 : le fait de considérer certaines idées répétées comme « délirantes » et ainsi les considérer comme « symptôme « et/ou « maladie »

Agir sur la personne même, sur son corps, sur son cerveau

Agir sur la personne même et, c'est la personne qui devient objet des agissements criminelles et des théories de non-sens et n'importe-quoi. C'est du non-sens, n'importe quoi, NON-SENS. BARBARIE.

Agir sur la personne même comme si c'était un meuble, un cobaye, objet de leur travail et ainsi la personne perd ses droits, et on lui impose des choses contre sa volonté, contre ses intérêts, contre son bien et contre sa santé.

Agir sur la personne même, sur son corps, son cerveau, et lui modifier son corps, son cerveau, sa pensée, ses émotions, ses idées

En plus modifier le corps, le cerveau, la pensée, les émotions, les idées ; les neuroleptiques les réduisent, les amoindrissent, les coupent, les dérèglent, les perturbent et les bloquent. CRIME. BARBARIE. CRUAUTE.

Modifier le cerveau, les émotions, la pensée, les idées de la personne en modifiant son cerveau et son corps par la chimie, que sont les neuroleptiques constitue UN CRIME, BARBARIE, CRUAUTE.

En plus de cela, ils détruisent, ils bloquent, perturbent et torturent. CRIME, BARBARIE, CRUAUTE

Ils modifient plus, réduisent plus, dérèglent plus, détruisent plus, torturent plus. CRIME, BARBARIE, CRUAUTE

Ils imposent d'une façon insensée et forcée et sans aucun sens ni fondement ni logique la notion de « idées délirantes », la notion de « maladie » et la notion de « symptôme » qui n'ont aucun sens et qui sont n'importe quoi. Et ainsi, par la force illégitime, modifier les idées et le cerveau de la personne même. VIOLATION.CRUAUTE. BARBARIE, CRUAUTE

C'est les « médecins » qui décident quand on sort. Pire que la prison.

Ils nous font entrer sans raison, sans motif, sans qu'on ait fait rien de mal. Pire que la prison

Ils nous forcent à prendre des « médicaments ». Pire que la prison

Plus on reste, plus ils nous font prendre des neuroleptiques. Plus tard, on sort, plus ils nous forcent à prendre des neuroleptiques. CRIME

Le mensonge concernant le « juge des libertés » qui n'est qu'une formalité et ne fait que valider la décision des « médecins » criminels.

Tous les mensonges concernant les neuroleptiques et/ou leurs effets et/ou la raison pour laquelle ils les donnent CRIME, BARBARIE, CRUAUTE. Cynisme

IMPORTANT : Les théories de ces criminels sont plus que irrationnelles et plus que pseudo-scientifique. C'est au-delà. CRIME.

Idem concernant les mensonges concernant « la maladie »

Les mensonges concernant « la personne ne va pas bien au moment de l'internement » alors que c'est faux la personne va bien et c'est avec les neuroleptiques qu'elle ne va pas bien.

Les mensonges et le cynisme et la minimisation extrêmement cynique concernant les effets destructeurs des neuroleptiques. CRIME

Les criminels ne se sont pas imposés par la force brute, ils s'imposent d'autres manières, détournées, abusives et violentes (ex : le mensonge, la désinformation, l'abus de confiance, la manipulation, les méthodes autoritaires, les méthodes déloyales, le fait d'imposer leurs théories insensées et sans fondement et plus qu'irrationnelles, abus sur des personnes vulnérables, sur des personnes précaires, sur des personnes sous effet des neuroleptiques, le cynisme, le harcèlement) ex : le CMP, à l'hôpital du jour, certains psychiatres en privé.

Si on leur dit à ces criminels que ces neuroleptiques ont des effets néfastes et qu'on les supporte mal, ou si pour ex il y a le moindre refus ou résistance, ils feront plus de violence et feront pire, ils augmentent les doses et/ou garderont le patient plus longtemps à l'hôpital (cela sachant que l'hôpital et les neuroleptiques sont déjà nuisibles.

Ils donnent des neuroleptiques qui sont des produits nuisibles et dangereux de la façon la plus irresponsable et jmenfoutiste possible, médiocre et incompétente et bâclant possible. Ils les prescrivent comme si c'était des bonbons à donner, ou comme s'ils vendaient des pommes de terre, ou comme si on était dans un café ou on doit consommer quelque chose. Alors, qu'il s'agit de la santé du patient plus c'est des produits nuisibles et dangereux, plus c'est quelque chose qui n'est pas nécessaire et le patient n'en a pas besoin en plus. En principe, un médicament ne se donne qu'en extrême nécessité.

Pour ce qui est psychologique, c'est le patient qui est censé choisir et vouloir ce qui est le mieux pour son bien-être.

V **La vérité sur la psychiatrie, les hôpitaux et les neuroleptiques :**

Certains font le mal et l'injustice, la barbarie, le crime, la cruauté et l'horreur ; puis ils se couvrent par « la loi permet ça », « c'est légal ». Tel est le cas de la psychiatrie qui prend des personnes de force, ce qui est un crime et surtout que ces produits sont destructeurs, nuisibles, horribles et barbares et synonymes de torture et de destruction. Ils peuvent commettre toute cette barbarie et cruauté puisque ces lois corrompues le permettent.

Dans le récit des faits, on a parlé de « l'infirmier » ou « médecin », peut-être, qui était inhumain, cruel, arrogant, stressé, méprisant, violent, dur ; sa phrase était : » ça va être oui quand même, les textes de loi nous le permettent »

On est dans de la pure culture de violation des droits, du crime « légal », « institutionnalisé » et l'abus « légal », la barbarie « légale », l'atteinte « légale » à la liberté.

Ainsi, ils commettent le crime, la torture, la barbarie, la cruauté, l'abus, la violation des droits, mais ils sont protégés et peuvent le faire et la société leur permet parce que c'est légal.

Remarque : dans l'autre sens, on peut être visé, jugé (même pas, parfois arbitrairement sans aucun procès et c'est le cas des hospitalisations abusives) empoisonné, interné ; alors qu'on a rien fait de mal, plus ils n'ont rien qu'ils peuvent reprocher. C'est le cas des hospitalisations en psychiatrie qui sont abusives et arbitraires, et souvent par la décision de personnes incompétentes, plus que médiocres et au-delà, qui bâclent leur travail alors que ça concerne la vie, la santé et les droits d'une personne ; dans les urgences psychiatriques (comme le CPOA de SAINTE ANNE avec Lyna CHAMI). Puis, l'autre personne confirme ce diagnostic erroné de la manière la plus inhumaine et violente et plus qu'incompétente et au-delà, bâclant la personne alors qu'il s'agit de sa vie, sa santé et ses droits. Puis, il y a une formalité de « juge des libertés » qui ne fait que valider sans aucune vérification.

Remarque : ils collent à la personne leurs théories de non-sens et n'importe-quoi, plus collent « maladie » (non-sens et n'importe quoi)

On vient d'évoquer une contradiction dans les lois corrompues de ce système, en plus d'évoquer leur cruauté, barbarie, inhumain, criminelles et corruption.

Certains peuvent faire le mal, l'injuste, le crime, la barbarie et la cruauté, puisque c'est « légal », puisque c'est encore pratiqué, puisque c'est devenu « normal », puisque c'est dans les pratiques, puisque des gens le font, puisqu'il y a une autorité pseudo-médicinale et pseudo-scientifique (de non-sens) qui est derrière. C'est comme une coutume barbare qui s'est installée.

Tel est le cas des psychiatres criminels qui pratiquent l'hospitalisation forcées, abusive et arbitraire sans consentement, donnent de force les neuroleptiques nuisibles destructeurs, horribles et torture. Et la société permet cela et même sous couvert de « médecine » et de « science ». en cette société prétendent hypocritement et mensongèrement être « une société de libertés et de droits »

Les criminels ne respectent même pas leurs lois qu'ils prétendent agir selon (ou leurs propres lois). Et ainsi, la société hypocrite ne respecte même pas ses propres lois.

Dans la société hypocrite et menteuse du 21 -ème siècle qui prétend être « moderne » et « libérale », dit protéger les personnes, leurs droits et leurs libertés, alors que c'est un mensonge. D'une manière générale, les lois corrompues contiennent théoriquement ce qu'ils appellent « les droits de l'homme » « défendre les libertés et les droits fondamentaux » et font croire qu'ils protègent les personnes et font croire qu'ils ne permettent pas les abus et les actes criminels. En fait, on voit très bienque les lois corrompues ainsi que « la justice » qui va avec, permettent ces

abus et ces actes criminelles, si ce n'est pas qu'ils protègent les criminels et les personnes responsables de ces actes, si ce n'est pas encore pire, c'est que ces lois ont donné comme consigne et directive à ces criminels de pratiquer ces crimes.

Ca, c'est d'une manière générale.

Nous avons le cas dans lequel les psychiatres ne font pas sortir le patient de l'hôpital quand les parents demandent cela. Pourtant, leurs propres lois contiennent le fait que lorsqu'un parent s'oppose à une hospitalisation psychiatrique sous contrainte, cette dernière n'ait pas lieu, ainsi que le fait que lorsqu'un parent demande à ce que son fils ou son proche sort de l'hôpital, il sort dans l'immédiat. Mais, les criminels ne respectent même pas leurs propres lois qu'ils prétendent agir selon. Là, nous avons des cas abusifs et contraires même à leurs propres lois, chez ces criminels, si ce n'est pas que ces criminels ont acquis une sorte d'usage et de coutume barbare devenus au-dessus de leurs lois, dans leurs propres lois, si ce n'est pas encore pire, c'est le fait que ces lois corrompus contiennent certaines failles que les criminels savent utiliser pour imposer leurs pratiques, usages et coutumes barbares et ainsi faire leur crime, injustice, barbarie, cruauté tout en étant couvert par la loi corrompue.

Le « juge des libertés » est un exemple d'hypocrisie de ce système, ces institutions, cette société, ses lois ainsi que la « justice » qui va avec. En fait, il ne fait que valider la décision des criminels avec qui il est complice sans aucune vérification. En plus de cela, ce prétendu « juge des libertés », je crois qu'il est représenté ou représentateur de l'hôpital, avec ses « psychiatres », « infirmiers » et le directeur de l'hôpital.

Le directeur de l'hôpital de SAINTE ANNE, c'était CHASSAGNOL

L'institution étant déjà basée sur l'abus et la corruption, et les lois qu'elle agit selon sont déjà corrompus et injustes ; il est donc plus que dans leurs pratiques et normal et pas étonnant qu'ils ne respectent pas leurs propres lois.

On est avec des voyous qui sont dans l'agression, la violation, la confrontation, la violence, l'injustice, l'atteinte aux droits, faire le mal, l'abus, l'oppression, le crime, et puis se protéger par une loi corrompue. On a la phrase de « l'infirmier » voyou, inhumain, arrogant, violent et cruel qui a dit ça va être oui quand même, les textes de loi nous le permettent ». Autrement dit, il voulait me dire : « on va porter atteinte à tes droits, et oui, nous sommes des criminels, des corrompus et des voyous et des oppresseurs. Mais, tu ne peux rien nous faire puisqu'il y a une loi qui permet cela, nous protège quand on fait cela »

Les neuroleptiques qui sont des substances dangereuses, nuisibles, destructrices et synonyme de torture et d'horreur/et ces mots sont plus que très énormément faibles et au-delà pour les décrire) sont des substances « légales » dans cette loi corrompu, ainsi que cette société et ce système corrompus

Les « psychiatresen privé, et comme les neuroleptiques sont « légales », ils vont plus loin que ça et donnent ces neuroleptiques à tout va plus à des personnes qui n'en n'ont pas besoin, plus ils prescrivent très à la légère comme si c'était des bonbons, plus encore pire, ilsn'informent pas des effets des neuroleptiques, plus encore, dans certains cas, ils ne disent même pas la raison pour laquelle ils ont administré ça, Et le pire du pire et le sommet du pire, c'est qu'ils vont jusqu'à mentir, manipuler, abuser, faire pression et/ou pression psychologique et tout cela en plus de désinformer selon la subjectivité et le vouloir du « psy »

Alors qu'un médicament est en principe censé être donné qu'en cas de nécessité et même d'extrême nécessité, ou sinon du moins pour le besoin et/ou le bien-être du patient ; là, on a rien que les « psychiatres » en privé qui font plus que abuser de ce qui est « légal » et le prescrivent de façon abusive, déjà que ces poisons « légales » sont déjà un mal et sont nuisibles et destructeurs (ex MARTINEZ) Quand ils ne pratiquent pas l'hospitalisation forcée et le gavage forcé des neuroleptiques, ils ont d'autres moyens corrompus et abusifs et déloyales pour imposer leur poison

On a la « loi » corrompue qui permet l'hospitalisation psychiatrique forcée des personnes, ce qui est déjà un crime grave privant la personne de toute liberté, volonté et choix, en plus l'hospitalisation n'a rien à voir avec les besoins du patient, ni avec ses intérêts ni avec ses besoins et n'est pas pour son bien ni pour son bien-être. En plus cette hospitalisation déjà plus que criminelle et abusive (c'est au-delà et les mots sont faibles) est décidée par le vouloir et l'arbitraire et la subjectivité de ces criminels. En plus elle est décidée se basant sur des choses plus qu'irrationnelles et au-delà et sans aucun fondement ni sens et qui sont n'importe quoi. Ces choses étant pseudo scientifiques et pseudo médicinales collent à la personne et lui impose, quelque chose qui n'existe pas et qui n'a aucun sens ni fondement qu'ils appellent « maladie ». en plus si tu es dans le déni, c'est un « symptôme » de plus. Comme les neuroleptiques sont des produits « légales », les criminels les font prendre de force aux patients déjà hospitalisé de force. Pire encore, ils gavent les patients de neuroleptiques à grandes doses et ne savent que faire ça. Plus, ils ne font que ça. Plus de toutes les choses qui existent, ils ne font que donner des neuroleptiques. Plus s'il y a le moindre refus et/ou résistance, ils gardent plus longtemps et/ou augmentent la dose (les NL étant déjà nuisibles et destructeurs + il y'a les labos pharmaceutiques qui en profitent + il y'a l'intérêt des ''psychiatres'', de l'HP et des labos pharmaceutiques qui fabriquent ces NL malsains contre l'intérêt, la santé et le bien du patient (= tout un système corrompu contre le patient))

Les NL et l'hospitalisation forcée étant déjà un crime et une injustice, mais qui sont permises par la loi corrompue et criminelle ; les criminels font plus-qu'abuser et au maximum de ce que '' la loi permet'' et qui est criminel et injuste et cruel

12) En plus de plus-que abuser et au maximum et au maximum des prérogatives qui leur sont donnés dans le cadre de la légalité des NL et des HP forcés, étant déjà criminelles, injustes et illégitimes + les criminels ne respectent même pas leurs propres lois tel que il y'a multiplication et accumulation et addition, dans le cadre de mauvaise foi et d'intention de nuire évidente, de fautes et bavures mal intentionnés, déloyales, corrompus, médiocres dans le sens le plus mauvais du terme médiocre ; ils désinforment, mentent, manipulent, font pression et/ou pression psychologique, méthodes corrompues, déloyales, médiocres (dans le sens le plus mauvais) (ex : l'épisode avec CHAMI dans lequel elle ment et désinforme mes parents+ CHAMI fait pression pour qu'ils signent l'HDT alors qu'en vrai elle n'a pas lieu d'être puisque personne n'a demandé ni voulu cette hospitalisation+ La violence , l'arrogance, la barbarie de ''l'infirmier'' au CPOA + Le fait qu'ils imposent les sujets et les questions qui vont dans leur non-sens alors qu'ils n'ont pas lieu d'être+ ignorer et même ne pas vouloir savoir pourquoi je suis venu ni comment ni qui m'a emmené et se contenter de mettre ''demande floue'' et ensuite imposer ces choses dirigés par eux et selon leurs théories insensés et inhumaines et violentes et qui n'ont pas lieu d'être+ GALLET qui à un moment refuse même de parler avec les parents su patient+ empêcher la visite des parents sans informer le patient dans les premiers jours + <u>SURTOUT : Ne pas respecter la décision des parents de faire sortir le patient</u>+ <u>SURTOUT : La lettre de convocation à mes parents à la séance du ''juge des libertés'' qui arrive tardivement </u>+ La séance est 12 jours après l'hospitalisation, ce qui est large devant le fait qu'une lettre au maximum arrive en 4 jours en choisissant le service le moins cher et ainsi le moins rapide.

Le cynisme et le déni de CHAMI + le déni et la dureté de GALLET+ le cynisme et le déni de ZARZOUR + important. Le fait qu'ils interprètent mal et/ou à leur guise, et cela jusqu'à déformer ce que j'ai dit au moment de leurs questionnaires et entretiens (ces derniers étant déjà dirigés d'une façon très mauvaise par eux, en plus d'être synonyme de violence et de pression + le harcèlement moral et l'emprise utilisés par le CMP et l'hôpital du jour + le fait d'abuser du patient sous neuroleptiques ayant perdu toute volonté et capacité d'action, capacité d'indépendance, capacité de compréhension ou conscience et degré de perception.

Le CMP ainsi impose l'injection de force (pour laquelle la contrainte a été levée théoriquement) + le CMP, l'hôpital et l'hôpital du jour ont imposé leurs discours et leurs théories insensées, plus que médiocres, qui n'ont rien à voir ni lieu d'être, et ainsi ils ont indirectement menacé le patient en lui parlant de « rechute » (qui n'a aucun sens ni lieu d'être et c'est n'importe quoi et sans

fondement comme leurs théories de laquelle est issu, en plus le fait que tout le mal qui arrive après les neuroleptiques est à cause des neuroleptiques

L'accumulation, la multiplication et l'addition de ces faits signifient une mauvaise foi et une intention de nuire évidente + ajoutant à cela tous les effets nuisibles des neuroleptiques qui sont destructeurs, torture et horreur + l'hospitalisation abusive, forcée, illégitime et injuste et qui n'a pas lieu d'être + le cynisme et la mauvaise foi dont ils font preuve + les théories et la pseudo-science torchenesque et insensée et sans fondement ni queue ni tête sur lesquels ils se sont basés + les éléments évoqués démontrent en plus de façon évidente la mauvaise foi de ces criminels ainsi que leur intention de nuire au delà plus que évidente.

En résumé, ce dernier paragraphe dit résumer les éléments évoqués pour démontrer (qui est évidente) la mauvaise foi et l'intention de nuire au-delà des plus qu'évidente chez les criminels= IMPORTANT

Les labos pharmaceutiques sont complices de ces crimes, en plus d'être acteurs dans ces crimes, et cela plus que largement, en étant bénéficiaires puisqu'ils reçoivent les profits de la vente de ces poisons horribles + ils fabriquent ces poisons, ils les fournissent, ils n'informent pas des effets de ces poisons. Dans la notice des poisons que sont les neuroleptiques (TERCIAN et autres semblables), ils ne disent qu'une petite partie des effets que causent les neuroleptiques + ils se taisent concernant l'effet des neuroleptiques, + ils se taisent concernant les crimes des hôpitaux + ils adhérent aux théories insensées et sans fondement, et participent à l'imposer, tel que cette pseudo-science plus que médiocre est devenu source de leur commerce et leur profit tel que ils inventent des maladies pour vendre des « médicaments » + tel qu'ils rendent des personnes malades afin de vendre des « médicaments ».

Remarque : les effets causés par les neuroleptiques sont hors de toute mesure et comparaison, c'est horreur, torture, destruction et ces mots sont très faibles)

Les hôpitaux et les neuroleptiques visent certaines personnes parce que « non-conforme à la société », ne ressemblent pas à la société « ou différents », et ils les casent comme étant « malade » et /ou appellent « maladie » et ce dans le cadre de leurs théories insensées et plus que médiocres et institutionnelles, ça pour ce qui est de la façade pseudo-scientifique pour, ce qui est des vraies raisons cachées, c'est en fait pour la société et pour viser et détruire ces personnes « non conformes à la société ».

Cette société, en plus d'avoir des lois, une « justice », et un système criminels et corrompus, elle a une vérité, un fond et un vrai visage plus que laid et au-

delà, plus que dégoutant et au-delà. Cette société, en plus de l'être dans son dysfonctionnement, est dans sa nature, son fond et son vrai visage, inhumaine, jahaliyenne*, raciste, laide, dégoutante, corrompue, au sommet de la médiocrité la plus mauvaise et au-delà, et dépourvue du minimum et des moindres valeur humaines et même toute valeur d'être vivant, et bienveillance, et empathie et amour des êtres vivants, et apport de valeur réelle en valeur ajoutée réelle, et savoir vivre avec les êtres humains ou même les êtres vivants, et échange, et utilité et communication et lien, elle n'est donc que destruction, horreur, nuisance, barbarie, laideur, dégoutante, racisme, rejet et destruction. Torture et cruauté envers l'autre pour ses différences et/ou particularités.

Ainsi, cette société laide et corrompue, pas seulement n'apporte pas de la valeur réelle et/ou valeur ajoutée, mais son apport est uniquement et purement négatif et destructeur. En ce qui est des valeurs humaines (même les valeurs des êtres vivants comme les animaux, et les plantes), très loin d'en avoir le moindre minimum, cette société est dans le total inverse, tel que elle approuve le mal, l'injuste, l'abus, le crime, la cruauté, faire un acte cruel et criminel et ensuite dire « la loi nous le permet » , « c'est légal » ou « c'est normal » ou « c'est dans la pratique », viser l'autre pour sa particularité et/ou sa différence, la barbarie, la méchanceté, l'hypocrisie, la laideur, la corruption, la médiocrité, la violence envers plus faible…ainsi, cette société en plus d'avoir acquis sa propre coutume barbare, elle a acquis son système d'anti-valeur inverses.

Remarque : une société pareille, on ne peut la comparer aux animaux ni à n'importe quel autre vivant. Ces derniers méritent tout le respect, tandis que cette société est très loin et au-delà d'arriver à ce niveau.

Remarque : ce système avec ces hôpitaux et les neuroleptiques ne visent pas qu'un seul type de personnes. Plusieurs types de personnes d'horizons et caractère et caractéristiques différentes ont été victimes des abus de la psychiatrie. Techniquement parlant, ces criminels peuvent interner une personne de la façon la plus arbitraire possible et la plus abusive possible. Et ce « juge des libertés » n'est qu'une marionnette dans leurs mains et une simple formalité. Il ne fait que confirmer la décision de ces criminels sans la moindre vérification. En plus de cela, les théories insensées sur lesquels ils se basent n'ont aucun fondement rationnel et sans queue ni tête, tel qu'ils peuvent voir n'importe quoi, « une maladie » et chez n'importe qui « une maladie » (ex : il est gros : « maladie », il est maigre, » maladie », il parle trop, « maladie », il parle beaucoup : « maladie », il a tel : « maladie », n'importe quoi : « maladie » ex : tu as bu ton verre de lait à 7h35 mn et 31 sec : « maladie ». Donc, ceux qui sont indifférents parce qu'ils « ne se sentent pas concernés » ne devraient pas

du tout se réjouir. Puisque en fait, ce système corrompu et insensé et malade et fou, peut viser n'importe quelle personne. C'est une réalité. Et techniquement parlant, ça se passe ainsi.

Remarque : s'il y a un « fou » ou un « malade », c'est bien eux les criminels, « les psychiatres », « les infirmiers », les labos pharmaceutiques, le système, les lois corrompues, la « justice » corrompue, ainsi que cette société malade et sans la moindre valeur ni humaine ni réelle.

Remarque *jahiliya : terme arabe signifiant l'époque préislamique, qui était une époque très sombre et barbare où les coutumes et les pratiques étaient très barbares et ignorantes ; une époque où régnait l'ignorance et l'adoration et les cultes païens

*jahl : terme arabe signifiant l'ignorance dans le sens barbare et barbarie du terme.

C'est ainsi qu'on qualifie le fait d'interner quelqu'un comme ça sans raison, le fait de donner les neuroleptiques destructeurs, nuisibles, torture et horribles le système et les lois de la société qui permettent ça, et la société qui pratique ça et vise des personnes pour « être non conforme à la société ». On peut qualifier ce dernier et ces faits et ces criminels de jahl, jahiliya, cruauté, racisme, barbarie, inhumains, corrompus au-delà de toute médiocrité et laideur, et absence de toute valeur humaine ou valeur réelle.

Ajoutons à cela le rôle de l'argent (labos pharmaceutiques.

Ajoutons à cela l'hypocrisie venant de la part de la société, des lois corrompues, de la « justice », des médias, de la communauté pseudo-médicale, et pseudo-scientifique, des « droits de l'homme »

Ajoutons à cela le fait de s'en prendre gratuitement et sans raison

15)Les criminels font le maximum et usent de la moindre manouvre corrompue et détournée dans le but de nuire et détruire et torturer la personne.

Ex : le fait de vouloir garder le patient un maximum de temps pour le donner pendant plus longtemps de neuroleptiques.

Exemple : les méthodes employées par CHAMI au CPOA ou celles du CMP ou celles de GALLET

Bref, tout le système des hôpitaux, de la psychiatrie, et des neuroleptiques se caractérise ainsi…

Nous sommes avec des pseudo-médecins qui donnent des « médicaments », non pas pour le bien du patient, mais pour d'autres raisons qui sont contre et contraires au bien du patient.

Un « médecin>>n'est pas censé agir ainsi et cela n'a aucun sens ni logique ni raison ni fondement.

17) Les NL tuent des personnes par plusieurs méthodes ; ou à petit feu, ou par un SMN (syndrome malin des NL), ou en causant le s** chez ces personnes. Ainsi, les morts causés par les NL sont horribles et atroces.

Rq : les NL peuvent causer de graves pb aux reins.

18) Les NL peuvent causer des dégâts tardifs, comme l'acathésie tardive, la dyskinésie tardive, et autres.

19) Les NL nuisent d'une façon démesurée à la personne, et lui causer certains pbs de santé, les NL peuvent ainsi causer des pbs tardifs et des pbs dans le long terme.

20) les NL causent une torture qui dure dans un intervalle de temps, et non une simple torture instantanée à un instant, et cela en plus de faire ressentir à la personne la lenteur dans le temps. Ça pour ce qui est du court terme et du court-moyen terme des NL (ex : la durée de la prise d'un traitement, ou d'une injection retard, et pire encore les effets dans leur phases maximum et/ou totales (ph 0 et 1) durent plus que leur durée prévue.

21) En plus de cette tortue qui dure dans une intervalle de temps, il causent une torture (même si elle est de moindre ampleur que la 1ère), elle dure dans le moyen terme, le moyen-long terme, et même le long terme (ex : des phases plus modérés et moins violentes commencent après un temps considérable qui suit l'arrêt de NL)

22) Les NL causent dans la presque totalité des cas un dommage irréversible (je crois que c'est le but dans lequel ils utilisent les NL)

23) les HP c'est pire qu'une prison (entrer sans raison et sans avoir rien fait, les ''médecins'' qui décident quand on sort donc on ne sait pas quand, et surtout les NL de force)

24) les NL c'est plus-que pire que la prison et au-delà (évidence)

25)Les NL détruisent des années de la vie d'une personne

26)Les NL détruisent des vies.

27)Les NL sont synonyme d'horreur absolu, de cauchemar réel, de torture, de destruction, de ténèbres et de nihilisme

28) Les HP maltraitent les personnes et portent atteinte à leur dignité

29) Les NL sont synonyme de lobotomie, de déshumanisation et de légumisation

30) Les NL sont synonyme de barbarie, de cruauté et crime

31)Les NL sont synonyme de cynisme nihiliste, et d'indifférence cynique nihiliste, tel que plus rien n'a de valeur dans la vie, et tel que mal et bien sont presque pareils dans ce cynisme nihiliste

Rq : on peut parler de cynisme-nihilisme-indifférence en ce qui concerne la façon dont les psychiatres maltraitent le patient+ des caractéristiques de ce système et de cette société et de la ''justice'' et leurs lois corrompus et criminelles+ De l'état auxquels ils imposent au patient d'y être par cette médication forcée et les NL

Ainsi cette atmosphère horrible, cauchemardesque et de ténèbres que les NL font ressentir, est à l'image du système et de la société corrompus et aussi à l'image de ces ''psychiatres'' criminels

32) Les NL font ressentir à la personne un malaise et un mal-être physique. Par exemple, la personne peut ressentir des étourdissements et des nausées

33) Les NL causent des douleurs dans le corps. Exemple : une fois j'ai ressenti des douleurs horribles dans la poitrine qui m'ont empêché de dormie

34)Le fait de couper, bloquer les plaisirs, les sensations d'une personne est un acte au-delà de toute cruautéet d'extrême torture

35)Le fait de couper, bloquer les émotions, les sensations d'une personne est un acte au-delà de toute cruauté et d'extrême torture

36)Le fait de couper, bloquer les hormones tel que la dopamine, sérotonine, adrénaline, noradrénaline,mélatonine d'une personne est un acte au-delà de toute cruauté et d'extrême torture

37)Le fait de couper, bloquer le sommeil d'une personne est un acte au-delà de toute cruauté et d'extrême torture

38) Le vide violent dans lequel les NL font entrer une personne par le blocage de la dopamine et des sensations, est un vide horrible et cauchemardesque au-delà de toute cruauté et d'extrême torture

39) Le fait de modifier le cerveau d'une personne, son corps, sa personnalité, ses idées, ses émotions, ses particularités ; et ceci par des moyens chimio-corporelles, est un acte de violence, un acte de cruauté (et au-delà), est un acte malsain, est un acte de violation, est un acte de destruction, est un acte de suppression.

40)La destruction, le dérèglement et la perturbation du système dopaminergique d'une personne et de son système neuro-hormonal est un acte au-delà de toute barbarie, cruauté, crime, horreur

41) Les dégâts sur le système dopaminergique et neuro-hormonal causent un mal-être corporel horrible et au-delà de tout mal-être (ex : impatience, mal-être)

42) En fait, les plaisirs et les sensations visés et bloqués par les NL, ont aussi un rôle physiologique et corporel. Exemple : la libido a des liens avec le physiologique et a aussi un caractère physiologique. Exemple : la dopamine procure un grand bien-être au corps et son absence est synonyme de torture et de mal-être plus qu'horrible et destructeur et au-delà. Exemple 3 : La dopamine est lié à la vigueur et la bonne santé du corps, et son absence cause un état tassé et assommé et une démarche ralentie. Example 4 : Le rire est lié au visage et au muscle du visage pt-t. Et les NL perturbent les mécanismes physiologiques liés au rire. Example 5 : La réflexion peut-être parfois fatiguant dans le crâne. Donc, elle a besoin d'un corps en bonne santé et d'un cerveau en bonne santé et de dopamine. Avec les NL, on ne peut même pas réfléchir ni se concentrer et quand on est endommagé, la réflexion ou la concentration fatiguent énormément et extrêmement le crâne et le corps et le cerveau, peut causer des fourmillements aux crânes, peut empêcher le sommeil ou le rendre difficile, peut même causer des sensations de nausées et étourdissements et fièvre (comme si elle consomme plus que le cerveau peut)

Donc, en plus de la destruction sur les plaisirs, les émotions, les sensations, les particularités ; (ce qui est déjà au-delà de toute cruauté, torture et barbarie et atrocité) 1, les NL causent une destruction biologique, chimique, corporelle, physique et physiologique et nerveuse ; ce qui est une torture au-delà de toute horreur, et une atrocité, horreur, cruauté et barbarie 2.

43)En plus des dégâts au niveau dopaminergique, des dégâts au niveau physiologique et corporel, les NL causent des dégâts sur le niveau mental. Ainsi, le vide horrible causé par les NL, le temps qui passe plus lentement comme dans une torture (ça l'est déjà) constituent des éléments de cette destruction et tortures mentales liée à la torture et destruction dopaminergiques et physiologique.

En fait, les plaisirs et le bien-être ont un rôle nécessaire pour l'équilibre et la stabilité mentale d'une personne, les émotions aussi. Cela est une évidence que je crois niée par les criminels

44) On peut dire que le système dopaminergique, ainsi que les plaisirs et le bien-être et les émotions liées à ce dernier, sont comme une sorte de coussin ou de lit pour le système nerveux, pour le corps et la personne au niveau physiologique et corporel et au niveau mental, affectif et émotionnel.

Donc les criminels qui donnent des NL qui ont pour rôle de bloquer la dopamine, détruisent l'équilibre de la personne au niveau corporel et physique et au niveau mental. Ceci est une évidence que je crois niée avec cynisme par les criminels. Et cela en plus de la torture, la destruction, l'horreur, le vide sombre et cauchemardesque causés par les NL.

-